Budget de dépenses

2008-2009

Volume IV Renseignements supplémentaires

Québec

Budget de dépenses

2008

2009

Volume IV Renseignements supplémentaires

Conseil du trésor
Québec

Dépôt légal – Mars 2008
ISSN 0706-0319
ISBN 978-2-551-23655-8 (imprimé)
ISBN 978-2-550-52233-1 (en ligne)
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

© Gouvernement du Québec, 2008

AVANT-PROPOS

La Loi sur l'administration publique (L.R.Q., c. A-6.01) prévoit que la présidente du Conseil du trésor dépose à l'Assemblée nationale le budget de dépenses des ministères et organismes aux fins d'établir les crédits requis au cours de l'exercice financier, ainsi que les plans annuels de gestion des dépenses élaborés par chacun des ministres.

À cet effet, la présidente du Conseil du trésor présente à l'Assemblée nationale les renseignements touchant le Budget de dépenses 2008-2009 en quatre volumes :

- Le Volume I, Crédits et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées, qui réunit les renseignements se rapportant à l'Assemblée nationale ainsi qu'aux personnes désignées par cette dernière, soit le Protecteur du citoyen, le Vérificateur général, le Directeur général des élections et le Commissaire au lobbyisme;

- Le Volume II, Crédits des ministères et organismes, qui présente l'ensemble des crédits requis par le gouvernement pour l'exercice financier 2008-2009 en distinguant le budget de dépenses et le budget d'investissements. Ces crédits sont ventilés par portefeuilles et par programmes;

- Le Volume III, Plans annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes, qui regroupe les plans annuels de gestion des dépenses préparés par chacun des ministres;

- Le Volume IV, Renseignements supplémentaires, qui fournit des renseignements complémentaires sur le budget de dépenses.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 LE BUDGET DE DÉPENSES 2008-2009 9

1. Le Budget de dépenses 2008-2009 10
2. La répartition des dépenses de programmes en 2008-2009 11
3. La variation des dépenses de programmes en 2008-2009 12

Annexe 1.1 Évolution des dépenses de programmes en pourcentage du produit intérieur brut 20

Annexe 1.2 Variation entre le Budget de dépenses 2008-2009 et la dépense probable 2007-2008 21

CHAPITRE 2 LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2007-2008 23

1. La variation des dépenses budgétaires du gouvernement en 2007-2008 24
2. L'évolution de la prévision des dépenses budgétaires du gouvernement en 2007-2008 24
3. L'évolution des crédits autorisés en 2007-2008 26
4. L'impact de la réforme comptable sur les crédits 27
5. La comparaison de la croissance des dépenses de programmes au Canada 28

CHAPITRE 3 LA RÉPARTITION DU BUDGET DE DÉPENSES 2008-2009 PAR GRANDES CATÉGORIES ET PAR BÉNÉFICIAIRES 29

1. Vue d'ensemble de la répartition des dépenses 30
2. Les dépenses pour la rémunération 32
3. Les dépenses de fonctionnement 33
4. Les dépenses de capital 34
5. Les dépenses d'intérêt 36
6. Les dépenses de support 38
7. Les dépenses relatives à la provision pour créances douteuses et autres 40

Annexe 3.1 Nature des catégories de dépenses considérées dans ce chapitre 41

Annexe 3.2 Répartition du Budget de dépenses 2008-2009 par grandes catégories 43

Annexe 3.3 Répartition des dépenses de programmes par bénéficiaires 44

CHAPITRE 4 L'EFFECTIF DU SECTEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE 45

1. La réduction de la taille de l'État 46
2. Les variations à l'enveloppe d'effectif autorisé 47

Annexe 4.1 Effectif du secteur de la fonction publique 49

Annexe 4.2 Évolution de l'effectif des ministères et organismes présentés au Budget de dépenses 2008-2009 50

Annexe 4.3 Évolution de l'effectif des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujetti à la Loi sur la fonction publique 51

Annexe 4.4 Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des ministères et organismes apparaissant au Budget de dépenses 2008-2009 52

Annexe 4.5 Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujetti à la Loi sur la fonction publique 53

CHAPITRE 5 LES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN IMMOBILISAITONS PRÉVUS EN 2008-2009 55

1. Les investissements publics totaux prévus en 2008-2009 57
2. Les investissements prévus au Plan québécois des infrastructures en 2008-2009 61
3. Les investissements publics des organismes autres que budgétaires 67
4. Les investissements publics des ministères et organismes budgétaires 68
5. Les investissements publics des fonds spéciaux 69

Annexe 5.1 Les investissements du gouvernement prévus au Plan québécois des infrastructures 70

CHAPITRE 6 LES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES **73**

1. Les dépenses consolidées du gouvernement 74
2. L'évolution de la prévision des résultats des entités consolidées en 2007-2008 75
3. L'impact de la consolidation sur les résultats du gouvernement en 2008-2009 77
4. Les résultats des fonds spéciaux en 2008-2009 78
5. Les résultats des organismes autres que budgétaires en 2008-2009 78
6. Les résultats des comptes à fin déterminée en 2008-2009 80

Annexe 6.1 Le périmètre comptable du gouvernement 81
Annexe 6.2 Changements dans la liste des entités consolidées 83
Annexe 6.3 Résultats des fonds spéciaux 85
Annexe 6.4 Résultats des organismes autres que budgétaires 88
Annexe 6.5 Résultats des comptes à fin déterminée 91
Annexe 6.6 Entreprises du gouvernement comptabilisées à la valeur de consolidation 95
Annexe 6.7 Organismes du réseau de la santé et des services sociaux 96
Annexe 6.8 Organismes des réseaux de l'éducation 101

APPENDICES **105**

Appendice A Le Budget de dépenses 2008-2009 par missions 107
Appendice B Indicateurs économiques et budgétaires 119
B.1 : Évolution des dépenses de programmes, du service de la dette et des dépenses budgétaires 120
B.2 : Évolution au Québec de certains indicateurs spécifiques 121
B.3 : Dépenses par portefeuilles 122

CHAPITRE 1
LE BUDGET DE DÉPENSES 2008-2009

EN BREF

En 2008-2009, les dépenses budgétaires du gouvernement totalisent 63 854,9 M$. Les dépenses de programmes s'élèvent à 56 947,9 M$ et le service de la dette s'établit à 6 907,0 M$.

Les dépenses de programmes augmentent de 2 312,5 M$, soit une croissance de 4,2 % par rapport à 2007-2008.

Plus de 88,0 % de la croissance des dépenses de programmes est allouée à des priorités gouvernementales :

- Une croissance de 5,5 % au portefeuille « Santé et Services sociaux », soit une croissance de 1 324,0 M$;
- Une croissance de 4,6 % au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », soit une augmentation de 612,4 M$;
- Une croissance de 5,5 % au portefeuille « Famille et Aînés », soit une augmentation de 100,9 M$.

Par ailleurs, le portefeuille « Transports » affiche une croissance de 10,7 %, soit une augmentation de 227,5 M$.

Le budget de dépenses des autres portefeuilles est relativement stable avec une légère hausse de 47,7 M$, soit une variation de 0,3 %.

Le poids des dépenses de programmes dans l'économie devrait s'établir à 18,4 % en 2008-2009, soit l'un des niveaux les plus faibles depuis 35 ans.

1. LE BUDGET DE DÉPENSES 2008-2009

Les dépenses budgétaires du gouvernement s'élèvent à 63 854,9 M$ en 2008-2009 et se répartissent ainsi :

> 56 947,9 M$ pour les dépenses de programmes;

> 6 907,0 M$ pour le service de la dette.

La croissance des dépenses de programmes s'établit à 4,2 % par rapport à 2007-2008, alors que le service de la dette est en baisse de 1,4 %. La croissance des dépenses budgétaires est de 3,6 %.

La baisse du service de la dette s'explique principalement par la diminution des taux d'intérêt.

Évolution des dépenses budgétaires

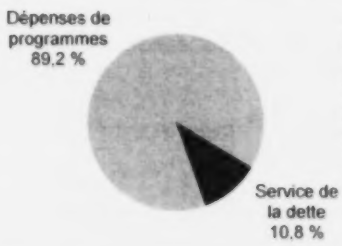

	2008-2009	2007-2008	Variation M $	Croissance %
Dépenses de programmes	56 947,9	54 635,4	2 312,5	4,2
Service de la dette	6 907,0	7 003,0	(96,0)	(1,4)
Dépenses budgétaires	**63 854,9**	**61 638,4**	**2 216,5**	**3,6**

2. LA RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES EN 2008-2009

Les portefeuilles « Santé et Services sociaux » et « Éducation, Loisir et Sport » représentent près de 70,0 % des dépenses de programmes en 2008-2009 :

- Le portefeuille « Santé et Services sociaux », dont le budget est de 25 468,9 M$, constitue 44,7 % des dépenses de programmes;
- Le portefeuille « Éducation, Loisir et Sport » avec un budget de 13 984,0 M$, représente 24,6 % des dépenses de programmes.

Les autres portefeuilles, avec des dépenses totalisant 17 495,0 M$, représentent dans leur ensemble 30,7 % des dépenses de programmes et comprennent notamment :

- Le portefeuille « Emploi et Solidarité sociale » avec un budget de 4 145,3 M$, soit 7,3 % des dépenses de programmes;
- Le portefeuille « Transports » avec un budget de 2 345,2 M$, soit 4,1 % des dépenses de programmes;
- Le portefeuille « Famille et Aînés » avec un budget de 1 941,6 M$, soit 3,4 % des dépenses de programmes;
- Le portefeuille « Affaires municipales et Régions », avec un budget de 1 784,4 M$, soit 3,1 % des dépenses de programmes.

Répartition des dépenses de programmes en 2008-2009

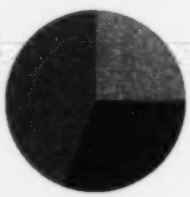

	M$	%
Santé et Services sociaux	25 468,9	44,7
Éducation, Loisir et Sport	13 984,0	24,6
Autres portefeuilles	17 495,0	30,7
Total	**56 947,9**	**100,0**

3. LA VARIATION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES EN 2008-2009

Les dépenses de programmes s'établissent à 56 947,9 **M$** pour l'exercice financier 2008-2009, soit une croissance de 2 312,5 **M$** par rapport à la dépense probable 2007-2008.

Plus de 88,0 % de cette croissance est allouée à trois portefeuilles :

- 1 324,0 **M$** au portefeuille « Santé et Services sociaux », soit 5,5 % par rapport à 2007-2008, ce qui représente 57,3 % de la croissance de l'ensemble des dépenses de programmes en 2008-2009;
- 612,4 **M$** au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », soit 4,6 % par rapport à 2007-2008, constituant 26,5 % de la croissance de l'ensemble des dépenses de programmes en 2008-2009;
- 100,9 **M$** au portefeuille « Famille et Aînés », soit 5,5 % par rapport à 2007-2008, constituant 4,4 % de la croissance de l'ensemble des dépenses de programmes en 2008-2009.

Par ailleurs, le portefeuille « Transports » affiche une croissance de 10,7 %, soit 227,5 **M$**, et représente 9,8 % de la croissance de l'ensemble des dépenses de programmes en 2008-2009.

Le budget de dépenses des autres portefeuilles demeure relativement stable en 2008-2009 avec une légère hausse de 0,3 %, soit une augmentation de 47,7 **M$** par rapport à 2007-2008.

Répartition de la croissance des dépenses de programmes en 2008-2009

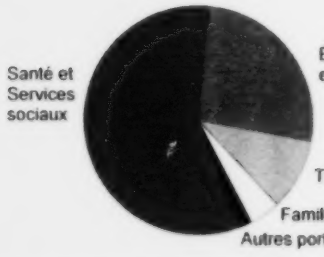

	Répartition		Taux de croissance
	M$	**%**	**%**
Santé et Services sociaux	1 324,0	57,3	5,5
Éducation, Loisir et Sport	612,4	26,5	4,6
Famille et Aînés	100,9	4,4	5,5
Transports	227,5	9,8	10,7
Autres portefeuilles	47,7	2,0	0,3
Total	**2 312,5**	**100,0**	**4,2**

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Hausse de 1 324,0 M$ du budget de dépenses en 2008-2009

La croissance allouée au ministère de la Santé et des Services sociaux s'élève à 1 324,0 **M$** en 2008-2009, soit une hausse de 5,5 % par rapport à 2007-2008. Cette croissance permet notamment :

- De financer les augmentations de rémunération accordées au personnel du réseau et aux professionnels de la santé, l'effet du coût de l'équité salariale et la variation des contributions de l'employeur aux régimes de retraite. Au total, ces facteurs représentent en 2008-2009, une somme de 800,0 **M$**, soit plus de 60,0 % de la croissance totale;

- D'injecter 249,9 **M$** dans le réseau de la santé et des services sociaux, pour couvrir le coût de système lié au vieillissement de la population, le fonctionnement des nouveaux équipements et des nouvelles installations, l'indexation des dépenses autres que salariales et le service de la dette;

- De financer la croissance du coût des médicaments pour 125,0 **M$** dans le cadre du régime d'assurance médicaments;

- D'allouer le financement pour les services requis par l'évolution de la clientèle en 2008-2009, notamment en affectant une somme de 80,0 **M$** pour améliorer l'accès aux services de première ligne des aînés en perte d'autonomie, ainsi que pour l'annualisation des nouveaux services implantés en 2007-2008.

Pour la période 2003-2004 à 2008-2009, la croissance allouée au secteur de la santé et des services sociaux atteint 7 558,4 **M$**, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 6,0 %.

Évolution des dépenses en santé et services sociaux
(en millions de dollars)

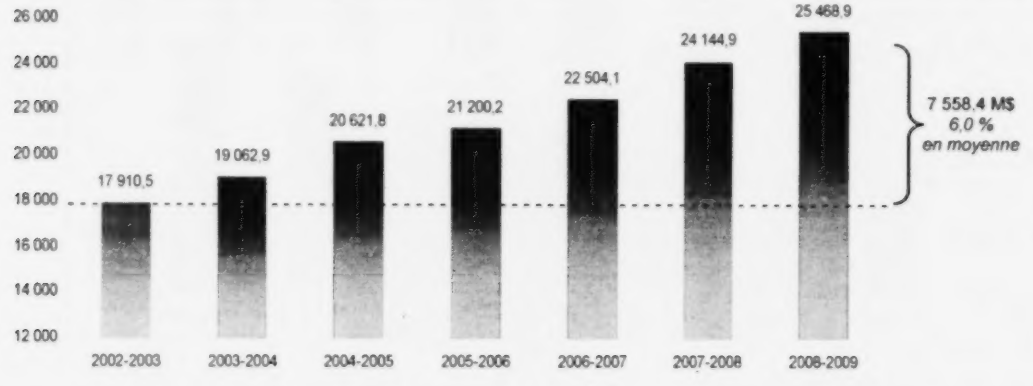

ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT

Hausse de 612,4 M$ du budget de dépenses en 2008-2009

Les dépenses en éducation augmentent de 612,4 M$ en 2008-2009, ou de 4,6 % par rapport à 2007-2008. Les sommes additionnelles consacrées en éducation permettent notamment :

- De maintenir et d'améliorer la qualité des services et de permettre le financement des différents facteurs de croissance des réseaux, particulièrement les paramètres salariaux, pour un montant de 268,8 M$;
- D'assurer le réinvestissement de 187,0 M$ en enseignement supérieur conformément à l'engagement du gouvernement d'attribuer la hausse des transferts fédéraux à l'enseignement postsecondaire;
- De bonifier de 40,0 M$ le réinvestissement gouvernemental à l'enseignement supérieur, lequel s'ajoute à la récurrence du réinvestissement de 120,0 M$ inscrit dans les crédits 2007-2008, et cela, dans le cadre de l'engagement gouvernemental d'augmenter cette enveloppe de 1 000,0 M$ par année d'ici 2011-2012;
- D'augmenter de 41,9 M$ le financement pour l'ajout de ressources spécialisées au primaire et au secondaire pour les élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation;
- De bonifier de 32,3 M$ le régime d'aide financière aux études.

Pour la période 2003-2004 à 2008-2009, le budget alloué au secteur de l'éducation a augmenté de 2 823,3 M$, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 3,8 %.

Évolution des dépenses en éducation
(en millions de dollars)

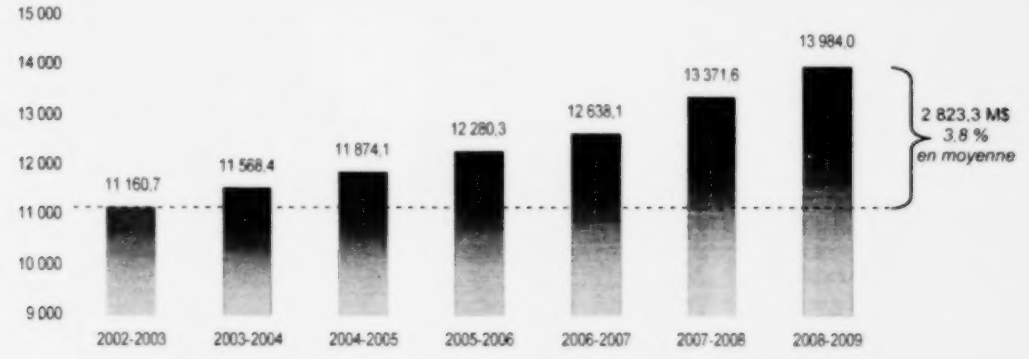

FAMILLE ET AÎNÉS

Hausse de 100,9 M$ du budget de dépenses en 2008-2009

Les dépenses au ministère de la Famille et des Aînés augmentent de 100,9 M$ en 2008-2009, ou de 5,5 % par rapport à 2007-2008. Ces sommes additionnelles consacrées à la famille et aux aînés permettent notamment de développer de nouvelles places à contribution réduite et de compléter le développement des places initié en 2007-2008 en services de garde.

Par ailleurs, un montant de 5,0 M$ permettra de renforcer le soutien apporté aux organismes communautaires en faveur des aînés. De plus, un montant de 3,0 M$ sera consacré à l'amélioration de l'alimentation en CHSLD. Ces sommes sont pourvues au Fonds de suppléance.

Pour la période 2003-2004 à 2008-2009, le budget de dépenses alloué au ministère de la Famille et des Aînés a augmenté de 659,3 M$, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 7,2 %.

Évolution des dépenses à la famille et aux aînés
(en millions de dollars)

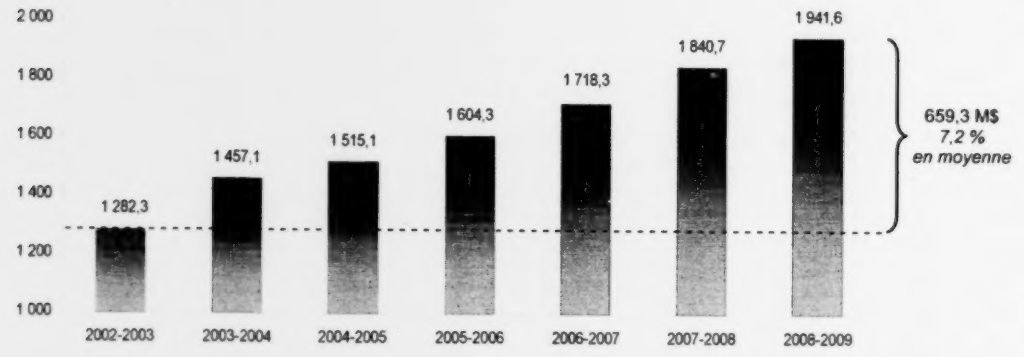

TRANSPORTS

Hausse de 227,5 M$ du budget de dépenses en 2008-2009

Les dépenses aux transports augmentent de 227,5 M$ en 2008-2009, ou de 10,7 % par rapport à 2007-2008. Cette croissance s'explique principalement par :

- L'augmentation de 184,3 M$ du coût du service de la dette au Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier découlant, entre autres, de la hausse des investissements de 1 730,0 M$ à 2 728,0 M$ tel que prévu au Plan québécois des infrastructures;
- Une hausse de 33,3 M$ pour l'aide aux immobilisations au transport en commun en raison des investissements annoncés au PQI;
- L'ajout de 58,5 M$ pour les budgets consentis à l'entretien du réseau routier.

Pour la période 2003-2004 à 2008-2009, le budget de dépenses alloué aux transports a augmenté de 913,3 M$, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 8,6 %.

Évolution des dépenses aux transports
(en millions de dollars)

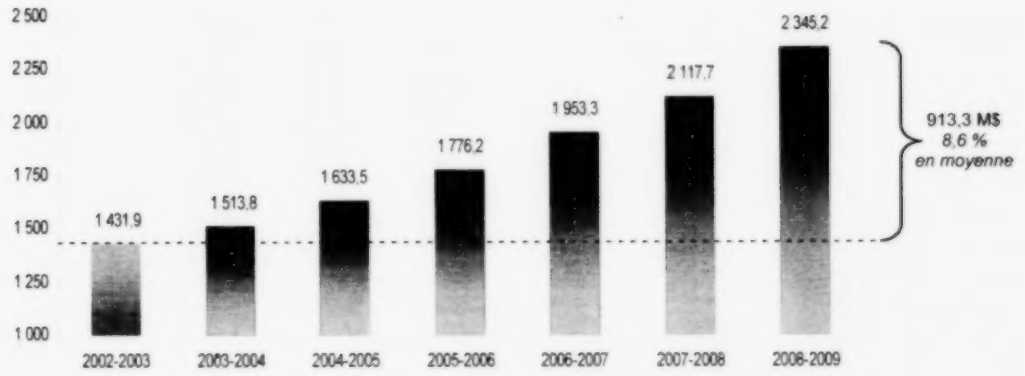

AUTRES PORTEFEUILLES

Dépenses de programmes globalement maintenues au niveau de 2007-2008

Les budgets des autres ministères augmentent globalement de 0,3 % en 2008-2009. Ceux-ci ont été établis avec la préoccupation de préserver et d'améliorer les services à la population. Les principales variations sont les suivantes :

- Le budget de l'Assemblée nationale est majoré de 2,6 M$, principalement en raison de l'indexation des salaires et des dépenses de fonctionnement;

- Le budget du ministère du Conseil exécutif est majoré de 33,0 M$, principalement en raison de l'indexation à hauteur de 5,1 M$ des ententes autochtones existantes, d'un montant de 10,0 M$ prévu dans le cadre de la négociation de l'entente relative aux transferts des terres entre Oujé-Bougoumou et Mistissini et des dépenses de 18,1 M$ pour la réalisation de projets de communications gouvernementales pour lesquelles des dépenses en 2007-2008 apparaissent aux dépenses des autres ministères;

- Le budget destiné à la Culture, aux Communications et à la Condition féminine augmente de 15,7 M$, soit de 2,5 %. Cette hausse s'explique essentiellement par une majoration de 15,1 M$ au Programme de soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État, dont 2,4 M$ pour le Conseil des arts et des lettres du Québec, 1,0 M$ pour la promotion du livre québécois, 1,0 M$ pour l'aide au secteur des métiers d'arts, 1,0 M$ pour la diffusion des arts de la scène ainsi que par les montants nécessaires pour le financement des investissements prévus au PQI. Par ailleurs, un montant de 10,0 M$ est alloué au programme Placements culture, dont le budget se trouve ainsi majoré de 2,0 M$. À cela s'ajoute une somme de 4,6 M$ pour le Plan d'action pour promouvoir la langue française au Québec, pourvue au Fonds de suppléance;

- Le budget du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs augmente de 5,1 M$, soit 2,6 %, en raison notamment de l'ajout de 2,5 M$ pour l'application du plan d'intervention gouvernemental sur les algues bleu-vert et de 2,0 M$ pour le soutien aux opérations du parc national du Mont-Orford. À cela s'ajoutent des montants de 1,6 M$ pour la mise en œuvre d'un nouveau programme de partenariat pour un réseau d'aires protégées en milieu privé, de 3,0 M$ pour la gestion par bassin versant, de 2,7 M$ pour la création du Bureau québécois des connaissances sur l'eau et de 0,6 M$ pour la création de nouveaux parcs nationaux en milieu nordique, qui sont pourvus au Fonds de suppléance;

- Le budget du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation augmente de 29,1 M$, soit 3,8 %. Ce budget prévoit des sommes additionnelles de 26,7 M$ pour la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation, de 4,3 M$ pour le Plan de soutien au secteur forestier, de 15,0 M$ pour le Plan d'action pour le secteur manufacturier et de 3,5 M$ pour la Stratégie de développement de toutes les régions, en remplacement de mesures venues à échéance de 20,4 M$. À ce budget s'ajoute un montant de 3,0 M$ pourvu au Fonds de suppléance pour appuyer la démonstration de nouvelles technologies propres;

- Le budget alloué à l'Emploi et à la Solidarité sociale est en hausse de 22,2 M$, soit de 0,5 %. En excluant les dépenses de 66,3 M$ effectuées en 2007-2008 dans le cadre de la provision pour l'intégration et la francisation des immigrants, l'augmentation serait de 88,5 M$ ou de 2,2 %. Cette croissance est allouée au financement de 116,0 M$ du Pacte pour l'emploi, compensée par la fin du programme national de réconciliation avec les orphelins de Duplessis pour 22,0 M$;

- Le budget du ministère des Finances est en hausse de 60,1 M$, essentiellement en raison de la provision pour des initiatives concernant les revenus, pour laquelle les dépenses en 2007-2008 apparaissent aux budgets de dépenses des autres ministères;

- Le budget du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles est en hausse de 159,1 M$. Cette hausse résulte du regroupement à ce portefeuille des dépenses gouvernementales de 145,3 M$ pour l'intégration et la francisation des immigrants, de 9,1 M$ pour la bonification des programmes d'accueil, d'intégration et de francisation et de 3,1 M$ pour la hausse planifiée de l'immigration. À cela s'ajoute une somme de 10,0 M$ pourvue au Fonds de suppléance pour l'intensification de ces programmes;

- Le budget du ministère de la Justice augmente de 6,1 M$, soit 0,9 %, essentiellement en raison de l'ajout de 4,0 M$ à la Commission des services juridiques pour les clientèles à l'aide juridique et de 0,7 M$ au Tribunal administratif du Québec;

- Le budget du ministère des Relations internationales augmente de 14,3 M$, soit 12,9 %, en raison notamment de la contribution du Québec au Sommet de la Francophonie qui passe de 6,2 M$ à 12,2 M$ dans le contexte de la tenue de cet événement à Québec, et de 3,0 M$ pour l'indexation de dépenses de rémunération et de fonctionnement. De plus, le budget intègre une provision de 8,0 M$ pour la réalisation de la Politique internationale du Québec, pour laquelle les dépenses en 2007-2008 apparaissent aux budgets de dépenses des autres ministères;

- Le budget du ministère des Services gouvernementaux est en hausse de 17,2 M$, principalement en raison de l'octroi de budgets additionnels de 6,0 M$ pour la société de l'information et de 6,8 M$ pour la provision pour la réalisation de projets reliés au gouvernement en ligne et pour laquelle les dépenses en 2007-2008 apparaissent aux budgets de dépenses des autres ministères.

Par ailleurs, les budgets de dépenses de certains ministères sont en baisse, essentiellement en raison de la non-récurrence de dépenses effectuées en 2007-2008 :

- Le budget du ministère des Affaires municipales et des Régions baisse de 10,5 M$ principalement en raison de la réduction des coûts liés au remboursement du service de la dette de certains programmes d'infrastructures. En incluant la somme de 10,0 M$ pourvue au Fonds de suppléance pour une aide destinée aux territoires dévitalisés, le budget demeure stable;

- Le budget du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation diminue de 16,0 M$, soit 2,2 %. En excluant des dépenses ponctuelles de 30,7 M$ en 2007-2008, découlant essentiellement de l'aide spéciale de 15,0 M$ allouée afin de couvrir les pertes causées par le circovirus porcin et de 10,0 M$ pour l'élimination du matériel à risque spécifique, le budget de dépenses serait en hausse de 14,7 M$, soit 2,1 %. Cette augmentation inclut des ajouts de 3,5 M$ pour la Stratégie d'accroissement des achats de produits québécois, de 3,8 M$ pour le programme de crédits de taxes foncières agricoles, de 4,7 M$ pour la sécurité et l'inspection des aliments et de 2,0 M$ pour le programme Compétitivité-Innovation qui s'adresse aux entreprises de transformation alimentaire. À cela s'ajoute une somme de 12,0 M$ pourvue au Fonds de suppléance pour la mise en œuvre de mesures appropriées à la suite de l'analyse des recommandations de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois;

- En excluant le montant de 198,0 M$ au Fonds de suppléance, le budget du Conseil du trésor et de l'Administration gouvernementale diminue de 78,8 M$, en raison notamment de l'inscription en 2007-2008 d'une dépense non récurrente de 49,8 M$ aux fins de l'équité salariale ainsi que d'une diminution des contributions d'employeur du gouvernement résultant de la réforme comptable adoptée en décembre 2007;

- Le budget des Personnes désignées par l'Assemblée nationale baisse de 8,5 M$ en raison de la non-récurrence en 2008-2009 de dépenses effectuées par le directeur général des élections à la suite de la tenue des élections générales le 26 mars 2007;

- Le budget des Ressources naturelles et de la Faune diminue de 61,6 M$, soit 10,0 %, en raison principalement des dépenses ponctuelles de 48,1 M$ pour combattre les feux de forêt en 2007-2008. Par ailleurs, soulignons que la dépense probable 2007-2008 et le budget de dépenses 2008-2009 ont été augmentés respectivement de 121,0 M$ et de 132,0 M$, afin de maintenir les activités du Fonds forestier dans le contexte de la baisse importante du volume de récolte et, par conséquent, des redevances forestières perçues par l'État;

- Le budget du ministère du Revenu diminue de 78,7 M$. Cette baisse est attribuable à la variation de la provision pour créances douteuses, dont le niveau fait l'objet d'une réévaluation annuelle. À cela s'ajoute un montant de 3,7 M$ pour le programme de compensation financière pour la simplification du crédit d'impôt pour le maintien à domicile;

- Le budget du ministère de la Sécurité publique diminue de 13,4 M$. En excluant 18,4 M$ reçus par le biais de provisions et les dépenses additionnelles à l'égard de l'aide aux sinistrés de 24,5 M$ en 2007-2008, la croissance aurait été de 29,5 M$. Cette variation s'explique par la hausse de 23,9 M$ pour les paramètres salariaux et de 7,0 M$ pour le financement du cadre de prévention relatif aux risques naturels;

- Le budget du ministère du Tourisme baisse de 1,0 M$. Cette variation s'explique essentiellement par les sommes transférées au cours de 2007-2008 de la provision pour la réalisation de projets de communications gouvernementales;

- La baisse de 7,5 M$ au ministère du Travail est essentiellement attribuable à une somme de 7,8 M$ transférée au cours de 2007-2008 de la provision pour des initiatives concernant les revenus pour enrayer le travail au noir.

ANNEXE 1.1

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES EN POURCENTAGE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

Le poids des dépenses de programmes dans l'économie devrait s'établir à 18,4 % en 2008-2009, soit l'un des niveaux les plus faibles depuis 35 ans.

Évolution des dépenses de programmes en pourcentage du produit intérieur brut
(en pourcentage)

ANNEXE 1.2

Variation entre le Budget de dépenses 2008-2009 et la dépense probable 2007-2008

	Budget de dépenses 2008-2009	Dépense probable 2007-2008	**Écart**	
			M$	%
Assemblée nationale[1]	114,1	111,5	2,6	2,3
Personnes désignées par l'Assemblée nationale[1]	66,6	75,1	(8,5)	(11,3)
Affaires municipales et Régions	1 784,4	1 794,9	(10,5)	(0,6)
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	703,0	719,0	(16,0)	(2,2)
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	635,1	515,9	119,2	(15,3) [3]
Conseil exécutif	335,2	302,2	33,0	4,6 [4]
Culture, Communications et Condition féminine	649,7	634,0	15,7	2,5
Développement durable, Environnement et Parcs	200,9	195,8	5,1	2,6
Développement économique, Innovation et Exportation	790,4	761,3	29,1	3,8
Éducation, Loisir et Sport	13 984,0	13 371,6	612,4	4,6
Emploi et Solidarité sociale	4 145,3	4 123,1	22,2	0,5
Famille et Aînés	1 941,6	1 840,7	100,9	5,5
Finances[2]	163,2	103,1	60,1	1,4 [5]
Immigration et Communautés culturelles	270,3	111,2	159,1	12,4 [6]
Justice	666,2	660,1	6,1	0,9
Relations internationales	125,3	111,0	14,3	12,9
Ressources naturelles et Faune	554,1	615,7	(61,6)	(10,0)
Revenu	936,9	1 015,6	(78,7)	(7,7)
Santé et Services sociaux	25 468,9	24 144,9	1 324,0	5,5
Sécurité publique	1 032,9	1 046,3	(13,4)	0,5 [7]
Services gouvernementaux	100,0	82,8	17,2	20,8
Tourisme	140,7	141,7	(1,0)	(0,7)
Transports	2 345,2	2 117,7	227,5	10,7
Travail	32,7	40,2	(7,5)	1,4 [8]
Crédits périmés escomptés	(150,0)	-	(150,0)	-
Crédits reportés en 2009-2010	(88,8)	-	(88,8)	-
Dépenses de programmes	**56 947,9**	**54 635,4**	**2 312,5**	**4,2**
Service de la dette	6 907,0	7 003,0	(96,0)	(1,4)
Dépenses budgétaires	**63 854,9**	**61 638,4**	**2 216,5**	**3,6**

Références

[1] L'information portant sur les crédits, les dépenses et les plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées par cette dernière se retrouve dans le Volume I.

[2] Pour les fins de ce tableau, le service de la dette est exclu des dépenses du portefeuille « Finances ». Au Volume II du Budget de dépenses 2008-2009 et dans les plans annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes, les dépenses du portefeuille « Finances » incorporent le service de la dette.

[3] Le pourcentage de variation a été calculé en excluant du Budget de dépenses 2008-2009 le programme Fonds de suppléance.

[4] Le pourcentage de variation a été calculé en excluant du Budget de dépenses 2008-2009 la provision pour la réalisation de projets de communications gouvernementales.

[5] Le pourcentage de variation a été calculé en excluant du Budget de dépenses 2008-2009 la provision pour des initiatives concernant les revenus.

[6] Le pourcentage de variation a été calculé en excluant du Budget de dépenses 2008-2009 la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants.

[7] Le pourcentage de variation a été calculé en excluant de la dépense probable les transferts provenant de la provision pour des initiatives concernant les revenus, de la provision pour la réalisation de la Politique internationale du Québec et de la provision pour la réalisation de projets de création d'emplois pour étudiants.

[8] Le pourcentage de variation a été calculé en excluant de la dépense probable les transferts provenant de la provision pour des initiatives concernant les revenus et de la provision pour la réalisation de projets de communications gouvernementales.

Note

Concernant les références 3 à 8, une provision est un élément de programmes pour laquelle la loi sur les crédits donne au Conseil du trésor le pouvoir d'autoriser le transfert d'une partie d'un crédit entre programmes ou portefeuilles pour les objets et, s'il y a lieu, selon les conditions qui sont prévues au Budget de dépenses.

CHAPITRE 2
LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2007-2008

EN BREF

Les dépenses budgétaires du gouvernement devraient s'établir, pour l'exercice financier 2007-2008, à 61 638,4 M$. Elles ont été révisées à la hausse de 481,2 M$ depuis le dépôt du Budget de dépenses 2007-2008 et des Crédits supplémentaires 1, en raison d'une part de la hausse de 722,2 M$ au titre des dépenses de programmes, soit principalement pour des dépenses ajoutées au portefeuille « Santé et Services sociaux », des nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite et du financement additionnel au Fonds forestier. D'autre part, le service de la dette a diminué de 241,0 M$, à la suite de l'amélioration du dollar canadien par rapport aux autres devises.

Les dépenses de programmes s'élèvent à 54 635,4 M$, ce qui représente une hausse de 5,5 % par rapport à l'exercice financier précédent. Quant au service de la dette, il est demeuré stable par rapport à l'exercice financier 2006-2007.

1. LA VARIATION DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES DU GOUVERNEMENT EN 2007-2008

Les dépenses budgétaires du gouvernement encourues au cours de l'exercice financier 2007-2008 devraient s'établir à 61 638,4 M$, en hausse de 2 842,4 M$ ou de 4,8 % par rapport à l'exercice financier précédent.

Les dépenses de programmes sont en hausse de 5,5 % et s'élèvent à 54 635,4 M$, comparativement à 51 795,9 M$ en 2006-2007.

Le service de la dette s'élève à 7 003,0 M$, ce qui représente une légère hausse de 2,9 M$ par rapport à 2006-2007.

Dépenses budgétaires
(en millions de dollars)

	2007-2008	2006-2007	Variation	
			M$	%
Dépenses de programmes	54 635,4	51 795,9	2 839,5	5,5
Service de la dette	7 003,0	7 000,1	2,9	-
Dépenses budgétaires	**61 638,4**	**58 796,0**	**2 842,4**	**4,8**

2. L'ÉVOLUTION DE LA PRÉVISION DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES DU GOUVERNEMENT EN 2007-2008

Les dépenses budgétaires du gouvernement devraient s'établir, pour l'exercice financier 2007-2008, à 61 638,4 M$, soit une hausse de 481,2 M$ par rapport à la prévision de dépenses totales apparaissant au Budget de dépenses 2007-2008 et aux Crédits supplémentaires 1.

En ce qui concerne les dépenses de programmes, la prévision établie à 53 913,2 M$ est révisée à la hausse à 54 635,4 M$, soit une augmentation de 722,2 M$ répartie comme suit :

- 203,0 M$ au ministère de la Santé et des Services sociaux, notamment pour assurer le financement de coûts additionnels au régime d'assurance médicaments;
- 191,2 M$ pour les nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite;
- 121,0 M$ afin de maintenir les activités du Fonds forestier dans le contexte de la baisse importante du volume de récolte et, par conséquent, des redevances forestières perçues par l'État;
- 85,1 M$ pour l'augmentation de la dépense au titre de la provision pour créances douteuses à Revenu Québec;

- 49,8 M$ à l'égard de l'équité salariale;
- 48,1 M$ pour la suppression des feux de forêt;
- 24,0 M$ attribuables à divers facteurs.

Le service de la dette est révisé à la baisse de 241,0 M$ par rapport au budget de mai 2007. Le service de la dette directe est inférieur de 365,0 M$ en raison principalement de l'amélioration de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres devises. Quant aux intérêts au titre des régimes de retraite, ils sont de 124,0 M$ supérieurs à ce qui était prévu. L'impact des nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite est la cause de cette révision.

Évolution du budget de dépenses 2007-2008
(en millions de dollars)

	Dépenses de programmes	Service de la dette	Dépenses budgétaires
Budget de dépenses 2007-2008	53 913,2	7 244,0	61 157,2
VARIATIONS :			
- Dépenses additionnelles au ministère de la Santé et des Services sociaux	203,0	-	203,0
- Nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite	191,2	-	191,2
- Financement au Fonds forestier	121,0	-	121,0
- Augmentation de la dépense au titre de la provision pour créances douteuses à Revenu Québec	85,1	-	85,1
- Équité salariale	49,8	-	49,8
- Suppression des feux de forêt	48,1	-	48,1
- Autres facteurs	24,0	(241,0)	(217,0)
Dépense probable	**54 635,4**	**7 003,0**	**61 638,4**

3. L'ÉVOLUTION DES CRÉDITS AUTORISÉS EN 2007-2008

Le 24 mai 2007, les crédits totaux présentés à l'Assemblée nationale s'établissaient à 62 320,5 **M$**, soit 55 076,5 **M$** pour les dépenses de programmes et 7 244,0 **M$** pour le service de la dette.

Des crédits supplémentaires ont été déposés à l'Assemblée nationale le 1er juin 2007, pour l'exercice financier 2007-2008, visant à financer des dépenses additionnelles de 111,0 **M$**.

Les crédits permanents ont été supérieurs de 105,1 **M$** à ceux prévus en début d'exercice. Cette hausse est due à diverses variations survenues en cours d'exercice, notamment au titre des régimes de retraite, du Fonds des services de santé, de la dépense au titre de la provision pour créances douteuses à Revenu Québec et du coût additionnel pour la suppression des feux de forêt. Par ailleurs, le service de la dette est révisé à la baisse de 241,0 **M$** par rapport à la prévision du Budget de dépenses 2007-2008.

Les crédits 2006-2007 effectivement reportés en 2007-2008 ont été de 22,5 **M$**.

En excluant les crédits de 1 157,9 **M$** affectés au budget d'investissements au titre des prêts, placements, avances et autres ainsi qu'aux immobilisations, et en incluant les dépenses d'amortissement ne nécessitant pas de crédits, les dépenses budgétaires du gouvernement s'établissent à 61 638,4 **M$**.

Conciliation entre les crédits et la dépense probable 2007-2008
(en millions de dollars)

	Dépenses de programmes	Service de la dette	Dépenses budgétaires
Crédits initiaux	55 076,5	7 244,0	62 320,5
Crédits supplémentaires	111,0	-	111,0
Crédits permanents : variation	346,1	(241,0)	105,1
Crédits 2006-2007 reportés en 2007-2008 : variation	22,5	-	22,5
Crédits totaux	**55 556,1**	**7 003,0**	**62 559,1**
MOINS : Crédits affectés au budget d'investissements	(1 157,9)	-	(1 157,9)
PLUS : Dépenses d'amortissement	237,2	-	237,2
Dépense probable	**54 635,4**	**7 003,0**	**61 638,4**

4. L'IMPACT DE LA RÉFORME COMPTABLE SUR LES CRÉDITS

Le gouvernement a annoncé en décembre 2007 qu'il donnait suite à l'ensemble des recommandations du Groupe de travail sur la comptabilité du gouvernement en vue d'assurer la conformité de ses conventions comptables aux principes comptables généralement reconnus applicables au secteur public, tels que formulés par l'Institut canadien des comptables agréés. Cette réforme comptable, qui s'applique dès l'exercice 2006-2007, a des impacts sur les crédits requis en 2006-2007 afin de pourvoir aux dépenses relatives à cet exercice et à des exercices antérieurs. Les crédits requis à la suite de la réforme comptable s'établissent à 783,5 M$.

De plus, les revenus imputés au Fonds des services de santé, qui financent en partie les dépenses du secteur de la santé et des services sociaux, par le biais de crédits permanents, ont été moindres que prévus en 2006-2007 de 207,8 M$, ce qui requiert des crédits votés additionnels équivalents.

Globalement, des crédits additionnels de 991,3 M$ sont requis en 2006-2007. De cette somme, 461,0 M$ avaient été pourvus en 2007-2008. Le solde de 530,3 M$ doit être pourvu en 2008-2009.

Impact de la réforme comptable et autres besoins en crédits
(en millions de dollars)

Impact de la réforme comptable en 2006-2007	
Compensations tenant lieu de taxes aux municipalités[1]	141,5
Passif environnemental[2]	468,4
Avantages sociaux futurs[3]	37,0
Engagements à l'égard des Commissions scolaires du Nord	84,2
Subventions aux universités liées à l'effectif étudiant[4]	41,4
Ajustements aux sommes imputées au Fonds des services de santé	11,0
Total	**783,5**
Crédits à être votés pour pourvoir à la baisse de crédits permanents au Fonds des services de santé	207,8
Besoins en crédits à l'égard de l'exercice 2006-2007	**991,3**
Crédits déjà votés en 2007-2008	(461,0)
Besoins nets en crédits à pourvoir à l'égard de l'exercice 2006-2007	**530,3**

[1] Inscription sur base d'exercice des dépenses de transfert versées aux municipalités à titre de compensation tenant lieu de taxes.

[2] Inscription du passif environnemental à l'égard de la réhabilitation des sites contaminés sous la responsabilité du gouvernement.

[3] Ajustements à la comptabilisation des avantages sociaux futurs.

[4] Inscription sur base d'exercice des dépenses de transfert versées aux universités à titre de subventions de fonctionnement liées à l'effectif étudiant.

5. LA COMPARAISON DE LA CROISSANCE DES DÉPENSES DE PROGRAMMES AU CANADA

Le Québec a obtenu depuis 2003-2004 de meilleurs résultats que l'ensemble des provinces canadiennes en matière de contrôle des dépenses. En effet, le taux de croissance annuel moyen des dépenses de programmes au Québec au cours de cette période a été de 4,5 %, alors que celui de la moyenne des provinces canadiennes s'élève à 6,8 %.

Croissance des dépenses de programmes de 2003-2004 à 2007-2008*

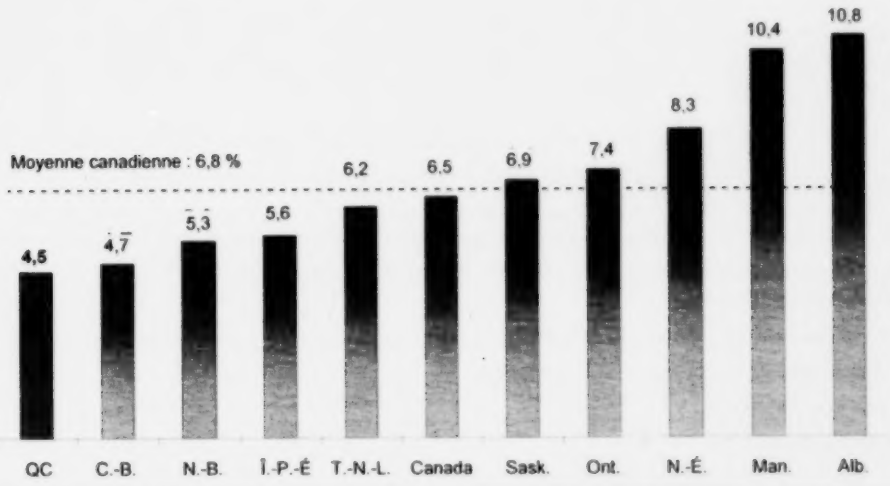

* En tenant compte du Budget 2008-2009 de la Colombie-Britannique du 19 février 2008 et du Budget 2008-2009 du gouvernement fédéral du 26 février 2008.

Source : Ministère des Finances du Québec.

CHAPITRE 3

LA RÉPARTITION DU BUDGET DE DÉPENSES 2008-2009 PAR GRANDES CATÉGORIES ET PAR BÉNÉFICIAIRES

EN BREF

En 2008-2009, le budget de dépenses du gouvernement s'élève à 63 854,9 M$, dont 56 947,9 M$ aux dépenses de programmes, soit 89,2 % et 6 907,0 M$ au service de la dette, soit 10,8 %.

Les dépenses allouées à la santé et à l'éducation représentent 69,3 % de l'ensemble des dépenses de programmes.

Les dépenses de support totalisent 12 305,9 M$, dont la moitié, soit 6 151,9 M$, est destinée aux personnes par l'entremise de différents programmes tels que le programme d'assurance médicaments, les ressources de types familiales, les mesures d'aide à l'emploi ou encore le soutien financier aux agriculteurs.

Les dépenses de rémunération s'élèvent à 31 576,2 M$, soit 55,4 % des dépenses de programmes.

1. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉPARTITION DES DÉPENSES

En 2008-2009, le budget de dépenses du gouvernement s'élève à 63 854,9 M$, dont 56 947,9 M$ ou 89,2 % sont destinés aux dépenses de programmes, et 6 907,0 M$ ou 10,8 % au service de la dette.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES SELON LES CATÉGORIES

Les dépenses de programmes par catégories se ventilent comme suit :

- 31 576,2 M$, ou 55,4 %, aux dépenses reliées à la rémunération;
- 12 305,9 M$, ou 21,6 %, aux dépenses concernant le support aux personnes, municipalités, entreprises et autres partenaires du gouvernement;
- 8 745,2 M$, ou 15,4 %, aux dépenses de fonctionnement et autres;
- 2 445,9 M$, ou 4,3 %, aux dépenses de capital et 1 874,7 M$, ou 3,3 %, aux dépenses d'intérêt sur la dette imputable aux dépenses de programmes.

Budget de dépenses 2008-2009 par supercatégories et catégories[1]
(en millions de dollars)

	Catégories					Total	
	Rémunération	Fonctionnement et autres[2]	Capital	Intérêt	Support	M$	%
Supercatégories							
Rémunération	3 096,3	-	-	-	-	**3 096,3**	4,8
Fonctionnement	-	2 417,6	-	-	-	**2 417,6**	3,8
Transfert	28 098,1	5 860,5 (8 487,5)	1 799,8	1 450,1	11 343,9	**48 552,4**	76,0
Affectation à un fonds spécial	381,8	209,4	646,1	424,6	962,0	**2 623,9**	4,1
Créances douteuses et autres	-	496,5	-	-	-	**496,5**	0,8
Crédits périmés escomptés	-	(150,0)	-	-	-	**(150,0)**	(0,2)
Report de crédits en 2009-2010	-	(88,8)	-	-	-	**(88,8)**	(0,1)
Dépenses de programmes	**31 576,2**	**8 745,2**	**2 445,9**	**1 874,7**	**12 305,9**	**56 947,9**	89,2
%	55,4	15,4	4,3	3,3	21,6	100,0	
Service de la dette	-	-	-	6 907,0	-	6 907,0	10,8
Total	**31 576,2**	**8 745,2**	**2 445,9**	**8 781,7**	**12 305,9**	**63 854,9**	100,0

[1] Les catégories de dépenses permettent de représenter les dépenses selon leur nature et leur importance relative. Elles sont présentées à l'annexe 3.1. La répartition du budget de dépenses par catégories est présentée par portefeuilles à l'annexe 3.2.

[2] Incluant la supercatégorie « Créances douteuses et autres » ainsi que les crédits périmés escomptés et les crédits reportés en 2009-2010.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES PAR BÉNÉFICIAIRES

Les établissements de santé et de services sociaux, avec 17 546,1 M$, ainsi que les institutions d'enseignement, avec 13 506,9 M$, sont les bénéficiaires de 54,5 % des dépenses de programmes en 2008-2009.

Le solde des dépenses de programmes s'établissant à 25 894,9 M$ se répartit entre les bénéficiaires suivants :

- 7 672,2 M$, ou 13,5 %, destinés aux ministères pour leurs dépenses de fonctionnement;
- 6 198,0 M$, ou 10,9 %, relatifs aux dépenses consacrées aux personnes;
- 4 752,2 M$, ou 8,4 %, pour la rémunération des professionnels de la santé;
- 7 272,5 M$, ou 12,7 %, regroupant les dépenses affectées aux divers autres bénéficiaires, soit les municipalités, les entreprises, les organismes à but non lucratif et les entreprises et organismes d'État.

Dépenses de programme 2008-2009 par bénéficiaires[1]

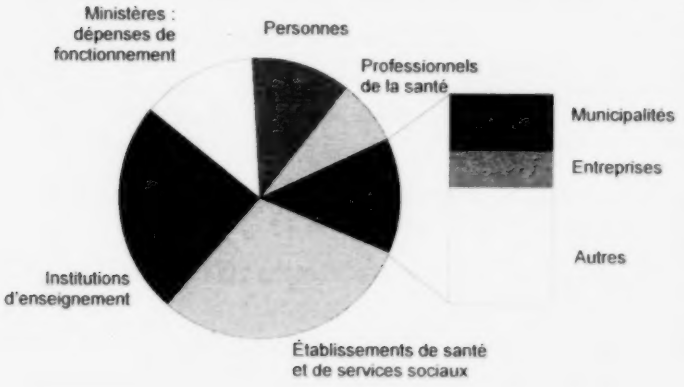

	M$	%
Établissements de santé et de services sociaux	17 546,1	30,8
Institutions d'enseignement	13 506,9	23,7
Ministères : dépenses de fonctionnement[2]	7 672,2	13,5
Personnes	6 198,0	10,9
Professionnels de la santé	4 752,2	8,4
Municipalités	1 779,3	3,1
Entreprises	1 378,1	2,4
Autres[3]	4 115,1	7,2
Total	**56 947,9**	**100,0**

[1] La répartition des dépenses par bénéficiaires est présentée pour chaque portefeuille à l'annexe 3.3.

[2] Incluant la supercatégorie « Créances douteuses et autres ».

[3] Comprend, outre les autres bénéficiaires, les crédits périmés escomptés et les crédits reportés en 2009-2010.

2. LES DÉPENSES POUR LA RÉMUNÉRATION

En 2008-2009, les dépenses prévues pour la rémunération s'élèvent à 31 576,2 M$ se répartissant comme suit :

- 40,0 % du total des dépenses de rémunération est consacré aux établissements de santé et de services sociaux;
- 32,4 % des dépenses de rémunération est destiné aux institutions d'enseignement;
- Quant aux professionnels de la santé, leur part s'établit à 15,1 %;
- Finalement, la part revenant au personnel des ministères et aux autres bénéficiaires s'élève à 12,5 %.

Globalement, une hausse de 1 345,4 M$ est constatée dans les dépenses de rémunération. Elle se partage entre les secteurs suivants :

- Au portefeuille « Santé et Services sociaux », la hausse est de 959,1 M$, dont 800,0 M$ résultent des augmentations de rémunération accordées au personnel du réseau et aux professionnels de la santé, de l'effet du coût de l'équité salariale et de la variation des contributions de l'employeur aux régimes de retraite;
- Au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », les dépenses de rémunération augmentent de 319,0 M$ découlant du coût des conventions collectives des employés des réseaux ainsi que du réinvestissement en enseignement supérieur, conformément à l'engagement gouvernemental d'y attribuer la hausse de 187,0 M$ des transferts fédéraux à cet effet;
- Dans les ministères et pour les autres bénéficiaires, l'augmentation des dépenses de rémunération de 67,3 M$ découle des conventions collectives.

Dépenses prévues pour la rémunération en 2008-2009 par bénéficiaires[1]
(en millions de dollars)

	Salaires	Contributions d'employeur			Total	
		Régimes de retraite	Autres	Sous-total	M$	%
Santé et Services sociaux						
Ministère	59,3	-	5,0	5,0	**64,3**	0,2
Établissements de santé et de services sociaux	10 716,3	718,4	1 179,8	1 898,2	**12 614,5**	40,0
Professionnels de la santé	4 752,2	-	-	-	**4 752,2**	15,1
Autres bénéficiaires	95,4	-	2,8	2,8	**98,2**	0,3
	15 623,2	718,4	1 187,6	1 906,0	**17 529,2**	55,6
Éducation, Loisir et Sport						
Ministère	89,7	-	8,4	8,4	**98,1**	0,3
Institutions d'enseignement	8 540,0	776,2	921,5	1 697,7	**10 237,7**	32,4
Autres bénéficiaires	10,7	-	1,2	1,2	**11,9**	-
	8 640,4	776,2	931,1	1 707,3	**10 347,7**	32,7
Autres						
Ministères	2 717,4	316,4	282,0	598,4	**3 315,8**	10,5
Autres bénéficiaires	325,8	19,7	38,0	57,7	**383,5**	1,2
	3 043,2	336,1	320,0	656,1	**3 699,3**	11,7
Total	**27 306,8**	**1 830,7**	**2 438,7**	**4 269,4**	**31 576,2**	100,0
Dépenses comparatives 2007-2008	25 986,5	1 815,3	2 429,0	4 244,3	30 230,8	

[1] Comprend les crédits de la supercatégorie « Rémunération » et de la catégorie « Rémunération » des supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial ».

3. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 8 248,7 M$ en 2008-2009 et se répartissent comme suit :

- 47,2 % pour les établissements de santé et de services sociaux, soit 3 896,7 M$, ainsi que 19,6 % aux institutions d'enseignement, soit 1 616,1 M$;
- 28,9 % aux ministères, soit 2 388,2 M$ et 4,3 % aux autres bénéficiaires, soit 347,7 M$.

Les dépenses de fonctionnement en 2008-2009 augmentent de 302,5 M$ par rapport à 2007-2008. La hausse résulte principalement des variations suivantes :

- Dans le secteur de la santé et des services sociaux, une augmentation de 163,8 M$ découlant de la croissance du coût des services offerts à la population;

> Dans le secteur de l'éducation, une augmentation de 219,8 M$ résultant principalement du réinvestissement en enseignement supérieur conformément à l'engagement du gouvernement d'attribuer la hausse des transferts fédéraux à l'enseignement supérieur, de la bonification de l'investissement gouvernemental à l'enseignement supérieur ainsi que de l'indexation des autres dépenses.

Dépenses de fonctionnement prévues en 2008-2009 par bénéficiaires
(en millions de dollars)

	Fonctionnement[1]	Transfert		Total	
		Réseaux	Autres	M$	%
Santé et Services sociaux					
Ministère	80,5	-	-	**80,5**	1,0
Aide aux établissements de santé et de services sociaux	-	3 896,7	-	**3 896,7**	47,2
Autres bénéficiaires	-	-	146,8	**146,8**	1,8
	80,5	3 896,7	146,8	**4 124,0**	50,0
Éducation, Loisir et Sport					
Ministère	69,2	-	-	**69,2**	0,8
Aide aux institutions d'enseignement	-	1 616,1	-	**1 616,1**	19,6
Autres bénéficiaires	-	-	6,2	**6,2**	0,1
	69,2	1 616,1	6,2	**1 691,5**	20,5
Autres					
Ministères	2 238,5	-	-	**2 238,5**	27,1
Autres bénéficiaires	-	-	194,7	**194,7**	2,4
	2 238,5	-	194,7	**2 433,2**	29,5
Total	**2 388,2**	**5 512,8**	**347,7**	**8 248,7**	100,0
Dépenses comparatives 2007-2008	2 464,9	5 129,5	351,8	7 946,2	

[1] Incluant également les dépenses de la catégorie « Fonctionnement » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ».

4. LES DÉPENSES DE CAPITAL

En 2008-2009, les dépenses prévues pour le capital totalisent 2 445,9 M$, soit 163,8 M$ de plus que l'exercice financier précédent.

Les institutions d'enseignement, avec 24,0 % ou 586,8 M$, de même que les établissements de santé et de services sociaux, avec 16,4 % ou 401,7 M$, regroupent une grande partie des dépenses de capital.

Les dépenses de capital sont affectées suivant trois modes d'intervention utilisés par le gouvernement : les dépenses en capital des fonds spéciaux, le remboursement du principal et les subventions pour des fins d'immobilisations.

DÉPENSES EN CAPITAL DES FONDS SPÉCIAUX

Les dépenses en capital des fonds spéciaux représentent 26,4 % de l'ensemble des dépenses de capital en 2008-2009.

Les dépenses de capital des fonds passent de 547,8 M$ en 2007-2008 à 646,1 M$ en 2008-2009. Cette variation de 98,3 M$ s'explique essentiellement par une augmentation de 94,4 M$ de la contribution du gouvernement en remboursement de capital au Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier du ministère des Transports, pour tenir compte de l'accroissement des investissements réalisés au cours des dernières années et à la mise en œuvre du Plan québécois des infrastructures (PQI).

DÉPENSES POUR LE REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL

En 2008-2009, les dépenses servant au remboursement du principal sur la dette subventionnée représentent 67,1 % de l'ensemble des dépenses de capital.

Ces dépenses se situent à 1 641,0 M$ en 2008-2009 comparativement à 1 545,3 M$ en 2007-2008, ce qui représente une augmentation de 95,7 M$ s'expliquant par :

- Une hausse de 62,7 M$ au portefeuille « Santé et Services sociaux » résultant des investissements réalisés dans le réseau;

- Une hausse de 21,6 M$ au portefeuille « Transports » pour l'ajout de nouvelles infrastructures en transport en commun et le renouvellement du matériel roulant notamment dans le cadre du PQI.

SUBVENTIONS POUR FINS D'IMMOBILISATIONS

Les subventions pour des fins d'immobilisations représentent 6,5 % de l'ensemble des dépenses de capital en 2008-2009.

Elles sont en baisse de 30,2 M$, se chiffrant à 158,8 M$ en 2008-2009 par rapport à 189,0 M$ en 2007-2008. Ces subventions sont principalement destinées aux entreprises et aux autres bénéficiaires qui représentent environ la moitié de ces dépenses.

- Cette réduction résulte principalement d'une baisse de 21,6 M$ au portefeuille « Agriculture, Pêcheries et Alimentation » à la suite, notamment, de la fin du programme d'aide pour l'élimination du matériel à risque spécifié.

Dépenses de capital prévues en 2008-2009 par bénéficiaires[1]
(en millions de dollars)

	Fonds spéciaux	Immobilisations subventionnées		Total	
		Remboursement du principal	Subventions pour fins d'immobilisations	M$	%
Santé et Services sociaux					
Établissements de santé et de services sociaux	-	388,6	13,1	**401,7**	16,4
Autres bénéficiaires	-	6,1	4,3	**10,4**	0,4
	-	394,7	17,4	**412,1**	16,8
Éducation, Loisir et Sport					
Institutions d'enseignement	-	554,2	32,6	**586,8**	24,0
Autres bénéficiaires	-	2,0	1,4	**3,4**	0,1
	-	556,2	34,0	**590,2**	24,1
Autres					
Ministères	646,1	-	-	**646,1**	26,5
Aide aux entreprises	-	4,0	38,4	**42,4**	1,7
Aide aux municipalités	-	443,8	32,8	**476,6**	19,5
Autres bénéficiaires	-	242,3	36,2	**278,5**	11,4
	646,1	690,1	107,4	**1 443,6**	59,1
Total	**646,1**	**1 641,0**	**158,8**	**2 445,9**	100,0
%	26,4	67,1	6,5	100,0	
Dépenses comparatives 2007-2008	547,8	1 545,3	189,0	2 282,1	

[1] Incluant les dépenses de la catégorie « Capital » des supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial ».

5. LES DÉPENSES D'INTÉRÊT

Les dépenses d'intérêt assumées par le gouvernement s'élèvent à 8 781,7 M$ pour l'exercice financier 2008-2009, comparativement à 8 774,0 M$ pour l'exercice financier précédent.

INTÉRÊTS SUR LA DETTE DU FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU

En 2008-2009, le service de la dette devrait s'établir à 6 907,0 M$, diminuant de 96,0 M$ par rapport à l'exercice financier 2007-2008. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des taux d'intérêt.

INTÉRÊTS SUR LA DETTE IMPUTABLE AUX DÉPENSES DE PROGRAMMES

Les intérêts sur la dette imputable aux dépenses de programmes augmentent de 103,7 M$, passant de 1 771,0 M$ en 2007-2008 à 1 874,7 M$ en 2008-2009. Cette croissance résulte notamment d'une augmentation de :

- 77,3 M$ au portefeuille « Transports » essentiellement au Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier, pour tenir compte de l'accroissement des investissements réalisés au cours des dernières années ainsi qu'à la suite de la mise en œuvre du PQI;
- 32,0 M$ au portefeuille « Santé et Services sociaux » attribuable principalement à la hausse du budget consacré aux investissements en immobilisations au cours des dernières années.

Dépenses d'intérêt prévues en 2008-2009 par bénéficiaires
(en millions de dollars)

	Dette subventionnée et autres[1]	Dette gouvernementale	Total	
			M$	%
Santé et Services sociaux				
Établissements de santé et de services sociaux	319,1	-	**319,1**	17,0
Autres bénéficiaires	4,7	-	**4,7**	0,3
	323,8	-	**323,8**	17,3
Éducation, Loisir et Sport				
Institutions d'enseignement	559,1	-	**559,1**	29,8
Autres bénéficiaires	2,4	-	**2,4**	0,1
	561,5	-	**561,5**	29,9
Autres				
Ministères	424,6	-	**424,6**	22,6
Municipalités	331,2	-	**331,2**	17,7
Autres bénéficiaires	233,6	-	**233,6**	12,5
	989,4	-	**989,4**	52,8
Dépenses de programmes	1 874,7	-	**1 874,7**	100,0
Service de la dette				
Dette directe	-	4 736,0	**4 736,0**	
Compte des régimes de retraite	-	2 171,0	**2 171,0**	
	-	6 907,0	**6 907,0**	
Total	**1 874,7**	**6 907,0**	**8 781,7**	
Dépenses comparatives 2007-2008	1 771,0	7 003,0	8 774,0	

[1] Incluant les dépenses de la catégorie « Intérêt » des supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial ».

6. LES DÉPENSES DE SUPPORT

Les dépenses de support regroupent des programmes de soutien et d'aide destinés principalement aux personnes, aux organismes à but non lucratif, aux entreprises et aux municipalités. La moitié des dépenses de support sont versées à des personnes.

Les dépenses de support s'établissent à 12 305,9 **M$** en 2008-2009, soit une croissance de 504,6 **M$** par rapport à 2007-2008, dont :

- Au portefeuille « Santé et Services sociaux », une augmentation de 129,4 **M$** essentiellement attribuable au programme d'assurance médicaments;
- Au portefeuille « Famille et Aînés », une augmentation de 96,7 **M$** résultant essentiellement de l'augmentation du coût de la main-d'œuvre du personnel des services de garde, de l'annualisation des places à contribution réduite ayant été développées dans les services de garde en 2007-2008 et du développement de nouvelles places en services de garde en 2008-2009;
- Au portefeuille « Emploi et Solidarité sociale », une croissance de 80,8 **M$** essentiellement pour le financement du Pacte pour l'emploi;
- Au portefeuille « Développement économique, Innovation et Exportation », une hausse de 49,5 **M$** principalement par l'ajout de sommes additionnelles dans le cadre de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation, du Plan de soutien au secteur forestier et du Plan d'action pour le secteur manufacturier;
- Au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », une hausse de 47,8 **M$** imputable notamment à la bonification du régime d'aide financière aux études et au soutien aux partenaires en éducation;
- Au portefeuille « Ressources naturelles et Faune », une croissance de 22,3 **M$** en raison principalement d'une augmentation de la contribution au Fonds forestier;
- Au portefeuille « Affaires municipales et Régions », une croissance de 14,7 **M$** imputable notamment à la hausse de 12,0 **M$** pour le soutien au développement économique de Montréal et de 6,2 **M$** pour l'aide à l'amélioration de l'habitat et au logement social ainsi qu'à la fin de certains engagements à l'égard des municipalités pour un montant de 3,8 **M$**;
- Au portefeuille « Culture, Communications et Condition féminine », une croissance de 14,0 **M$** essentiellement reliée à une augmentation du budget du Conseil des arts et des lettres du Québec, du budget de la Société de développement des entreprises culturelles pour l'aide au secteur des métiers d'arts et la promotion du livre québécois et d'une bonification à l'Entente sur le développement culturel de Montréal ainsi que pour les organismes en difficultés financières;

> Au portefeuille « Agriculture, Pêcheries et Alimentation », une croissance de 13,0 M$ principalement attribuable à la croissance de 3,8 M$ du budget affecté au programme de crédit de taxes foncières agricoles afin de donner suite aux engagements du gouvernement et de l'allocation d'une somme de 5,8 M$ pour le nouveau Plan d'amélioration de la qualité de l'eau en milieu agricole, qui s'inscrit dans le Plan d'intervention sur les algues bleu-vert 2007-2017.

Dépenses de support prévues en 2008-2009 par bénéficiaires
(en millions de dollars)

	Transfert	Autres[1]	Total	
			M$	%
Santé et Services sociaux				
Établissements de santé et de services sociaux	247,1	-	**247,1**	2,0
Aide aux personnes	2 209,0	-	**2 209,0**	18,0
Autres bénéficiaires	620,6	2,5	**623,1**	5,1
	3 076,7	2,5	**3 079,2**	25,1
Éducation, Loisir et Sport				
Institutions d'enseignement	270,8	-	**270,8**	2,2
Aide aux personnes	407,2	-	**407,2**	3,3
Autres bénéficiaires	109,1	-	**109,1**	0,9
	787,1	-	**787,1**	6,4
Emploi et Solidarité sociale				
Institutions d'enseignement	-	96,9	**96,9**	0,8
Aide aux personnes	2 794,5	374,2	**3 168,7**	25,7
Autres bénéficiaires	52,3	336,4	**388,7**	3,1
	2 846,8	807,5	**3 654,3**	29,6
Autres				
Aide aux entreprises	1 002,7	81,0	**1 083,7**	8,8
Aide aux municipalités	956,2	1,1	**957,3**	7,8
Aide aux personnes	367,0	-	**367,0**	3,0
Autres bénéficiaires	2 307,4	69,9	**2 377,3**	19,3
	4 633,3	152,0	**4 785,3**	38,9
Total	**11 343,9**	**962,0**	**12 305,9**	100,0
Dépenses comparatives 2007-2008	10 887,9	913,4	11 801,3	

[1] Incluant les dépenses de la catégorie « Support » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ».

7. LES DÉPENSES RELATIVES À LA PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES

La variation de la provision pour créances douteuses ainsi que la variation de la provision pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement représentent les dépenses de la supercatégorie « Créances douteuses et autres ». Pour l'exercice financier 2008-2009, ces dépenses s'élèvent à 496,5 M$ comparativement à 604,0 M$ pour 2007-2008.

Les dépenses liées à la variation de la provision pour créances douteuses totalisent 405,8 M$ en 2008-2009, en baisse de 90,6 M$ par rapport à l'exercice financier précédent. Cette provision vise à préserver les équilibres budgétaires du gouvernement en prévoyant les pertes probables à venir sur les créances régulières.

> Cette diminution est essentiellement attribuable à la variation de la provision au portefeuille « Revenu », dont le niveau fait l'objet d'une réévaluation annuelle.

Quant aux dépenses relatives à la provision pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement, elles diminuent de 16,9 M$, atteignant 90,7 M$ en 2008-2009.

> Cette baisse se retrouve principalement au portefeuille « Développement économique, Innovation et Exportation » résultant essentiellement de la ventilation prévue entre les dépenses de transfert et de créances douteuses du Programme d'appui stratégique à l'investissement.

Dépenses relatives aux provisions pour créances douteuses et autres en 2008-2009
(en millions de dollars)

	Créances douteuses	Pertes sur interventions financières garanties	Total
Développement économique, Innovation et Exportation	3,3	89,8	**93,1**
Éducation, Loisir et Sport	6,0	-	**6,0**
Revenu	383,1	-	**383,1**
Autres ministères	13,4	0,9	**14,3**
Total	**405,8**	**90,7**	**496,5**
Dépenses comparatives 2007-2008	496,4	107,6	604,0

ANNEXE 3.1

NATURE DES CATÉGORIES DE DÉPENSES CONSIDÉRÉES DANS CE CHAPITRE

Rémunération

La rémunération englobe les salaires des professionnels de la santé et ceux des employés du réseau de la santé et des services sociaux, des réseaux de l'éducation ainsi que de la fonction publique, les contributions d'employeur au titre des régimes de retraite ainsi que celles versées aux différents régimes étatiques établis et aux régimes d'assurance collective.

Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement et autres comprennent les dépenses de soutien et d'administration des ministères et organismes, incluant le Fonds de suppléance, celles du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que celles des réseaux de l'éducation. Sont incluses aussi les dépenses reliées à l'amortissement des immobilisations, incluant celles en ressources informationnelles, des ministères et organismes.

Capital

Les dépenses de capital incluent les immobilisations subventionnées et les sommes versées aux fonds spéciaux aux fins des engagements inhérents à leurs immobilisations. Le gouvernement subventionne, selon le cas, le coût des immobilisations des bénéficiaires ou le remboursement du principal inhérent aux emprunts contractés par ses partenaires.

Les dépenses pour le remboursement du principal servent à assumer le financement de la quote-part gouvernementale sur les immobilisations subventionnées par le service de la dette. Ce mode d'intervention s'applique aux investissements réalisés par les commissions scolaires, les cégeps, les universités, les établissements de santé et de services sociaux, par les municipalités, dans le cas du transport en commun et de l'assainissement des eaux, ainsi que par les institutions culturelles dans le cas des équipements culturels.

Pour ces secteurs, les projets d'immobilisations achevés sont financés par des emprunts à long terme. Le calendrier de remboursement peut, selon le cas, s'étendre sur une période de 25 ans. Pour assumer sa part, le gouvernement s'engage à effectuer, en tout ou en partie, le remboursement du principal.

Intérêt

Les dépenses d'intérêt comprennent les dépenses affectées au service de la dette subventionnée, prises en compte dans les dépenses de programmes, et les dépenses servant au paiement des intérêts sur la dette du gouvernement.

Support

Les dépenses de support comprennent les diverses autres subventions destinées à fournir une aide financière sous différentes formes aux personnes, aux entreprises, aux organismes publics et parapublics et autres partenaires du gouvernement.

- Au portefeuille « Santé et Services sociaux », les programmes d'assistance maladie et d'assurance médicaments administrés par la Régie de l'assurance maladie du Québec ainsi que l'aide aux ressources de type familial, l'aide aux organismes communautaires et les subventions d'appoint du réseau de la santé et des services sociaux;

- Au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », le programme d'aide financière aux études et le programme d'aide au transport scolaire;

- Au portefeuille « Emploi et Solidarité sociale », les mesures d'aide financière et les mesures d'aide à l'emploi;

- Au portefeuille « Famille et Aînés », le soutien aux centres de la petite enfance et autres services de garde;

- Au portefeuille « Culture, Communications et Condition féminine », le soutien, de concert avec les organismes et les sociétés d'État, à la vitalité culturelle, artistique et citoyenne du Québec ainsi qu'à son rayonnement à l'étranger.

Dans les autres portefeuilles, elles comprennent des programmes tels que :

- Le programme d'aide au logement social et à l'amélioration de l'habitat géré par la Société d'habitation du Québec;

- Les programmes de compensations financières au ministère des Affaires municipales et des Régions;

- Les programmes de soutien financier aux agriculteurs et d'aide aux entreprises agroalimentaires au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;

- La Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 et le programme des Affaires autochtones au ministère du Conseil exécutif;

- Le Programme d'appui stratégique à l'investissement (PASI), le programme FAIRE, le programme d'aide à l'entrepreneuriat, le programme d'aide aux entreprises, le programme de soutien aux partenariats et aux filières industrielles, le programme de soutien à la recherche et le soutien aux organismes dédiés à la recherche et à l'innovation au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation;

- Le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, le Programme de création d'emplois en forêt et le Programme de mise en valeur de la forêt privée du ministère des Ressources naturelles et de la Faune;

- Les programmes d'aide aux municipalités pour le transport en commun et de l'aide financière au réseau routier local au ministère des Transports.

ANNEXE 3.2

Répartition du Budget de dépenses 2008-2009 par grandes catégories (en millions de $)

	Rémunération	Fonctionnement et autres[1]	Capital	Intérêt	Support	Total
Assemblée nationale	86,4	27,6	-	-	0,1	**114,1**
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	43,6	20,2	-	-	2,8	**66,6**
Affaires municipales et Régions	67,9	31,9	394,3	337,0	953,3	**1 784,4**
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	166,1	70,8	22,3	0,2	443,6	**703,0**
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	398,7	228,0	0,3	8,0	0,1	**635,1**
Conseil exécutif	57,4	41,3	9,5	6,8	220,2	**335,2**
Culture, Communications et Condition féminine	171,1	96,2	86,4	61,0	235,0	**649,7**
Développement durable, Environnement et Parcs	102,9	57,0	19,0	7,8	14,2	**200,9**
Développement économique, Innovation et Exportation	65,7	148,8	8,2	18,1	549,6	**790,4**
Éducation, Loisir et Sport	10 347,7	1 697,5	590,2	561,5	787,1	**13 984,0**
Emploi et Solidarité sociale	321,9	149,0	17,9	2,2	3 654,3	**4 145,3**
Famille et Aînés	76,9	38,4	16,2	13,7	1 796,4	**1 941,6**
Finances	63,4	96,3	-	-	3,5	**163,2**
Immigration et Communautés culturelles	60,3	174,7	-	-	35,3	**270,3**
Justice	343,8	190,5	0,5	-	131,4	**666,2**
Relations internationales	50,4	38,0	-	-	36,9	**125,3**
Ressources naturelles et Faune	234,6	191,7	16,4	17,0	94,4	**554,1**
Revenu	379,3	514,5	37,7	5,3	0,1	**936,9**
Santé et Services sociaux	17 529,2	4 124,6	412,1	323,8	3 079,2	**25 468,9**
Sécurité publique	657,0	318,2	6,4	0,3	51,0	**1 032,9**
Services gouvernementaux	11,0	82,7	-	-	6,3	**100,0**
Tourisme	40,3	45,5	11,5	17,7	25,7	**140,7**
Transports	279,6	589,2	797,0	494,3	185,1	**2 345,2**
Travail	21,0	11,4	-	-	0,3	**32,7**
Crédits périmés escomptés	-	(150,0)	-	-	-	**(150,0)**
Crédits reportés en 2009-2010	-	(88,8)	-	-	-	**(88,8)**
Dépenses de programmes	**31 576,2**	**8 745,2**	**2 445,9**	**1 874,7**	**12 305,9**	**56 947,9**
Service de la dette	-	-	-	6 907,0	-	**6 907,0**
Dépenses budgétaires	**31 576,2**	**8 745,2**	**2 445,9**	**8 781,7**	**12 305,9**	**63 854,9**

[1] Cette rubrique comprend la provision pour créances douteuses, les crédits périmés escomptés et les crédits reportés en 2009-2010.

ANNEXE 3.3

Répartition des dépenses de programmes par bénéficiaires (en millions de $)

	Ministères	Établissements de santé et de services sociaux	Institutions d'enseignement	Personnes[1]	Municipalités	Entreprises	Autres[2]	Total
Assemblée nationale	114.0	-	-	-	-	-	0.1	**114,1**
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	63.8	-	-	-	-	-	2.8	**66,6**
Affaires municipales et Régions	73.6	0.6	20.4	156.4	1 186.5	6.7	340.2	**1 784,4**
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	179.7	-	4.3	-	-	440.9	78.1	**703,0**
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	613.0	1.5	20.4	-	-	-	0.2	**635,1**
Conseil exécutif	95.6	-	1.3	-	62.5	0.1	174.7	**335,2**
Culture, Communications et Condition féminine	78.5	-	2.1	13.5	61.2	47.9	446.5	**649,7**
Développement durable, Environnement et Parcs	160.0	-	-	-	13.0	-	27.9	**200,9**
Développement économique, Innovation et Exportation	192.8	62.3	89.0	29.5	14.6	182.1	220.1	**790,4**
Éducation, Loisir et Sport	173.3	2.6	13 270.5	407.2	1.4	-	129.0	**13 984,0**
Emploi et Solidarité sociale	481.4	-	96.9	3 169.7	-	101.4	296.9	**4 145,3**
Famille et Aînés	83.1	-	-	51.5	2.5	343.6	1 460.9	**1 941,6**
Finances	145.3	-	-	-	-	-	17.9	**163,2**
Immigration et Communautés culturelles	235.0	-	-	13.3	2.3	-	19.7	**270,3**
Justice	444.4	-	-	128.6	-	-	93.2	**666,2**
Relations internationales	86.4	-	0.9	1.2	-	-	36.8	**125,3**
Ressources naturelles et Faune	454.4	-	0.3	-	10.2	76.7	12.5	**554,1**
Revenu	936.8	-	-	-	-	-	0.1	**936,9**
Santé et Services sociaux	145.4	17 479.1	-	6 961.2	12.8	147.2	723.2	**25 468,9**
Sécurité publique	974.4	-	-	1.5	47.2	-	9.8	**1 032,9**
Services gouvernementaux	93.7	-	-	-	3.0	-	3.3	**100,0**
Tourisme	29.2	-	-	-	-	5.2	106.3	**140,7**
Transports	1 792.4	-	0.8	17.6	362.1	26.3	146.0	**2 345,2**
Travail	25.0	-	-	-	-	-	7.7	**32,7**
Crédits périmés escomptés	-	-	-	-	-	-	(150.0)	**(150,0)**
Crédits reportés en 2009-2010	-	-	-	-	-	-	(88.8)	**(88,8)**
Dépenses de programmes	**7 672,2**	**17 546,1**	**13 506,9**	**10 950,2**	**1 779,3**	**1 378,1**	**4 115,1**	**56 947,9**

[1] Incluant l'aide aux personnes et les professionnels de la santé.

[2] Incluant les organismes à but non lucratif et les entreprises et organismes d'État, les crédits périmés et les crédits reportés en 2009-2010.

CHAPITRE 4
L'EFFECTIF DU SECTEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE

EN BREF

Depuis quatre ans, l'effectif du secteur de la fonction publique a diminué de 4 538 ETC, en avance de 162 ETC comparativement à l'objectif de réduction fixé de 4 376 ETC. Cette baisse représente 6,0 % de l'effectif du secteur de la fonction publique.

La réduction de la taille de l'État se poursuivra au cours des prochaines années. À la fin de 2009-2010, la réduction devrait atteindre 7 230 ETC, représentant environ 10,0 % de l'effectif du secteur de la fonction publique. La moitié de la cible de réduction de la taille de l'État, établie à 20,0 % d'ici 2013-2014, aura été atteinte.

Une définition du secteur de la fonction publique est disponible à l'annexe 4.1.

1. LA RÉDUCTION DE LA TAILLE DE L'ÉTAT

RÉSULTATS 2007-2008

En 2007-2008, le gouvernement a continué le non-remplacement de 50,0 % des départs à la retraite tel qu'annoncé au Plan de modernisation 2004-2007 et au Plan de gestion des ressources humaines 2004-2007.

La réduction atteinte au cours des quatre premières années d'application du plan de réduction de la taille de l'État s'élève à 4 538 ETC, soit 6,0 % de l'effectif du secteur de la fonction publique. Cette baisse présente une avance de 162 ETC par rapport à l'objectif fixé de 4 376 ETC.

À la fin de 2009-2010, la réduction devrait atteindre 7 230 ETC, représentant environ 10,0 % de l'effectif du secteur de la fonction publique. La moitié de la cible de réduction de la taille de l'État, établie à 20,0 % d'ici 2013-2014, aura été atteinte.

Pour l'exercice 2008-2009, la réduction prévue s'élève à 1 280 ETC.

Évolution de l'effectif utilisé[1]
(en ETC utilisé)

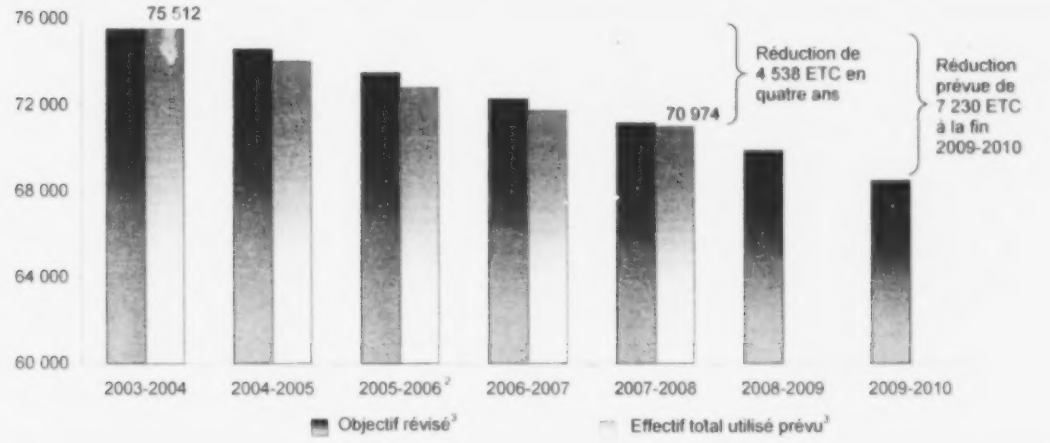

[1] Des tableaux détaillés présentés aux annexes 4.2 et 4.3 comparent l'effectif total utilisé prévu au cours des dix derniers exercices financiers à l'effectif total autorisé prévu.

[2] Le niveau d'effectif total utilisé prévu exclut l'impact des journées de grève survenues au cours de l'exercice financier 2005-2006.

[3] Données redressées pour tenir compte des modifications aux conventions collectives, de l'intégration des employés de la Ville de Montréal au réseau d'Emploi-Québec et de l'exclusion du personnel régulier en préretraite de l'effectif total utilisé prévu.

2. LES VARIATIONS À L'ENVELOPPE D'EFFECTIF AUTORISÉ

À chaque exercice financier, le Conseil du trésor détermine une enveloppe d'effectif autorisé pour chacun des ministères et organismes budgétaires incluant, le cas échéant, les fonds spéciaux ainsi que les organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujetti à la Loi sur la fonction publique (L.R.Q., c. F-3.1.1).

MINISTÈRES ET ORGANISMES APPARAISSANT AU BUDGET DE DÉPENSES 2008-2009

Lors du dépôt du Budget de dépenses 2007-2008, l'enveloppe prévue d'effectif total des ministères et organismes pour l'exercice financier 2007-2008 s'élevait à 55 883 ETC. Au cours de l'exercice 2007-2008, cette enveloppe a été révisée à la baisse de 490 ETC en raison notamment :

- D'une diminution de 201 ETC au ministère de la Justice principalement à la suite du transfert vers Services Québec de 177 ETC en regard de responsabilités auparavant exercées par le Fonds de l'état civil;
- D'une baisse de 181 ETC au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale résultant essentiellement d'un transfert de 435 ETC vers le Centre de services partagés du Québec afin de regrouper les services en technologies de l'information et d'un ajout de 277 ETC découlant de l'intégration des employés de la Ville de Montréal au réseau d'Emploi-Québec;
- D'une diminution de 161 ETC au ministère des Ressources naturelles et de la Faune due principalement au transfert de 102 ETC du Fonds d'information foncière relativement aux bureaux de la publicité des droits vers Services Québec;
- D'un ajout de 52 ETC au ministère de la Sécurité publique pour la mise en place des mesures relatives au projet de loi Anastasia touchant la cybersurveillance et le contrôle des armes à feu.

L'enveloppe prévue en 2008-2009 s'élève à 54 362 ETC, en réduction de 1 031 ETC par rapport à 2007-2008, principalement à la suite du non-remplacement, en moyenne, d'un départ à la retraite sur deux survenu en 2007-2008.

Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des ministères et organismes apparaissant au Budget de dépenses 2008-2009[1, 2]
(en ETC)

Enveloppe prévue d'effectif total au Budget de dépenses 2007-2008	55 883
MOINS : Ajustements en cours d'exercice	(490)
Effectif total 2007-2008 apparaissant au Budget de dépenses 2008-2009	55 393
MOINS : Départs à la retraite 2007-2008 et autres variations	(1 031)
Enveloppe prévue d'effectif total en 2008-2009	**54 362**

[1] La répartition par portefeuilles est présentée à l'annexe 4.4.

[2] Ces données sont présentées selon la structure budgétaire 2008-2009.

ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES ET CEUX EXERÇANT DES OPÉRATIONS FIDUCIAIRES DONT LE PERSONNEL EST ASSUJETTI À LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

Depuis le début de l'exercice financier 2007-2008, l'enveloppe prévue d'effectif total des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujetti à la Loi sur la fonction publique a augmenté globalement de 468 ETC.

La poursuite du regroupement d'activités au sein du Centre de services partagés du Québec et de Services Québec explique en grande partie une augmentation constatée de 698 ETC compensée par une réduction totalisant 230 ETC découlant du non-remplacement, en moyenne, d'un départ à la retraite sur deux survenu en 2007-2008.

Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujetti à la Loi sur la fonction publique[1, 2]
(en ETC)

Enveloppe prévue d'effectif total pour les organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires au moment du dépôt du Budget de dépenses 2007-2008		15 349
PLUS :	Variation en cours d'exercice	698
MOINS :	Départs à la retraite 2007-2008	(230)
		468
Enveloppe prévue d'effectif total en 2008-2009[3]		**15 817**

[1] La répartition par organismes est présentée à l'annexe 4.5.

[2] Ces données sont présentées selon la structure budgétaire 2008-2009.

[3] Cette donnée est estimative.

ANNEXE 4.1

EFFECTIF DU SECTEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE

L'effectif du secteur de la fonction publique comprend le personnel des ministères, des organismes, incluant ceux exerçant des opérations fiduciaires, assujetti à la Loi sur la fonction publique.

Il comprend également, pour certains organismes budgétaires uniquement, le personnel non assujetti à la Loi sur la fonction publique (L.R.Q., c. F-3.1.1), tels que les policiers de la Sûreté du Québec, les juges, les procureurs aux poursuites criminelles et pénales de même que le personnel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, du Conseil des services essentiels ainsi que du Protecteur du citoyen.

Les étudiants, les stagiaires et le personnel régulier en préretraite sont exclus de cet effectif.

Répartition de l'effectif total utilisé du secteur de la fonction publique en 2007-2008[1]
(en ETC utilisé)

	Personnel assujetti à la Loi sur la fonction publique	Personnel non assujetti à la Loi sur la fonction publique	Total
Ministères et organismes budgétaires[2]	49 204	6 547	**55 751**
Organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires	15 223	-	**15 223**
Total	**64 427**	**6 547**	**70 974**

[1] Les données ont été ajustées pour tenir compte de l'exclusion du personnel régulier en préretraite de l'effectif total utilisé.

[2] L'effectif total utilisé des ministères et organismes budgétaires inclut les fonds spéciaux et le Compte de gestion de la T.P.S. du ministère du Revenu.

ANNEXE 4.2

Évolution de l'effectif des ministères et organismes présentés au Budget de dépenses 2008-2009[1]

(en ETC)

	Effectif total autorisé prévu[2]		Effectif total utilisé prévu[3]	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation
1997-1998	52 082	-	50 347	-
1998-1999	52 874	792	52 164	1 817
1999-2000	52 916	42	52 580	416
2000-2001	53 848	932	53 181	601
2001-2002[4]	54 752	904	54 878	1 697
2002-2003[4]	55 745	993	58 366	3 488
2003-2004[4]	56 961	1 216	59 298	932
2004-2005[4]	56 849	(112)	57 736	(1 562)
2005-2006	57 074	225	56 718[5]	(1 018)
2006-2007	56 047	(1 027)	55 644	(1 074)
2007-2008	55 393[6]	(654)	54 882	(762)

[1] Les données sont présentées selon la structure budgétaire 2008-2009.

[2] L'effectif total autorisé prévu a été redressé pour tenir compte de l'intégration des employés de la Ville de Montréal au réseau d'Emploi-Québec. Il ne tient pas compte des ajouts d'effectif non récurrents qui ont été accordés au cours de l'exercice.

[3] Les données sont redressées pour tenir compte des modifications aux conventions collectives, de l'intégration des employés de la Ville de Montréal au réseau d'Emploi-Québec et de l'exclusion du personnel régulier en préretraite de l'effectif total utilisé.

[4] L'écart entre l'effectif total utilisé prévu et l'effectif total autorisé prévu provient essentiellement des ententes de gestion et de l'utilisation des marges de manœuvre.

[5] Ce niveau d'effectif exclut l'impact des journées de grève survenues au cours de l'exercice financier 2005-2006.

[6] L'effectif total autorisé prévu correspond à l'effectif comparatif 2007-2008 apparaissant aux Volumes I et II du Budget de dépenses 2008-2009.

ANNEXE 4.3

Évolution de l'effectif des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujetti à la Loi sur la fonction publique[1]

(en ETC)

	Effectif total autorisé prévu[2]		Effectif total utilisé prévu[3]	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation
1997-1998	13 650	-	13 512	-
1998-1999	13 624	(26)	13 650	138
1999-2000[4]	14 018	394	14 229	579
2000-2001[4]	14 281	263	14 636	407
2001-2002[4]	14 416	135	14 981	345
2002-2003[4]	15 171	755	15 532	551
2003-2004[4]	15 730	559	16 214	682
2004-2005[4]	16 026	296	16 241	27
2005-2006[4]	16 029	3	16 028[5]	(213)
2006-2007[4]	16 005	(24)	16 024	(4)
2007-2008	16 190[6]	185	16 092	68

[1] Les données sont présentées selon la structure budgétaire 2008-2009.

[2] L'effectif total autorisé prévu ne tient pas compte des ajouts d'effectif non récurrents qui ont été accordés au cours de l'exercice.

[3] Les données sont redressées pour tenir compte des modifications aux conventions collectives et de l'exclusion du personnel régulier en préretraite de l'effectif total utilisé.

[4] L'écart entre l'effectif total utilisé prévu et l'effectif total autorisé prévu provient essentiellement des ententes de gestion, de l'utilisation des marges de manœuvre et de la mise en place d'unités autonomes de service.

[5] Ce niveau d'effectif exclut l'impact des journées de grève survenues au cours de l'exercice financier 2005-2006.

[6] Ce niveau correspond à l'effectif total prévu au moment du dépôt du Budget de dépenses 2007-2008 ajusté des transferts d'effectif totalisant 841 ETC au Centre de services partagés du Québec et à Services Québec.

ANNEXE 4.4

Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des ministères et organismes apparaissant au Budget de dépenses 2008-2009[1]

(en ETC)

	Budget de dépenses 2007-2008[2]	Variation	Effectif comparatif 2007-2008[2]	Départs à la retraite 2007-2008	Autre variation	Budget de dépenses 2008-2009[3]
Assemblée nationale	624	(1)	623	-	-	**623**
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	615	23	638	-	-	**638**
Affaires municipales et Régions	783	(37)	746	(20)	-	**726**
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	2 082	-	2 082	(61)	-	**2 021**
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	473	(2)	471	(9)	-	**462**
Conseil exécutif	696	(1)	695	(17)	1	**679**
Culture, Communications et Condition féminine	745	-	745	(12)	-	**733**
Développement durable, Environnement et Parcs	1 781	1	1 782	(30)	-	**1 752**
Développement économique, Innovation et Exportation	902	(1)	901	(24)	-	**877**
Éducation, Loisir et Sport	1 415	(4)	1 411	(27)	-	**1 384**
Emploi et Solidarité sociale	6 215	(181)	6 034	(157)	-	**5 877**
Famille et Aînés	1 025	18	1 043	(17)	-	**1 026**
Finances	770	(5)	765	(9)	-	**756**
Immigration et Communautés culturelles	969	-	969	(19)	-	**950**
Justice	3 969	(201)	3 768	(77)	12	**3 703**
Relations internationales	581	4	585	(9)	-	**576**
Ressources naturelles et Faune	4 258	(161)	4 097	(95)	(7)	**3 995**
Revenu	8 725	1	8 726	(130)	(45)	**8 551**
Santé et Services sociaux	967	2	969	(24)	-	**945**
Sécurité publique	11 437	52	11 489	(74)	4	**11 419**
Services gouvernementaux	305	1	306	(6)	-	**300**
Tourisme	326	-	326	(8)	-	**318**
Transports	5 988	2	5 990	(163)	(3)	**5 824**
Travail	232	-	232	(5)	-	**227**
TOTAL	**55 883**	**(490)**	**55 393**	**(993)**	**(38)**	**54 362**

[1] L'effectif comprend les fonds spéciaux et le Compte de gestion de la T.P.S. du ministère du Revenu.

[2] Ces données sont présentées selon la structure budgétaire 2008-2009.

[3] D'autres ajustements seront apportés à l'effectif autorisé des ministères et organismes au cours de 2008-2009 afin de refléter entièrement la cible de réduction de l'effectif.

ANNEXE 4.5

Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujetti à la Loi sur la fonction publique
(en ETC)

	Au dépôt du Budget de dépenses 2007-2008[1]	Départs à la retraite 2007-2008	Autre variation	Au dépôt du Budget de dépenses 2008-2009
Affaires municipales et Régions				
Société d'habitation du Québec	356	(9)	-	**347**
Agriculture, Pêcheries et Alimentation				
Financière agricole du Québec	638	(9)	-	**629**
Conseil du trésor et Administration gouvernementale				
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA)[2, 3]	515	-	80	**595**
Culture, Communications et Condition féminine				
Régie du cinéma	49	(1)	-	**48**
Éducation, Loisir et Sport				
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	231	(3)	-	**228**
Emploi et Solidarité sociale				
Conseil de gestion de l'assurance parentale[3]	13	-	3	**16**
Régie des rentes du Québec[3]	1 153	(28)	-	**1 125**
Finances				
Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières	15	-	-	**15**
Institut de la statistique du Québec	240	(8)	-	**232**
Justice				
Office des professions du Québec	39	(1)	-	**38**
Tribunal administratif du Québec	265	(7)	-	**258**
Santé et Services sociaux				
Régie de l'assurance maladie du Québec	1 465	(35)	(87)	**1 343**
Services gouvernementaux				
Centre de services partagés du Québec	1 239	(29)	401	**1 611**
Services Québec	504	(13)	277	**768**
Transports				
Société de l'assurance automobile du Québec	3 206	(59)	-	**3 147**
Travail				
Commissaire de l'industrie de la construction	11	-	-	**11**
Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)[2, 3]	3 920	-	10	**3 930**
Commission des lésions professionnelles	433	(8)	-	**425**
Commission des normes du travail	523	(10)	-	**513**
Commission des relations du travail	125	(3)	-	**122**
Régie du bâtiment du Québec	409	(7)	14	**416**
TOTAL	**15 349**	**(230)**	**698**	**15 817**

[1] Ces données sont présentées selon la structure budgétaire 2008-2009.

[2] L'enveloppe d'effectif total prévue pour la CARRA et la CSST en 2008-2009 correspond à l'effectif total utilisé en 2007-2008.

[3] Organismes exerçant des opérations fiduciaires.

CHAPITRE 5
LES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN IMMOBILISATIONS PRÉVUS EN 2008-2009

EN BREF

En octobre 2007, le gouvernement du Québec a annoncé la mise en œuvre du Plan québécois des infrastructures. Ce plan est une première étape dans l'élaboration de plans quinquennaux d'investissements.

Le Plan québécois des infrastructures 2007-2012 entraînera des investissements de 29 659,7 M$, dont :

- Près de 80,0 %, soit 23 385,8 M$, seront consacrés au maintien des actifs;
  - De ce montant, 5 531,6 M$ seront alloués aux déficits d'entretien, dont la résorption est prévue sur une période de 15 ans.
- Plus de 20,0 %, soit 6 273,9 M$, seront alloués à l'amélioration et au remplacement des infrastructures.

À cela s'ajouteront des investissements de 7 622,1 M$ pour le parachèvement de projets déjà annoncés, tels que :

- Les autoroutes 25, 30 et 50 ainsi que la route 73/175;
- Des projets de transport en commun, dont le train de banlieue Corridor nord-est dans la région de Montréal et le projet Rapibus de la Société de transport de l'Outaouais;
- La réfection de salles d'urgence, de radio-oncologie et de cardiologie ainsi que l'ajout de lits en centres d'hébergement et de soins de longue durée.

De plus, la reprise par le gouvernement de la gestion des ponts municipaux sur le réseau des municipalités de 100 000 habitants et moins nécessitera des investissements additionnels de 442,3 M$ sur une période de cinq ans.

Globalement, les investissements prévus au Plan québécois des infrastructures, ceux prévus pour le parachèvement de projets déjà annoncés ainsi que ceux liés à la reprise de la responsabilité de la gestion des ponts municipaux s'élèveront à 37 724,1 M$ au cours de la période 2007-2012.

Pour l'année 2008-2009, les investissements prévus au Plan québécois des infrastructures atteindront 5 955,9 M$ pour le maintien des actifs ainsi que pour l'amélioration et le remplacement des infrastructures publiques. Ces investissements comprennent une somme de 1 359,3 M$ pour la résorption du déficit d'entretien.

À cela s'ajoute des investissements de 1 784,5 M$ pour le parachèvement des projets déjà prévus ainsi que les investissements de 1 240,3 M$ des ministères et organismes budgétaires, des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux.

En 2008-2009, le total des investissements publics atteindra donc 8 980,7 M$, soit une hausse de près de 2 096,0 M$ par rapport à l'an dernier.

Par ailleurs, pour assurer que la priorité soit mise sur l'entretien et le renouvellement des infrastructures, l'Assemblée nationale a adopté, le 18 décembre 2007, la Loi favorisant le maintien et le renouvellement des infrastructures publiques (2007, c. 38). Cette loi vise à s'assurer que les investissements de l'État dans les infrastructures publiques soient faits conformément aux meilleures pratiques de gestion.

1. LES INVESTISSEMENTS PUBLICS TOTAUX PRÉVUS EN 2008-2009

Les investissements publics totaux prévus en 2008-2009 comprennent :

- Les investissements du Plan québécois des infrastructures (PQI), dont les objectifs sont présentés à l'annexe 5.1, soit ceux :
  - Du réseau routier, réalisés par le Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier (FCARR);
  - Du transport en commun, incluant les investissements de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) financés par le ministère des Transports (MTQ);
  - Du réseau de la santé et des services sociaux;
  - Des réseaux de l'éducation;
  - Des institutions culturelles et des sociétés et des organismes d'État de la culture;
  - Des municipalités;
  - Des logements publics réalisés par la Société d'habitation du Québec (SHQ);
  - Du secteur de la recherche;
  - Des établissements de détention, des postes de police et des palais de justice que la Société immobilière du Québec (SIQ) réalise pour le compte du ministère de la Sécurité publique et du ministère de la Justice.
- Les investissements des organismes autres que budgétaires[1];
- Les investissements des ministères et organismes budgétaires[2];
- Les investissements des fonds spéciaux.

[1] Excluant les investissements de la Corporation d'hébergement du Québec (CHQ) qui sont inclus au PQI pour le secteur de la santé et des services sociaux.

[2] Excluant les investissements du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) qui sont inclus au PQI et dont les sommes associées à l'Institut de technologie agroalimentaire et aux centres de recherche sont ajoutées aux enveloppes des secteurs de l'éducation et de la recherche.

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN 2008-2009

En 2008-2009, la prévision des investissements publics totaux s'établit à 8 980,7 M$, en hausse de 2 096,0 M$ par rapport à 2007-2008, soit une croissance de 30,4 %.

- Les investissements prévus au PQI[1] s'élèvent à 7 740,4 M$, incluant des investissements en parachèvement de 1 784,5 M$, ce qui correspond à 86,2 % des investissements totaux.
- Le solde des investissements de 1 240,3 M$ se répartit entre :
  - Les organismes autres que budgétaires[2], 625,5 M$;
  - Les investissements des ministères et organismes budgétaires[3], 371,3 M$;
  - Les investissements des fonds spéciaux[4], 243,5 M$.

Répartition des investissements publics prévus en 2008-2009
(contribution du gouvernement seulement)

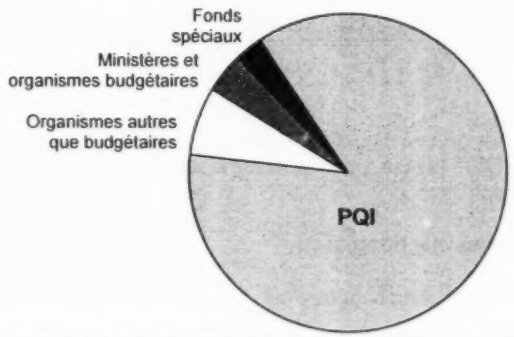

	M$	%
Plan québécois des infrastructures (PQI)[1]	7 740,4	86,2
Organismes autres que budgétaires[2]	625,5	7,0
Ministères et organismes budgétaires[3]	371,3	4,1
Fonds spéciaux[4]	243,5	2,7
Total	**8 980,7**	**100,0**

[1] Incluant 100,0 M$ attribuables à la reprise de la responsabilité par le gouvernement de la gestion des ponts municipaux dans les municipalités de 100 000 habitants et moins.

[2] Incluant notamment ceux du Centre de services partagés du Québec (CSPQ), de la Société des traversiers du Québec (STQ) et de la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) et excluant les investissements de l'AMT financés par le MTQ, des sociétés et des organismes d'État de la culture, de la SIQ, de la SHQ et de la CHQ qui sont inclus au PQI.

[3] Excluant les investissements de 10,5 M$ du MAPAQ qui sont inclus au PQI.

[4] Excluant les investissements du FCARR qui sont inclus au PQI.

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS PAR CATÉGORIES

La hausse des investissements de 2 096,0 M$ entre 2007-2008 et 2008-2009 s'explique principalement par les investissements prévus au PQI. Les investissements de 5 955,9 M$ du PQI en 2008-2009 se composent de :

- 4 946,4 M$ pour le maintien d'actifs, ce qui correspond à une hausse de 1 664,7 M$ par rapport à 2007-2008. Ce montant inclut 1 359,3 M$ pour la résorption du déficit d'entretien;

- 1 009,5 M$ pour l'amélioration et le remplacement des actifs, soit 117,9 M$ de plus qu'en 2007-2008.

À cela s'ajoute les investissements de 1 784,5 M$ pour le parachèvement des projets déjà annoncés et 1 240,3 M$ de la part des ministères et organismes budgétaires, des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux non inclus au PQI.

Évolution des investissements publics en immobilisations
(contribution du gouvernement seulement, en millions de dollars)

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Maintien d'actifs	1 571,8	2 012,9	2 056,2	3 255,1[1]	3 587,1[1]
Résorption du déficit d'entretien	-	-	-	26,6	1 359,3
Sous-total maintien d'actifs	1 571,8	2 012,9	2 056,2	3 281,7	4 946,4
Amélioration et remplacement[2]	-	-	-	891,6	1 009,5
Sous-total PQI	1 571,8	2 012,9	2 056,2	4 173,3	5 955,9
Parachèvement[2]	2 001,8	2 107,7	2 210,6	1 884,1	1 784,5
Ministères et organismes budgétaires, organismes autres que budgétaires[3] et fonds spéciaux[4]	849,8	811,3	841,5	827,3	1 240,3
Total	**4 423,4**	**4 931,9**	**5 108,3**	**6 884,7**	**8 980,7**

[1] Incluant la reprise de la responsabilité par le gouvernement de la gestion des ponts municipaux dans les municipalités de 100 000 habitants et moins.

[2] Les projets de développement et les projets d'amélioration et de remplacement réalisés au cours des années 2004-2005 à 2006-2007 sont inclus à la rubrique parachèvement.

[3] Les investissements de l'AMT financés par le MTQ, des sociétés et des organismes d'État de la culture, de la SHQ, de la CHQ et de la SIQ sont exclus de cette rubrique et sont intégrés aux rubriques de maintien d'actifs, d'amélioration et de remplacement ainsi que de parachèvement.

[4] Cette rubrique exclut les investissements du FCARR qui sont intégrés aux rubriques de maintien d'actifs, d'amélioration et remplacement ainsi que de parachèvement.

ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN IMMOBILISATIONS

En 2008-2009, les investissements publics totaux atteindront 8 980,7 M$, soit près du triple du niveau annuel moyen d'investissements de 3 059,5 M$ réalisés entre 1997-1998 et 2002-2003.

Au chapitre du maintien d'actifs, les investissements atteindront 4 946,4 M$ en 2008-2009, soit près de quatre fois les investissements annuels moyens de la période 1997-1998 et 2002-2003.

Évolution des investissements publics en immobilisations
(contribution du gouvernement, en milliards de dollars)

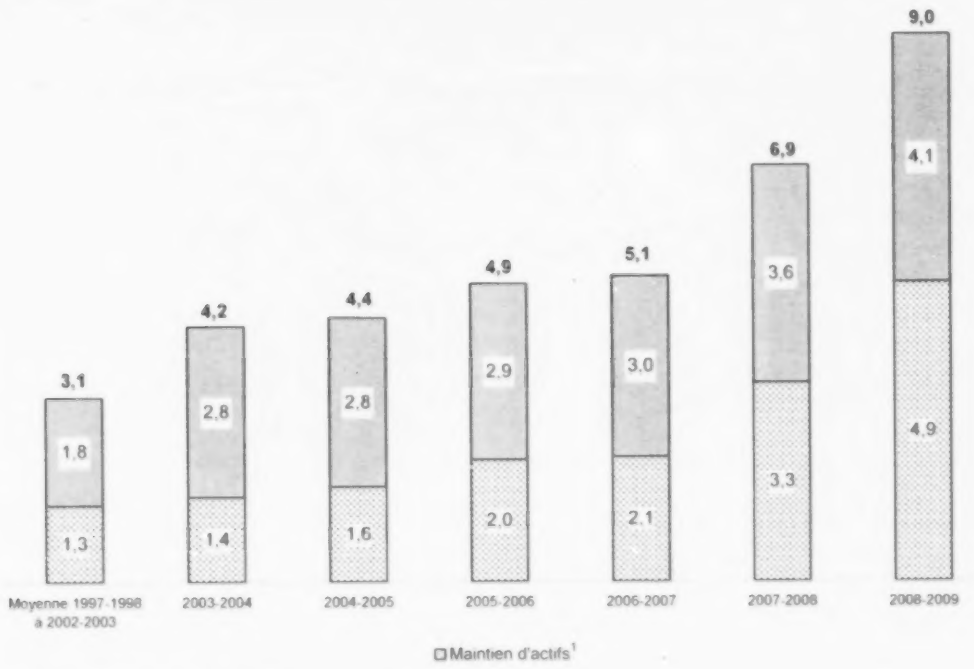

[1] Le maintien d'actifs inclut la résorption du déficit d'entretien à compter de 2007-2008.

2. LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS AU PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES EN 2008-2009

PRIORITÉ AU MAINTIEN D'ACTIFS

Le gouvernement poursuivra en 2008-2009 les efforts visant à assurer le maintien et le renouvellement des infrastructures publiques, tout en accordant une importance particulière à la résorption du déficit d'entretien.

Les investissements prévus en maintien d'actifs s'élèvent à 4 946,4 M$, soit une augmentation de 50,7 % par rapport à 2007-2008. De ce montant, 1 359,3 M$ seront consacrés à la résorption du déficit d'entretien.

L'enveloppe de maintien d'actifs inclut notamment 1 874,8 M$ pour la conservation et l'amélioration du réseau routier ainsi qu'un montant de 1 060,9 M$ pour les réseaux de l'éducation et de 917,4 M$ pour celui de la santé et des services sociaux.

Évolution des investissements en maintien d'actifs du PQI par secteurs
(contribution du gouvernement seulement, en millions de dollars)

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Réseau routier[1]	748,7	931,2	866,1	1 163,1	1 874,8
Transport en commun	46,2	43,4	44,9	338,4	389,6
Santé	323,4	409,2	458,5	630,5	917,4
Éducation	410,9	556,5	606,5	820,9	1 060,9
Culture	10,0	32,3	32,3	89,0	154,8
Infrastructures municipales	-	-	-	179,0	428,9
Logements publics	23,1	30,0	35,1	36,8	92,1
Recherche	-	0,6	-	0,1	4,0
Justice et sécurité publique	9,5	9,7	12,8	23,9	23,9
Total	**1 571,8**	**2 012,9**	**2 056,2**	**3 281,7**	**4 946,4**
Croissance	198,9	441,1	43,3	1 255,5	1 664,7
Croissance (en %)	14,5	28,1	2,2	59,6	50,7

[1] Incluant des investissements additionnels de 30,0 M$ en 2007-2008 et de 100,0 M$ en 2008-2009 à la suite de la reprise de la responsabilité par le gouvernement de la gestion des ponts municipaux dans les municipalités de 100 000 habitants et moins.

INVESTISSEMENTS PAR SECTEURS

Les investissements prévus au PQI sont financés au moyen d'emprunts à long terme contractés par les entités concernées. Essentiellement, la contribution du gouvernement prend la forme d'une prise en charge totale ou partielle de leur service de la dette. Toutefois, dans le cas des immobilisations des palais de justice, des postes de police et des établissements de détention, la contribution gouvernementale se traduit par des loyers versés à la SIQ.

Réseau routier

Le gouvernement a procédé à un important redressement du budget consacré au réseau routier. En octobre 2007, le gouvernement a annoncé une enveloppe d'investissements de 13 771,3 M$ d'ici 2011-2012, soit environ 2 754,3 M$ par année en moyenne, ce qui correspond à près du triple de ce qui a été investi au cours des dix années précédentes. Près de 65,0 % de cette enveloppe sera consacrée à la conservation et à l'amélioration du réseau routier.

Cette enveloppe inclut la reprise par le gouvernement de la gestion des ponts municipaux sur le réseau des municipalités de 100 000 habitants et moins qui nécessitera des investissements additionnels de 442,3 M$ sur cinq ans.

Au total en 2008-2009, les investissements prévus par le FCARR s'élèvent à 2 728,0 M$ comparativement à 1 730,0 M$ en 2007-2008, en hausse de 998,0 M$.

Des enveloppes totalisant 1 874,8 M$ sont prévues pour le maintien des actifs et la résorption du déficit d'entretien des chaussées et des structures. En ce qui concerne la poursuite des projets de développement, on retrouve notamment un montant de 416,1 M$ pour les travaux sur la route 175 ainsi que les autoroutes 25, 30 et 50.

Transport en commun

En 2008-2009, les investissements prévus sont de 605,2 M$, comparativement à 502,8 M$ en 2007-2008, en hausse de 102,4 M$. Le gouvernement investit notamment 63,8 M$, par l'entremise de l'AMT, pour la mise en service du train de banlieue du Corridor nord-est dans la région de Montréal et 45,0 M$ pour le projet Rapibus en Outaouais.

La Société de financement des infrastructures locales du Québec (SoFIL) financera des investissements additionnels de 341,0 M$ en 2008-2009.

S'ajoute à ces investissements, une somme de 130,0 M$, en provenance du Fonds Vert, qui sera disponible en 2008-2009 pour la réalisation de nouveaux programmes visant l'amélioration des services de transport collectifs.

Santé

En 2008-2009, la prévision de l'ensemble des investissements dans le secteur de la santé et des services sociaux s'élève à 1 656,5 M$. Par ailleurs, l'intensification des investissements en maintien d'actifs en porte le niveau à 917,4 M$ en 2008-2009, une augmentation de 45,5 % par rapport à 2007-2008.

Au chapitre des projets d'amélioration et de remplacement, des investissements sont prévus pour le Centre hospitalier universitaire de Montréal, le Centre universitaire de santé McGill et le Centre hospitalier universitaire de Ste-Justine.

Éducation

Les investissements prévus dans ce secteur s'élèvent à 1 243,6 **M$** en 2008-2009, comparativement à 1 215,8 **M$** en 2007-2008. Cette hausse de 27,8 **M$** s'explique principalement par l'effort consenti pour le maintien des actifs. Ce type d'investissements atteindra le niveau de 1 060,9 **M$**, soit 85,3 % de l'enveloppe totale.

Une enveloppe de 39,4 **M$** est affectée aux projets de parachèvement, dont 10,0 **M$** pour les travaux de construction de l'École de gestion John-Molson de l'Université Concordia.

Culture

Les investissements prévus en 2008-2009 sont évalués à 190,8 **M$**. Une somme de 134,4 **M$** est investie au chapitre des équipements culturels, du patrimoine bâti et du patrimoine religieux, dont 113,2 **M$** en maintien d'actifs. Les sociétés d'État de la culture réalisent des investissements de 56,4 **M$**, dont 41,6 **M$** pour le maintien de leurs actifs.

Au chapitre du maintien d'actifs, les investissements consentis à la politique de la lecture et du livre maintiennent leur rythme de 15,0 **M$** par année.

Infrastructures municipales

En 2008-2009, les prévisions d'investissements s'élèvent à 743,2 **M$** par rapport à 615,3 **M$** en 2007-2008. De ce montant, 621,1 **M$** sont prévus pour des travaux relatifs aux infrastructures municipales d'eau.

La SoFIL contribuera à financer ces investissements pour une somme de 262,3 **M$** au cours de l'année 2008-2009.

Logements publics

En 2008-2009, les investissements prévus dans ce secteur s'établissent à 352,5 **M$**. Cette somme constitue une hausse de 92,9 % par rapport aux 182,7 **M$** investis en 2007-2008.

Près de 30 % du montant prévu est attribué à la poursuite du programme Accès Logis Québec qui favorise la réalisation de logements sociaux et communautaires pour des ménages à revenu faible ou modeste, ou encore pour des clientèles en difficulté ayant des besoins particuliers.

Une somme de 92,1 **M$** est prévue pour la modernisation et des rénovations majeures à l'égard des habitations à loyer modique (HLM).

Infrastructures de recherche

Les investissements prévus en 2008-2009 s'élèvent à 99,2 M$. Il s'agit principalement des débours découlant de l'annonce de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation qui vise à appuyer le Programme de soutien à la recherche et les projets en cofinancement avec la Fondation canadienne pour l'innovation.

Initialement, cette stratégie prévoyait un investissement de 420,0 M$ sur trois ans. Dans le cadre du PQI, elle a été prolongée de deux années supplémentaires, soit jusqu'en 2011-2012, pour atteindre un total de 700,0 M$ sur une période de cinq ans.

Justice et sécurité publique

En 2008-2009, les investissements prévus par la SIQ dans ce secteur atteignent 121,4 M$. Il s'agit d'une hausse de 31,0 M$ par rapport à 2007-2008.

Une somme de 12,6 M$ est attribuée pour la construction d'un quartier général de police à Mascouche ainsi que 10,7 M$ pour la construction de postes de police à Victoriaville, Ste-Agathe, Lachute, Sorel-Tracy et Radisson. Un investissement de 5,0 M$ est également alloué pour des travaux de rénovation devant permettre la réouverture du centre de détention à Percé.

Investissements publics par secteurs prévus au PQI en 2008-2009
(contribution du gouvernement seulement)

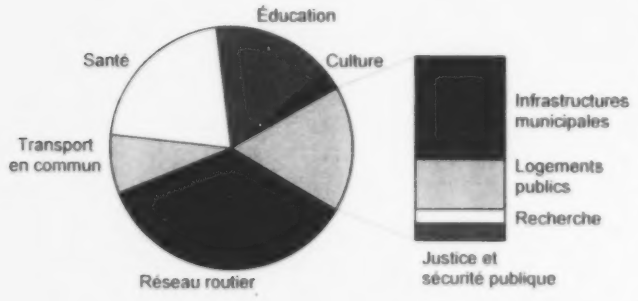

	M$	%
Réseau routier	2 728,0[1]	35,2
Transport en commun	605,2	7,8
Santé	1 656,5	21,4
Éducation	1 243,6	16,1
Culture	190,8	2,5
Infrastructures municipales	743,2	9,6
Logements publics	352,5	4,6
Recherche	99,2	1,3
Justice et sécurité publique	121,4	1,5
Total	**7 740,4**	**100,0**

[1] Incluant 100,0 M$ attribuables à la reprise de la responsabilité par le gouvernement de la gestion des ponts municipaux dans les municipalités de 100 000 habitants et moins.

Évolution des investissements publics par secteurs prévus au PQI

(contribution du gouvernement seulement, en millions de dollars)

	Débours prévus 2008-2009	Débours probables 2007-2008	Variation
Réseau routier			
Maintien d'actifs	1 221,2	1 133,1	88,1
Résorption du déficit d'entretien	553,6	-	553,6
Ponts municipaux	100,0	30,0	70,0
Sous-total maintien d'actifs	1 874,8	1 163,1	711,7
Amélioration et remplacement	129,2	31,8	97,4
Parachèvement	724,0	535,1	188,9
	2 728,0	1 730,0	998,0
Transport en commun			
Maintien d'actifs	286,8	311,8	(25,0)
Résorption du déficit d'entretien	102,8	26,6	76,2
Sous-total maintien d'actifs	389,6	338,4	51,2
Amélioration et remplacement	48,8	13,6	35,2
Parachèvement	166,8	150,8	16,0
	605,2	502,8	102,4
Santé			
Maintien d'actifs	715,3	630,5	84,8
Résorption du déficit d'entretien	202,1	-	202,1
Sous-total maintien d'actifs	917,4	630,5	286,9
Amélioration et remplacement	316,4	143,6	172,8
Parachèvement	422,7	648,8	(226,1)
	1 656,5	1 422,9	233,6
Éducation			
Maintien d'actifs	840,9	820,9	20,0
Résorption du déficit d'entretien	220,0	-	220,0
Sous-total maintien d'actifs	1 060,9	820,9	240,0
Amélioration et remplacement	143,3	239,8	(96,5)
Parachèvement	39,4	155,1	(115,7)
	1 243,6	1 215,8	27,8
Culture			
Maintien d'actifs	110,7	89,0	21,7
Résorption du déficit d'entretien	44,1	-	44,1
Sous-total maintien d'actifs	154,8	89,0	65,8
Parachèvement	36,0	25,6	10,4
	190,8	114,6	76,2

Évolution des investissements publics par secteurs prévus au PQI (suite)

(contribution du gouvernement seulement, en millions de dollars)

	Débours prévus 2008-2009	Débours probables 2007-2008	Variation
Infrastructures municipales			
Maintien d'actifs	234,2	179,0	55,2
Résorption du déficit d'entretien	194,7	-	194,7
Sous-total maintien d'actifs	428,9	179,0	249,9
Amélioration et remplacement	274,3	396,3	(122,0)
Parachèvement	40,0	40,0	-
	743,2	615,3	127,9
Logements publics			
Maintien d'actifs	50,1	36,8	13,3
Résorption du déficit d'entretien	42,0	-	42,0
Sous-total maintien d'actifs	92,1	36,8	55,3
Parachèvement	260,4	145,9	114,5
	352,5	182,7	169,8
Recherche			
Maintien d'actifs	4,0	0,1	3,9
Parachèvement	95,2	182,8	(87,6)
	99,2	182,9	(83,7)
Justice et sécurité publique			
Maintien d'actifs	23,9	23,9	-
Amélioration et remplacement	97,5	66,5	31,0
	121,4	90,4	31,0
Total	**7 740,4**	**6 057,4**	**1 683,0**

3. LES INVESTISSEMENTS PUBLICS DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES[3]

Les prévisions d'investissements des organismes autres que budgétaires totalisent 625,5 **M$** en 2008-2009 comparativement à 265,5 **M$** en 2007-2008, soit une hausse de 360,0 **M$**.

La croissance des investissements réalisés par le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) s'explique par la poursuite de l'implantation de la Stratégie d'affaires à la gestion intégrée des ressources (SAGIR), le développement du Réseau national intégré de radiocommunications (RENIR) et par l'intégration des activités du Centre interministériel de services partagés du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale au CSPQ.

L'augmentation de 68,1 **M$** des investissements réalisés pour le compte des ministères et des organismes par la Société immobilière du Québec et non compris au PQI s'explique notamment par des travaux à l'édifice Louis-Philippe-Pigeon, à l'Atrium, au Complexe scientifique et à l'édifice Marie-Guyart à Québec ainsi qu'à l'édifice du 600, rue Fullum à Montréal.

La croissance des investissements de 61,8 **M$** prévus par la Société des traversiers du Québec s'explique par l'achat de bateaux pour assurer la liaison Matane/Baie-Comeau/Godbout et pour l'Île d'Entrée aux Îles-de-la-Madeleine.

La croissance des investissements de la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) est attribuable aux travaux de développement et de mise aux normes dans les parcs et les réserves fauniques sur l'ensemble du territoire.

Investissements publics des organismes autres que budgétaires
(en millions de dollars)

	Débours prévus 2008-2009	Débours probables 2007-2008	Variation
Centre de services partagés du Québec	183,9	56,6	127,3
Société immobilière du Québec[1]	74,6	6,5	68,1
Société des traversiers du Québec	69,1	7,3	61,8
Société des établissements de plein air du Québec[2]	55,8	22,8	33,0
Autres organismes	242,1	172,3	69,8
Total	**625,5**	**265,5**	**360,0**

[1] Les investissements de la SIQ excluent ceux effectués pour le compte du ministère de la Justice (palais de justice) et du ministère de la Sécurité publique (établissements de détention et postes de police) qui sont inclus au PQI.

[2] À la suite de la réforme comptable, les investissements de la SÉPAQ sont intégrés au sein des organismes autres que budgétaires en raison du changement de statut de l'organisme.

[3] Excluant les investissements de l'AMT financés par le MTQ, des sociétés et des organismes d'État de la culture, de la SIQ, de la SHQ et de la CHQ compris au PQI.

4. LES INVESTISSEMENTS PUBLICS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES BUDGÉTAIRES

Les prévisions d'investissements publics dans les ministères et organismes budgétaires atteignent 371,3 **M$** en 2008-2009, comparativement à 347,9 **M$** en 2007-2008.

> Sécurité publique : les investissements de 56,5 **M$** découlent notamment du développement du Système intégré de radiocommunication policière (SIRP), du renouvellement du parc automobile et de l'implantation de la Stratégie d'affaires en gestion intégrée des ressources (SAGIR);

> Transports : le budget d'investissements de 49,4 **M$** est principalement consacré à l'acquisition de matériel et d'équipements, aux développements informatiques ainsi qu'à des travaux relatifs à des infrastructures de transport maritime et aérien;

> Famille et Aînés : la hausse du budget d'immobilisations est attribuable à la réalisation du plan d'informatisation du Ministère comprenant le projet majeur de gestion du financement des centres de la petite enfance et des garderies;

> Justice : les investissements de 31,1 **M$** sont attribuables principalement au développement du Système intégré d'information de justice (SIIJ);

> Ressources naturelles et Faune : les investissements de 30,5 **M$** sont affectés en grande partie au maintien de l'infrastructure technologique du Ministère;

> Les investissements en immobilisations de l'ensemble des autres ministères demeureront relativement stables à 167,7 **M$**.

Investissements publics des ministères et des organismes budgétaires
(en millions de dollars)

	Débours prévus 2008-2009	Débours probables 2007-2008	Variation
Sécurité publique	56,5	61,3	(4,8)
Transports	49,4	43,8	5,6
Famille et Aînés	36,1	16,5	19,6
Justice	31,1	23,1	8,0
Ressources naturelles et Faune	30,5	30,5	-
Autres ministères[1]	167,7	172,7	(5,0)
Total	**371,3**	**347,9**	**23,4**

[1] Excluant les investissements du MAPAQ qui sont inclus au PQI, soit 10,5 **M$** en 2008-2009 et 0,8 **M$** en 2007-2008.

5. LES INVESTISSEMENTS PUBLICS DES FONDS SPÉCIAUX

Les investissements prévus par les fonds spéciaux, excluant ceux du FCARR, totalisent 243,5 **M$** en 2008-2009, comparativement à 213,9 **M$** en 2007-2008, une variation de 29,6 **M$** par rapport à l'exercice précédent.

- En ce qui concerne les fonds des technologies de l'information du ministère du Revenu, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et du Conseil du trésor, le niveau prévu de leurs investissements en 2008-2009 s'élève à 95,6 **M$**. Il s'agit d'un niveau équivalent à celui de 2007-2008;

- Les investissements du Fonds d'information foncière s'élèvent à 44,2 **M$**, une hausse de 9,0 **M$** par rapport à 2007-2008, en raison des coûts des services professionnels relatifs à la réalisation de la réforme du cadastre québécois et aux investissements en technologies de l'information;

- Le Fonds des services de police investira 32,5 **M$**, notamment pour le renouvellement et l'acquisition des véhicules dans les postes des municipalités régionales de comté et pour le Système intégré de radiocommunication policière (SIRP);

- Les investissements des autres fonds spéciaux totalisent 71,2 **M$**, ce qui représente une hausse de 7,1 **M$** par rapport à 2007-2008.

Investissements publics des fonds spéciaux
(contribution du gouvernement seulement, en millions de dollars)

	Débours prévus 2008-2009	Débours probables 2007-2008	Variation
Fonds des technologies de l'information	95,6	96,6	(1,0)
Fonds d'information foncière	44,2	35,2	9,0
Fonds des services de police	32,5	18,0	14,5
Autres fonds spéciaux	71,2	64,1	7,1
Total	**243,5**	**213,9**	**29,6**

ANNEXE 5.1

LES INVESTISSEMENTS DU GOUVERNEMENT PRÉVUS AU PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES

À l'automne 2007, le gouvernement a dévoilé le Plan québécois des infrastructures (PQI) qui alloue à ses grands secteurs d'intervention les sommes nécessaires afin d'assurer la pérennité des infrastructures publiques au Québec.

Avec le PQI, le gouvernement entend relever trois enjeux fondamentaux :

- Respecter l'équité intergénérationnelle de manière à léguer aux générations futures des infrastructures de qualité;
- Favoriser la compétitivité de l'économie qui constitue l'une des conditions de base d'un développement harmonieux et dynamique;
- Assurer la qualité de vie des citoyens.

Afin de s'assurer que les investissements de l'État dans les infrastructures publiques soient faits conformément aux meilleures pratiques de gestion, l'Assemblée nationale a adopté, le 18 décembre 2007, la Loi favorisant le maintien et le renouvellement des infrastructures publiques (2007, c. 38).

Cette loi oblige le Conseil du trésor à soumettre au gouvernement, au plus tard le 1er décembre de chaque année financière, un projet de budget d'investissement pluriannuel à l'égard des infrastructures publiques qui précise les sommes allouées quant à chacun des objectifs suivants :

- L'entretien des infrastructures publiques existantes en tenant compte des normes reconnues, selon le type d'infrastructure, et identifiées par le Conseil du trésor;
- La résorption, dans un délai de 15 ans, du déficit d'entretien établi au 1er avril 2008;
- L'ajout, l'amélioration ou et le remplacement d'infrastructures publiques.

ANNEXE 5.1 (SUITE)

Investissements du Plan québécois des infrastructures 2007-2012 par type d'investissements et par secteurs d'intervention

(contribution du Québec, en millions de dollars)

Secteurs	Maintien d'actifs				Amélioration et remplacement	Sous-total PQI	Parachèvement	Total
	Budget actuel	Budget additionnel	Résorption du déficit d'entretien sur 15 ans[1]	Sous-total				
Réseau routier[2]	5 815,5	1 122,6	2 282,2	9 220,3	1 065,6	10 285,9	3 485,4	13 771,3
Transport en commun	1 028,9	94,0	437,8	1 560,7	439,7	2 000,4	535,3	2 535,7
Santé	3 568,0	276,1	808,4	4 652,5	2 474,1	7 126,6	1 644,5	8 771,1
Éducation	4 104,4	168,3	880,0	5 152,7	442,0	5 594,7	203,7	5 798,4
Culture	393,0	145,5	176,4	714,9	-	714,9	170,1	885,0
Infrastructures municipales	-	1 171,4	778,8	1 950,2	1 200,3	3 150,5	200,0	3 350,5
Logements publics	-	242,4	168,0	410,4	-	410,4	629,9	1 040,3
Recherche	0,5	13,9	-	14,4	-	14,4	753,2	767,6
Justice et sécurité publique	119,5	32,5	-	152,0	652,2	804,2	-	804,2
Total	**15 029,8**	**3 266,7**	**5 531,6**	**23 828,1**	**6 273,9**	**30 102,0**	**7 622,1**	**37 724,1**

[1] Au total, le déficit d'entretien cumulé assumé par le gouvernement s'élève à 8,6 milliards de dollars pour le réseau routier, 1,6 milliard de dollars pour le transport en commun, 3,0 milliards de dollars pour la santé, 3,3 milliards de dollars pour l'éducation, 0,7 milliard de dollars pour la culture, 2,9 milliards de dollars pour les infrastructures municipales et 0,6 milliard de dollars pour les logements publics.

[2] Incluant la reprise de la responsabilité par le gouvernement de la gestion des ponts municipaux dans les municipalités de 100 000 habitants et moins.

ANNEXE 5.1 (SUITE)

Investissements du Plan québécois des infrastructures 2007-2012 par secteurs d'intervention et par années

(contribution du Québec, en millions de dollars)

Secteurs	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Total
Réseau routier[1]	1 194,9	2 004,0	2 260,0	2 314,7	2 512,3	10 285,9
Transport en commun	352,0	438,4	453,1	381,4	375,5	2 000,4
Santé	774,1	1 233,8	1 730,7	2 045,8	1 342,2	7 126,6
Éducation	1 060,7	1 204,2	1 112,2	1 099,9	1 117,7	5 594,7
Culture	89,0	154,8	156,8	157,0	157,3	714,9
Infrastructures municipales	575,3	703,2	570,4	624,2	677,4	3 150,5
Logements publics	36,8	92,1	92,8	93,8	94,9	410,4
Recherche	0,1	4,0	3,7	3,6	3,0	14,4
Justice et Sécurité publique	90,4	121,4	211,7	191,5	189,2	804,2
Total du plan	**4 173,3**	**5 955,9**	**6 591,4**	**6 911,9**	**6 469,5**	**30 102,0**
Parachèvement	1 884,1	1 784,5	1 827,5	1 147,6	978,4	7 622,1
Total	**6 057,4**	**7 740,4**	**8 418,9**	**8 059,5**	**7 447,9**	**37 724,1**

[1] Incluant la reprise de la responsabilité par le gouvernement de la gestion des ponts municipaux dans les municipalités de 100 000 habitants et moins.

CHAPITRE 6
LES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES

EN BREF

Les dépenses budgétaires du gouvernement pour l'exercice financier 2008-2009 s'établissent à 63 854,9 M$.

La consolidation des dépenses et des revenus des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires et des comptes à fin déterminée a pour effet d'augmenter les dépenses du gouvernement de 6 147,2 M$ et les revenus de 6 002,2 M$. La consolidation des résultats de ces entités a un impact net négatif de 145,0 M$ sur les résultats financiers du gouvernement pour l'exercice financier 2008-2009.

La réforme comptable annoncée par le gouvernement en décembre 2007 a eu pour effet d'inclure dans le périmètre comptable du gouvernement les agences de la santé et des services sociaux, les établissements de santé publics, les commissions scolaires, les cégeps ainsi que l'Université du Québec et ses constituantes.

Les résultats nets des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation, qui sont présentés selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, présentent un déficit de 150,0 M$ en 2008-2009.

1. LES DÉPENSES CONSOLIDÉES DU GOUVERNEMENT

Les dépenses consolidées du gouvernement totalisent 70 152,1 M$ en 2008-2009. Elles comprennent les dépenses budgétaires auxquelles s'ajoute l'impact de la consolidation des dépenses des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires ainsi que des comptes à fin déterminée. À la suite de la réforme comptable annoncée en 2007, les dépenses consolidées comprennent également l'impact des résultats nets des agences de la santé et des services sociaux, des établissements de santé publics, des commissions scolaires, des cégeps ainsi que l'Université du Québec et ses constituantes, présentés en 2008-2009 selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation.

L'impact total de la consolidation des entités consolidées sur les dépenses du gouvernement s'élève en 2008-2009 à 6 297,2 M$, dont un impact de 6 147,2 M$ découlant de la consolidation des dépenses des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires ainsi que des comptes à fin déterminée et un impact de 150,0 M$ découlant de la prise en compte des résultats nets des organismes des réseaux.

Les dépenses consolidées du gouvernement pour l'exercice financier 2008-2009 sont plus élevées de 2 869,0 M$ que celles prévues en 2007-2008. L'écart résulte essentiellement de l'augmentation de 2 216,5 M$ des dépenses budgétaires et de l'augmentation de 877,5 M$ des dépenses consolidées des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires et des comptes à fin déterminée.

Dépenses consolidées du gouvernement
(en millions de dollars)

	2008-2009	2007-2008	**Variation**
Dépenses de programmes	56 947,9	54 635,4	2 312,5
Service de la dette	6 907,0	7 003,0	(96,0)
Dépenses budgétaires	**63 854,9**	**61 638,4**	**2 216,5**
Impact de la consolidation sur les dépenses[1]			
Fonds spéciaux	2 258,9	2 057,1	201,8
Organismes autres que budgétaires	3 320,1	2 743,9	576,2
Comptes à fin déterminée	568,2	468,7	99,5
	6 147,2	**5 269,7**	**877,5**
Résultats nets - Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation[2]	150,0	375,0	(225,0)
Impact total de la consolidation sur les dépenses	**6 297,2**	**5 644,7**	**652,5**
Dépenses consolidées du gouvernement	**70 152,1**	**67 283,1**	**2 869,0**

[1] Dépenses après ajustements de consolidation.

[2] Les résultats des réseaux affichent un déficit en 2007-2008 de 375,0 M$ et de 150,0 M$ en 2008-2009. Les résultats des réseaux sont présentés selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation. La consolidation se fera ligne par ligne à partir du Budget de dépenses 2009-2010.

2. L'ÉVOLUTION DE LA PRÉVISION DES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES EN 2007-2008

Depuis le dépôt du Budget de dépenses 2007-2008, les résultats prévus, avant les ajustements de consolidation, des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires et des comptes à fin déterminée se sont améliorés de 208,9 M$, passant d'un déficit prévu de 319,1 M$ à un déficit anticipé de 110,2 M$. En tenant compte des ajustements de la consolidation, les résultats nets sont moindres que prévus de 19,7 M$.

La prévision des résultats nets des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation affiche un déficit de 375,0 M$ en 2007-2008. Ce résultat n'était pas pris en compte dans la prévision des résultats des entités consolidées au Budget de dépenses 2007-2008.

En incluant les résultats nets des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation, la consolidation des entités consolidées a un impact négatif de 365,0 M$ comparativement à la prévision d'un excédent de 29,7 M$ présentée au Budget de dépenses 2007-2008, soit une variation de 394,7 M$.

Évolution de la prévision des résultats des entités consolidées en 2007-2008
(en millions de dollars)

	2007-2008		
	Prévisions révisées	Budget de dépenses	**Variation**
Fonds spéciaux	147,3	0,4	146,9
Organismes autres que budgétaires	(194,3)	(256,4)	62,1
Comptes à fin déterminée	(63,2)	(63,1)	(0,1)
Résultats avant consolidation	**(110,2)**	**(319,1)**	**208,9**
Ajustements de la consolidation	120,2	348,8	(228,6)
	10,0	**29,7**	**(19,7)**
Résultats nets – Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	(375,0)	-	(375,0)
Impact de la consolidation	**(365,0)**	**29,7**	**(394,7)**

La révision à la hausse des résultats nets des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires et des comptes à fin déterminée totalise 208,9 M$. Elle s'explique notamment par les facteurs suivants :

- Une augmentation de 64,8 M$ au Fonds vert occasionné par un décalage entre la cédule d'encaissement des revenus et le calendrier de mise en œuvre du Plan d'action sur les changements climatiques (PACC). Ces surplus seront utilisés au cours des prochains exercices pour la réalisation des actions prévues au PACC;

- Une augmentation de 35,1 M$ de l'excédent de l'exercice au Fonds d'information foncière découlant principalement d'un niveau soutenu de l'activité immobilière depuis le début de l'exercice qui a généré des revenus additionnels. De plus, une baisse des dépenses est anticipée au niveau des services professionnels et de la rémunération comparativement à la prévision initiale;

- Une diminution de 31,5 **M$** à la Financière agricole du Québec en raison du niveau record des compensations des dernières années, notamment à la suite de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), du très bas prix des céréales et de l'émergence de nouvelles maladies porcines;

- Une augmentation de 26,7 **M$** à la Régie des installations olympiques (RIO) principalement attribuable à un règlement de 21,0 **M$** à la suite de poursuites et de réclamations engagées par ou contre la RIO relativement à l'incident du 18 janvier 1999;

- Une augmentation de 24,6 **M$** à la Société de financement des infrastructures locales du Québec qui s'explique principalement par un report dans la réalisation de certains travaux;

- En ce qui concerne les comptes à fin déterminée, les prévisions révisées des résultats en 2007-2008 se situent à un niveau semblable à celui présenté lors du Budget de dépenses 2007-2008.

3. L'IMPACT DE LA CONSOLIDATION SUR LES RÉSULTATS DU GOUVERNEMENT EN 2008-2009

Les revenus et les dépenses bruts, avant les ajustements de la consolidation, des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires et des comptes à fin déterminée totalisent respectivement 24 811,1 M$ et 25 069,1 M$ en 2008-2009. Après les ajustements de la consolidation, l'impact sur les revenus et sur les dépenses du gouvernement en 2008-2009 s'élève respectivement à 6 002,2 M$ et à 6 147,2 M$.

La consolidation des résultats des entités consolidées sur les résultats du gouvernement a un impact négatif de 295,0 M$ en 2008-2009, comparativement à un impact négatif de 365,0 M$ pour 2007-2008, une variation de 70,0 M$.

Impact de la consolidation sur les résultats du gouvernement en 2008-2009
(en millions de dollars)

	2008-2009			2007-2008	
	Revenus	**Dépenses**	**Résultats**	Résultats probables	**Variation**
Fonds spéciaux	8 132,0	8 020,2	111,8	147,3	(35,5)
Organismes autres que budgétaires	15 341,6	15 669,5	(327,9)	(194,3)	(133,6)
Comptes à fin déterminée	1 337,5	1 379,4	(41,9)	(63,2)	21,3
	24 811,1	**25 069,1**	**(258,0)**	**(110,2)**	**(147,8)**
Ajustements de la consolidation	(18 808,9)	(18 921,9)	113,0	120,2	(7,2)
Impact de la consolidation	**6 002,2**	**6 147,2**	**(145,0)**	**10,0**	**(155,0)**
Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation[1]	-	150,0	(150,0)	(375,0)	225,0
Impact total de la consolidation	**6 002,2**	**6 297,2**	**(295,0)**	**(365,0)**	**70,0**

[1] Les résultats des réseaux affichent un déficit en 2007-2008 de 375,0 M$ et de 150,0 M$ en 2008-2009. Les résultats des réseaux sont présentés selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation. La consolidation se fera ligne par ligne à partir du Budget de dépenses 2009-2010.

Les principales conventions comptables du gouvernement relatives à la consolidation des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires et des comptes à fin déterminée sont présentées à l'annexe 6.1.

Les changements survenus dans les fonds spéciaux, les organismes autres que budgétaires et les comptes à fin déterminée sont présentés à l'annexe 6.2.

Les résultats des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires et des comptes à fin déterminée sont présentés selon leurs propres conventions comptables, c'est-à-dire avant les ajustements de la consolidation.

Les résultats des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation sont présentés selon les conventions comptables du gouvernement.

4. LES RÉSULTATS DES FONDS SPÉCIAUX EN 2008-2009

Les fonds spéciaux présentent un surplus, avant les ajustements de la consolidation, de 111,8 **M$** pour l'exercice financier 2008-2009 comparativement à un surplus de 147,3 **M$** en 2007-2008, une variation à la baisse de 35,5 **M$**.

- Cette variation s'explique principalement par le fait que le Fonds d'information foncière prévoit un surplus de 19,4 **M$** en 2008-2009 comparativement à 41,3 **M$** en 2007-2008, soit une diminution de 21,9 **M$**.
  - D'une part, le ralentissement de l'économie devrait se traduire par une baisse des mises en chantier se reflétant sur les revenus du Fonds. D'autre part, les dépenses connaîtront une croissance en raison de l'augmentation des coûts en services professionnels et de l'amortissement relatifs à la réalisation de la réforme du cadastre québécois et aux investissements en technologies de l'information.

Résultats en 2008-2009 des fonds spéciaux[1]
(en millions de dollars)

	2008-2009			2007-2008	
	Revenus	**Dépenses**	**Résultats**	Résultats probables	**Variation**
Fonds d'information foncière	119,7	100,3	19,4	41,3	(21,9)
Autres fonds spéciaux	8 012,3	7 919,9	92,4	106,0	(13,6)
Total avant la consolidation	**8 132,0**	**8 020,2**	**111,8**	**147,3**	**(35,5)**
Ajustements de la consolidation	(5 761,2)	(5 761,3)	0,1	(45,2)	45,3
Impact de la consolidation	**2 370,8**	**2 258,9**	**111,9**	**102,1**	**9,8**

[1] Les résultats des fonds spéciaux sont présentés à l'annexe 6.3.

5. LES RÉSULTATS DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES EN 2008-2009

À la suite de la réforme comptable annoncée par le gouvernement, le statut de certaines entreprises du gouvernement a été modifié afin qu'elles soient dorénavant considérées comme des organismes autres que budgétaires étant donné que leurs revenus proviennent en grande partie du gouvernement ou d'autres entités consolidées. Il s'agit de :

- La Société de l'assurance automobile du Québec, la Société de développement de la Baie-James, la Société des établissements de plein air du Québec, la Corporation d'hébergement du Québec et Financement-Québec.

Par ailleurs, la Société des parcs de sciences naturelles du Québec est également présentée dans les organismes autres que budgétaires dans les documents budgétaires.

Les résultats prévus des organismes autres que budgétaires, avant les ajustements de la consolidation, affichent un déficit de 327,9 M$ en 2008-2009, comparativement à un déficit de 194,3 M$ en 2007-2008, soit une diminution de 133,6 M$. Cette baisse s'explique en grande partie par les facteurs suivants :

- La Financière agricole du Québec prévoit un déficit de 315,7 M$ en 2008-2009 comparativement à un déficit de 286,6 M$ en 2007-2008, une variation de 29,1 M$ qui s'explique principalement par des compensations exceptionnelles de l'ASRA en raison notamment d'une situation de crise qui perdure dans le secteur porcin;

- La Société de financement des infrastructures locales du Québec présente un déficit de 36,1 M$ pour l'exercice financier 2008-2009, soit une détérioration de 24,5 M$ par rapport au déficit de 11,6 M$ en 2007-2008 en raison notamment du décalage entre la cédule d'encaissement des revenus et la réalisation des travaux;

- La Régie des installations olympiques prévoit un déficit de 0,7 M$ en 2008-2009 comparativement à un surplus de 21,3 M$ au cours de l'exercice précédent, une variation à la baisse de 22,0 M$ qui résulte de la perception de sommes en 2007-2008, à la suite de poursuites et de réclamations engagées par ou contre la RIO relativement à l'incident du 18 janvier 1999.

Résultats en 2008-2009 des organismes autres que budgétaires[1]
(en millions de dollars)

	2008-2009			2007-2008	
	Revenus	**Dépenses**	**Résultats**	Résultats probables	**Variation**
Financière agricole du Québec	499,9	815,6	(315,7)	(286,6)	(29,1)
Société de financement des infrastructures locales du Québec	599,7	635,8	(36,1)	(11,6)	(24,5)
Régie des installations olympiques	48,8	49,5	(0,7)	21,3	(22,0)
Autres organismes	14 193,2	14 168,6	24,6	82,6	(58,0)
Total avant la consolidation	**15 341,6**	**15 669,5**	**(327,9)**	**(194,3)**	**(133,6)**
Ajustements de la consolidation	(12 278,4)	(12 349,4)	71,0	102,2	(31,2)
Impact de la consolidation	**3 063,2**	**3 320,1**	**(256,9)**	**(92,1)**	**(164,8)**

[1] Les résultats des organismes autres que budgétaires sont présentés à l'annexe 6.4.

6. LES RÉSULTATS DES COMPTES À FIN DÉTERMINÉE EN 2008-2009

Les résultats des comptes à fin déterminée avant les ajustements de la consolidation sont présentés sur une base de caisse, ce qui peut générer des fluctuations importantes en fonction des entrées et des sorties de fonds. Les ajustements de la consolidation ont principalement pour effet d'ajuster ces résultats afin qu'ils soient présentés sur une base d'exercice.

Les comptes à fin déterminée présentent un déficit de 41,9 M$ pour l'exercice financier 2008-2009 comparativement à un déficit de 63,2 M$ en 2007-2008, une variation de 21,3 M$.

Cet écart s'explique principalement par le fait que le compte à fin déterminée Mise en œuvre du plan d'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux prévoit un déficit de 18,1 M$ en 2008-2009 par rapport à un déficit de 34,9 M$ en 2007-2008. Cette variation prévue en 2008-2009 est due au décalage entre le moment où le déboursé est encouru par le Québec et celui où le gouvernement fédéral rembourse sa quote-part.

Résultats en 2008-2009 des comptes à fin déterminée[1, 2]
(en millions de dollars)

	2008-2009			2007-2008	
	Revenus	**Dépenses**	**Résultats**	Résultats probables	**Variation**
Mise en œuvre du plan d'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux	82,7	100,8	(18,1)	(34,9)	16,8
Autres comptes à fin déterminée	1 254,8	1 278,6	(23,8)	(28,3)	4,5
Total avant la consolidation	**1 337,5**	**1 379,4**	**(41,9)**	**(63,2)**	**21,3**
Ajustements de la consolidation	(769,3)	(811,2)	41,9	63,2	(21,3)
Impact de la consolidation	**568,2**	**568,2**	-	-	-

[1] Les ajustements de la consolidation ont pour effet de ramener les comptes à fin déterminée à l'équilibre budgétaire.

[2] Les résultats des comptes à fin déterminée sont présentés à l'annexe 6.5.

ANNEXE 6.1

LE PÉRIMÈTRE COMPTABLE DU GOUVERNEMENT

Le critère d'inclusion dans le périmètre comptable du gouvernement repose sur le contrôle exercé par ce dernier.

Le périmètre comptable du gouvernement englobe les ministères et les organismes sous la responsabilité d'un ministre et dont le budget est financé par des crédits alloués par l'Assemblée nationale. Il englobe aussi l'ensemble des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires, des comptes à fin déterminée et des entreprises qui appartiennent au gouvernement ou qui sont sous son contrôle. Depuis la réforme comptable 2006-2007, il inclut également les agences de la santé et des services sociaux, les établissements de santé publics, les commissions scolaires, les cégeps ainsi que l'Université du Québec et ses constituantes.

Les dépenses consolidées du gouvernement comprennent, en plus des dépenses de programmes et celles du service de la dette, les dépenses effectuées par les fonds spéciaux, les organismes autres que budgétaires et les comptes à fin déterminée. Elles comprennent également les résultats nets des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation[1].

Les dépenses des entités consolidées sont ajoutées à celles du gouvernement, après élimination des opérations interentités et après harmonisation des conventions comptables, lorsqu'il y a lieu. Ces ajustements sont de deux ordres :

- Le premier consiste à éliminer les opérations interentités. Ces éliminations sont nécessaires pour ne pas comptabiliser deux fois la même dépense lors de la consolidation;

- Le deuxième type d'ajustement résulte de l'harmonisation des conventions comptables des fonds spéciaux et des organismes autres que budgétaires avec celles du gouvernement.

Il importe de noter que les biens détenus par les organismes exerçant des activités de nature fiduciaire ne sont pas inclus au périmètre comptable du gouvernement.

MÉTHODES DE CONSOLIDATION

La consolidation vise à regrouper toutes les opérations et les ressources financières dont le gouvernement est responsable. Ce regroupement permet de fournir un portrait financier global du gouvernement. Deux méthodes de consolidation sont utilisées selon la nature des entités visées.

[1] En ce qui concerne les réseaux, la consolidation se fera ligne par ligne à partir du Budget de dépenses 2009-2010. Pour le Budget de dépenses 2008-2009, les résultats des réseaux sont présentés selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation. Les listes des entités appartenant aux réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation sont présentées aux annexes 6.7 et 6.8.

La première méthode, soit la consolidation intégrale, consiste à additionner, ligne par ligne, les comptes des ministères, des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires et des comptes à fin déterminée. Elle intègre donc aux états financiers du gouvernement leurs opérations financières, telles les dépenses et la dette des organismes. Cette méthode s'applique aux entités apparaissant aux annexes 6.3, 6.4 et 6.5.

La seconde, soit la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, s'applique au réseau de la santé et des services sociaux, au réseau de l'éducation ainsi qu'aux entreprises du gouvernement. Elle consiste à ajouter aux résultats du gouvernement les résultats nets de ces entreprises ou réseaux, c'est-à-dire leur surplus ou leur déficit. Cette méthode s'applique aux entités apparaissant aux annexes 6.6, 6.7 et 6.8.

Au Budget de dépenses 2008-2009, les résultats des réseaux sont présentés au net sur une seule ligne selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation. À partir du Budget de dépenses 2009-2010, ces résultats seront présentés en utilisant la méthode de consolidation ligne par ligne (méthode de consolidation intégrale).

La consolidation des résultats des entreprises du gouvernement est considérée seulement dans les documents accompagnant le Discours sur le budget puisque les résultats des entreprises du gouvernement sont pris en compte dans l'équilibre budgétaire du gouvernement.

ANNEXE 6.2

CHANGEMENTS DANS LA LISTE DES ENTITÉS CONSOLIDÉES

ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES ET FONDS SPÉCIAUX

Certains organismes autres que budgétaires et fonds spéciaux se sont ajoutés ou déplacés vers d'autres portefeuilles, ont changé de statut ou n'apparaissent plus au Budget de dépenses par rapport à l'exercice 2007-2008.

Un signe (+) indique l'ajout d'un organisme autre que budgétaire ou d'un fonds spécial, alors qu'un signe (-) signifie le retrait d'un organisme autre que budgétaire ou d'un fonds spécial.

Développement durable, Environnement et Parcs

(+) La Société des établissements de plein air du Québec a vu son statut d'entreprise modifié pour celui d'organisme du gouvernement. À la suite de cette modification, la Société est incluse au périmètre comptable du gouvernement ainsi qu'au portefeuille.

(+) La Société des parcs de sciences naturelles du Québec a été ajoutée au portefeuille « Développement durable, Environnement et Parcs ».

Finances

(+) Financement-Québec a vu son statut d'entreprise modifié pour celui d'organisme du gouvernement. À la suite de cette modification, Financement-Québec est inclus au périmètre comptable du gouvernement ainsi qu'au portefeuille.

(-) Le Fonds spécial olympique a cessé ses activités le 1er février 2008.

Justice

(-) Le Fonds de l'état civil a été aboli, les actifs et passifs du fonds ainsi que son personnel sont transférés à Services Québec.

Ressources naturelles et Faune

(+) La Société de développement de la Baie-James a vu son statut d'entreprise modifié pour celui d'organisme du gouvernement. À la suite de cette modification, la Société est incluse au périmètre comptable du gouvernement ainsi qu'au portefeuille.

Santé et Services sociaux

(+) La Corporation d'hébergement du Québec a vu son statut d'entreprise modifié pour celui d'organisme du gouvernement. À la suite de cette modification, la Corporation est incluse au périmètre comptable du gouvernement ainsi qu'au portefeuille.

(+) Le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie a été inclus au portefeuille.

ANNEXE 6.2 (SUITE)

Transports

(+) La Société de l'assurance automobile du Québec (partie non fiduciaire de la Société) a vu son statut d'entreprise modifié pour celui d'organisme du gouvernement. À la suite de cette modification, la Société est incluse au périmètre comptable du gouvernement ainsi qu'au portefeuille.

COMPTES À FIN DÉTERMINÉE

À l'égard des comptes à fin déterminée, aucun compte spécifique n'a été ajouté au Budget de dépenses 2008-2009 par rapport à l'exercice précédent.

Neuf nouvelles demandes d'utilisation au compte général « Compte pour la formation, le partenariat et l'organisation d'événements spéciaux » ont été approuvées, soit aux portefeuilles : « Emploi et Solidarité sociale », « Conseil exécutif », « Sécurité publique », « Ressources naturelles et Faune », « Santé et Services sociaux » et « Transports ».

ANNEXE 6.3

Résultats des fonds spéciaux

(en millions de dollars)

	2008-2009			2007-2008
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Affaires municipales et Régions				
Fonds de développement régional	48,0	48,0	-	-
	48,0	48,0	-	-
Conseil du trésor et Administration gouvernementale				
Fonds d'assistance financière pour certaines régions sinistrées	5,2	5,2	-	-
Fonds des technologies de l'information du Conseil du trésor	0,5	0,5	-	-
Fonds relatif à la tempête de verglas	27,0	27,0	-	-
	32,7	32,7	-	-
Culture, Communications et Condition féminine				
Fonds du patrimoine culturel québécois	10,7	3,8	6,9	8,8
	10,7	3,8	6,9	8,8
Développement durable, Environnement et Parcs				
Fonds vert	367,2	294,7	72,5	64,8
	367,2	294,7	72,5	64,8
Éducation, Loisir et Sport				
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	31,2	11,8	19,4	23,2
	31,2	11,8	19,4	23,2
Emploi et Solidarité sociale				
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	23,1	24,6	(1,5)	(0,7)
Fonds de développement du marché du travail	991,5	1 003,5	(12,0)	(21,6)
Fonds de fourniture de biens ou de services du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	4,3	4,1	0,2	0,7
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	28,4	28,4	-	-
Fonds québécois d'initiatives sociales	7,3	11,0	(3,7)	2,0
	1 054,6	1 071,6	(17,0)	(19,6)
Finances				
Fonds de financement	877,8	867,9	9,9	14,8
Fonds de l'industrie des courses de chevaux	10,9	10,9	-	-
Fonds du centre financier de Montréal	1,5	1,0	0,5	0,5
	890,2	879,8	10,4	15,3

ANNEXE 6.3

Résultats des fonds spéciaux

(en millions de dollars)

	2008-2009			2007-2008
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Justice				
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	17,6	17,9	(0,3)	5,7
Fonds des registres du ministère de la Justice	27,6	24,5	3,1	8,4
	45,2	42,4	2,8	14,1
Ressources naturelles et Faune				
Fonds d'information foncière	119,7	100,3	19,4	41,3
Fonds d'information géographique	6,1	6,8	(0,7)	(0,6)
Fonds forestier	272,9	272,9	-	-
	398,7	380,0	18,7	40,7
Revenu				
Fonds de fourniture de biens ou de services du ministère du Revenu	16,7	16,7	-	-
Fonds de perception	91,0	93,7	(2,7)	(0,7)
Fonds des pensions alimentaires*	42,2	42,2	-	-
Fonds des technologies de l'information du ministère du Revenu	54,5	54,5	-	-
	204,4	207,1	(2,7)	(0,7)
Santé et Services sociaux				
Fonds de l'assurance médicaments	3 111,8	3 111,8	-	-
Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie	20,0	20,0	-	-
	3 131,8	3 131,8	-	-
Sécurité publique				
Fonds des services de police	449,4	449,4	-	-
	449,4	449,4	-	-
Services gouvernementaux				
Fonds du service aérien gouvernemental	59,0	58,0	1,0	0,9
	59,0	58,0	1,0	0,9
Tourisme				
Fonds de partenariat touristique	127,5	130,5	(3,0)	(1,6)
	127,5	130,5	(3,0)	(1,6)

ANNEXE 6.3

Résultats des fonds spéciaux

(en millions de dollars)

	2008-2009			2007-2008
	Revenus	**Dépenses**	**Résultats**	**Résultats**
Transports				
Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier	1 113,6	1 113,6	-	-
Fonds de gestion de l'équipement roulant	86,3	86,3	-	0,1
Fonds des contributions des automobilistes au transport en commun	71,5	71,5	-	-
Fonds pour la vente de biens et services du ministère des Transports	10,0	7,0	3,0	1,4
	1 281,4	1 278,4	3,0	1,5
Total	**8 132,0**	**8 020,2**	**111,8**	**147,3**
Ajustement de consolidation	(5 761,2)	(5 761,3)	0,1	(45,2)
Impact de la consolidation	**2 370,8**	**2 258,9**	**111,9**	**102,1**

* Ce fonds effectue aussi des activités de nature fiduciaire exclues du périmètre comptable du gouvernement.

Note 1 : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque entité consolidée peut ne pas correspondre au total.

Note 2 : Les résultats des entités consolidées sont présentés selon leurs propres conventions comptables, c'est-à-dire avant les ajustements de la consolidation.

ANNEXE 6.4

Résultats des organismes autres que budgétaires

(en millions de dollars)

	2008-2009			2007-2008
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Affaires municipales et Régions				
Société d'habitation du Québec	677,9	677,9	-	-
Société québécoise d'assainissement des eaux	135,8	135,8	-	-
	813,7	813,7	-	-
Agriculture, Pêcheries et Alimentation				
Financière agricole du Québec	499,9	815,6	(315,7)	(286,6)
Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers	23,8	11,2	12,6	13,2
	523,7	826,8	(303,1)	(273,4)
Conseil du trésor et Administration gouvernementale				
Agence des partenariats public-privé du Québec	10,5	10,1	0,4	0,4
	10,5	10,1	0,4	0,4
Culture, Communications et Condition féminine				
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	89,8	94,1	(4,3)	(0,7)
Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs	0,7	0,7	-	-
Conseil des arts et des lettres du Québec	90,1	90,3	(0,2)	-
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	24,5	24,5	-	-
Musée d'Art contemporain de Montréal	11,6	12,1	(0,5)	-
Musée de la Civilisation	30,4	30,3	0,1	(0,9)
Musée national des beaux-arts du Québec	20,9	21,1	(0,2)	-
Régie du cinéma	15,2	5,8	9,4	9,2
Société de développement des entreprises culturelles	69,3	70,1	(0,8)	(0,4)
Société de la Place des Arts de Montréal	34,9	34,9	-	(1,7)
Société de télédiffusion du Québec	81,9	83,1	(1,2)	(1,4)
Société du Grand Théâtre de Québec	11,0	11,0	-	(0,6)
	480,3	478,0	2,3	3,5
Développement durable, Environnement et Parcs				
Société des établissements de plein air du Québec	114,8	114,0	0,8	(1,7)
Société des parcs de sciences naturelles du Québec	11,7	10,3	1,4	(3,2)
Société québécoise de récupération et de recyclage	31,0	35,7	(4,7)	(2,7)
	157,5	160,0	(2,5)	(7,6)
Développement économique, Innovation et Exportation				
Centre de recherche industrielle du Québec	29,6	30,6	(1,0)	-
Fonds de la recherche en santé du Québec	95,2	98,8	(3,6)	3,6
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	53,3	53,3	-	5,1
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture	53,5	53,8	(0,3)	2,9
Investissement Québec	305,5	281,2	24,3	34,2
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour	6,7	6,4	0,3	(1,0)
	543,8	524,1	19,7	44,8

ANNEXE 6.4

Résultats des organismes autres que budgétaires

(en millions de dollars)

	2008-2009			2007-2008
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Éducation, Loisir et Sport				
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	30,5	30,7	(0,2)	(0,5)
	30,5	30,7	(0,2)	(0,5)
Emploi et Solidarité sociale				
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	23,2	23,7	(0,5)	-
	23,2	23,7	(0,5)	-
Finances				
Autorité des marchés financiers	113,2	84,1	29,1	30,0
Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières	2,2	2,2	-	0,5
Financement-Québec	674,0	668,9	5,1	7,7
Institut de la statistique du Québec	26,4	26,4	-	(0,5)
Société de financement des infrastructures locales du Québec	599,7	635,8	(36,1)	(11,6)
	1 415,5	1 417,4	(1,9)	26,1
Justice				
Commission des services juridiques	131,5	134,7	(3,2)	(2,1)
Fonds d'aide aux recours collectifs	1,1	2,1	(1,0)	(0,9)
Office des professions du Québec	8,2	7,5	0,7	(0,3)
Société québécoise d'information juridique	13,2	13,2	-	0,3
Tribunal administratif du Québec	29,3	29,3	-	(0,3)
	183,3	186,8	(3,5)	(3,3)
Relations internationales				
Office Québec-Amériques pour la jeunesse	2,4	2,4	-	(0,1)
	2,4	2,4	-	(0,1)
Ressources naturelles et Faune				
Agence de l'efficacité énergétique	89,0	88,8	0,2	-
Fondation de la faune du Québec	4,8	4,9	(0,1)	0,1
Régie de l'énergie	12,3	12,6	(0,3)	(0,5)
Société de développement de la Baie James	20,2	19,6	0,6	2,6
Société nationale de l'amiante	0,5	0,5	-	(0,1)
	126,8	126,4	0,4	2,1
Santé et Services sociaux				
Commission de la capitale nationale du Québec	19,1	20,0	(0,9)	0,4
Corporation d'hébergement du Québec	290,0	282,5	7,5	22,9
Corporation d'urgences-santé	91,1	91,1	-	-
Héma-Québec	303,3	303,3	-	-
Institut national de santé publique du Québec	32,9	32,9	-	-
Régie de l'assurance maladie du Québec	8 016,4	8 016,4	-	-
	8 752,8	8 746,2	6,6	23,3

ANNEXE 6.4

Résultats des organismes autres que budgétaires

(en millions de dollars)

	2008-2009			2007-2008
	Revenus	**Dépenses**	**Résultats**	**Résultats**
Sécurité publique				
École nationale de police du Québec	27,9	27,9	-	0,1
École nationale des pompiers du Québec	1,8	2,0	(0,2)	0,1
	29,7	29,9	(0,2)	0,2
Services gouvernementaux				
Centre de services partagés du Québec	450,2	460,2	(10,0)	(10,0)
Services Québec	102,8	109,9	(7,1)	(2,3)
Société immobilière du Québec	651,3	651,3	-	3,4
	1 204,3	1 221,4	(17,1)	(8,9)
Tourisme				
Régie des installations olympiques*	48,8	49,5	(0,7)	21,3
Société du Centre des congrès de Québec	24,9	22,9	2,0	1,2
Société du Palais des congrès de Montréal	58,5	58,3	0,2	3,9
	132,2	130,7	1,5	26,4
Transports				
Agence métropolitaine de transport*	464,0	464,0	-	-
Société de l'assurance automobile du Québec	199,9	229,8	(29,9)	(38,8)
Société des traversiers du Québec	70,9	71,5	(0,6)	(0,6)
	734,8	765,3	(30,5)	(39,4)
Travail				
Commissaire de l'industrie de la construction	1,2	1,3	(0,1)	(0,2)
Commission des lésions professionnelles	54,4	54,0	0,4	1,7
Commission des normes du travail	57,5	58,1	(0,6)	-
Commission des relations du travail	15,0	14,7	0,3	0,7
Régie du bâtiment du Québec	48,3	47,9	0,4	9,9
	176,4	176,0	0,4	12,1
Total	**15 341,6**	**15 669,5**	**(327,9)**	**(194,3)**
Ajustement de consolidation	(12 278,4)	(12 349,4)	71,0	102,2
Impact de la consolidation	**3 063,2**	**3 320,1**	**(256,9)**	**(92,1)**

* Les données prévisionnelles correspondent au fonds d'exploitation de l'organisme.

Note 1 : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque entité consolidée peut ne pas correspondre au total.

Note 2 : Les résultats des entités consolidées sont présentés selon leurs propres conventions comptables, c'est-à-dire avant les ajustements de la consolidation.

ANNEXE 6.5

Résultats des comptes à fin déterminée

(en millions de dollars)

	2008-2009			2007-2008
	Revenus	**Dépenses**	**Résultats**	**Résultats**
Affaires municipales et Régions				
Programme d'infrastructures 2000-2007	37,6	40,8	(3,2)	6,4
Programme d'infrastructures 2005	89,8	102,0	(12,2)	(3,8)
	127,4	142,8	(15,4)	2,6
Agriculture, Pêcheries et Alimentation				
Financement de certaines activités en agriculture et dans le secteur des pêches	5,5	5,5	-	-
Financement des programmes de gestion des risques agricoles	186,8	186,8	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	2,6	2,6	-	-
	194,9	194,9	-	-
Conseil exécutif				
Financement de la Stratégie d'action jeunesse	-	10,8	(10,8)	(14,2)
Financement de la stratégie du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse	-	0,1	(0,1)	(0,2)
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-
	-	10,9	(10,9)	(14,4)
Culture, Communications et Condition féminine				
Application de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics	0,6	0,5	0,1	0,1
Financement des unités autonomes de service - Centre de conservation du Québec	0,5	0,4	0,1	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,8	0,8	-	-
	1,9	1,7	0,2	0,1
Développement durable, Environnement et Parcs				
Financement des unités autonomes de service - Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ)	1,7	1,9	(0,2)	(0,3)
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1,6	1,6	-	-
	3,3	3,5	(0,2)	(0,3)

ANNEXE 6.5

Résultats des comptes à fin déterminée

(en millions de dollars)

	2008-2009			2007-2008
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Développement économique, Innovation et Exportation				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,4	0,4	-	-
	0,4	0,4	-	-
Éducation, Loisir et Sport				
Enseignement dans la langue de la minorité et enseignement de la langue seconde	25,6	30,0	(4,4)	(2,3)
Financement des bourses d'études du millénaire	79,5	79,5	-	-
Financement des immobilisations des commissions scolaires Crie et Kativik et de l'école des Naskapis	12,8	12,8	-	-
Formation dans les pénitenciers fédéraux	4,8	4,8	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1,3	1,3	-	(0,4)
Programme d'alphabétisation	-	-	-	-
	124,0	128,4	(4,4)	(2,7)
Emploi et Solidarité sociale				
Application du régime québécois d'assurance parentale	350,0	350,0	-	-
Financement des projets pilotes pour les travailleurs âgés	5,2	5,2	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1,4	1,3	0,1	0,1
	356,6	356,5	0,1	0,1
Finances				
Transfert des revenus d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et d'un montant additionnel prévu en vertu de la loi C-66	230,2	230,2	-	-
	230,2	230,2	-	-
Immigration et Communautés culturelles				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,6	0,6	-	-
	0,6	0,6	-	-

ANNEXE 6.5

Résultats des comptes à fin déterminée

(en millions de dollars)

	2008-2009			2007-2008
	Revenus	**Dépenses**	**Résultats**	**Résultats**
Justice				
Accord relatif à la Loi sur les contraventions	0,5	0,5	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,1	0,1	-	-
	0,6	0,6	-	-
Relations internationales				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,3	0,3	-	-
	0,3	0,3	-	-
Ressources naturelles et Faune				
Financement de mesures de protection, de sécurisation, de réaménagement et de restauration de sites miniers	-	0,2	(0,2)	(3,4)
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1,4	1,5	(0,1)	(0,2)
Projet de coopération avec la Bolivie dans le secteur minier	0,1	0,1	-	-
	1,5	1,8	(0,3)	(3,6)
Revenu				
Gestion de la taxe sur les produits et services	133,6	133,6	-	-
	133,6	133,6	-	-
Santé et Services sociaux				
Financement de services aux personnes âgées en perte d'autonomie	30,0	30,0	-	-
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	22,0	22,0	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1,6	3,2	(1,6)	(1,4)
Mise en oeuvre du plan d'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux	82,7	100,8	(18,1)	(34,9)
	136,3	156,0	(19,7)	(36,3)

ANNEXE 6.5

Résultats des comptes à fin déterminée

(en millions de dollars)

	2008-2009			2007-2008
	Revenus	**Dépenses**	**Résultats**	**Résultats**
Sécurité publique				
Administration de la Loi sur les armes à feu	5,1	5,1	-	-
Financement des unités autonomes de service - Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale	3,4	3,4	-	-
Financement du programme conjoint de protection civile	0,2	0,2	-	-
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	3,0	3,0	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	9,8	0,9	8,9	(9,0)
	21,5	12,6	8,9	(9,0)
Transports				
Financement des immobilisations aéroportuaires	1,6	1,6	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,3	0,3	-	-
Programme d'infrastructures 2000-2007	-	-	-	-
	1,9	1,9	-	-
Travail				
Financement du Bureau d'évaluation médicale	2,6	2,6	-	0,2
	2,6	2,6	-	0,2
Total	**1 337,5**	**1 379,4**	**(41,9)**	**(63,2)**
Ajustement de consolidation	(769,3)	(811,2)	41,9	63,2
Impact de la consolidation	**568,2**	**568,2**	-	-

Note 1 : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque entité consolidée peut ne pas correspondre au total.

Note 2 : Les résultats des entités consolidées sont présentés selon leurs propres conventions comptables, c'est-à-dire avant les ajustements de la consolidation.

ANNEXE 6.6

ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT COMPTABILISÉES À LA VALEUR DE CONSOLIDATION

Capital Financière agricole inc.

Fonds d'indemnisation du courtage immobilier

Hydro-Québec*

Immobilière SHQ

IQ FIER inc.

IQ Immigrants Investisseurs Inc.

Loto-Québec

Société des alcools du Québec

Société générale de financement du Québec

Société Innovatech du Grand Montréal

Société Innovatech du sud du Québec

Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches

Société Innovatech Régions ressources

* Cette entreprise effectue aussi des activités de nature fiduciaire exclues du périmètre comptable du gouvernement.

ANNEXE 6.7

ORGANISMES DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Agences :
Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches
Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord
Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie
Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière
Agence de la santé et des services sociaux de Laval
Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie
Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides
Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent
Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-St-Jean
Centre régional de santé et des services sociaux de la Baie-James[1]
Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James[1]
Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik

Établissements publics :
Centre André-Boudreau
Centre d'accueil Dixville inc.
Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord
Centre de réadaptation Constance-Lethbridge
Centre de réadaptation de la Gaspésie (Le)
Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal
Centre de réadaptation en alcoolisme et toxicomanie de Chaudière-Appalaches
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) Chaudière-Appalaches
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Québec
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Bas-Saint-Laurent
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Gabrielle-Major
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Montérégie-Est
Centre de réadaptation en déficience physique Chaudière-Appalaches
Centre de réadaptation en déficience physique Le Bouclier
Centre de réadaptation Estrie inc.
Centre de réadaptation Interval
Centre de réadaptation La Maison
Centre de réadaptation La Myriade
Centre de réadaptation Lisette-Dupras
Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve
Centre de santé et de services sociaux Cavendish
Centre de santé et de services sociaux Champlain
Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau

[1] Ces entités agissent en tant qu'agence et établissement

ANNEXE 6.7 (SUITE)

ORGANISMES DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Établissements publics (suite) :
Centre de santé et de services sociaux d'Ahunstic et Montréal-Nord
Centre de santé et de services sociaux d'Antoine-Labelle
Centre de santé et de services sociaux d'Argenteuil
Centre de santé et de services sociaux d'Arthabaska-et-de-l'Érable
Centre de santé et de services sociaux de Beauce
Centre de santé et de services sociaux de Bécancour–Nicolet-Yamaska
Centre de santé et de services sociaux de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent
Centre de santé et de services sociaux de Charlevoix
Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi
Centre de santé et de services sociaux de Dorval-Lachine-Lasalle
Centre de santé et de services sociaux de Gatineau
Centre de santé et de services sociaux de Jonquière
Centre de santé et de services sociaux de Kamouraska
Centre de santé et de services sociaux de la Baie-des-Chaleurs
Centre de santé et de services sociaux de la Basse-Côte-Nord
Centre de santé et de services sociaux de la Côte-de-Gaspé
Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Côte-Nord
Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Gaspésie
Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Yamaska
Centre de santé et de services sociaux de la Matapédia
Centre de santé et de services sociaux de la Minganie
Centre de santé et de services sociaux de la Mitis
Centre de santé et de services sociaux de la Montagne
Centre de santé et de services sociaux de la MRC-de-Coaticook
Centre de santé et de services sociaux de la Pointe-de-l'Île
Centre de santé et de services sociaux de la région de Thetford
Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan
Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Gatineau
Centre de santé et de services sociaux de Lac-Saint-Jean-Est
Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or
Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale
Centre de santé et de services sociaux de Laval
Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie
Centre de santé et de services sociaux de l'Hématite
Centre de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île
Centre de santé et de services sociaux de Manicouagan
Centre de santé et de services sociaux de Maskinongé
Centre de santé et de services sociaux de Matane
Centre de santé et de services sociaux de Memphrémagog
Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet
Centre de santé et de services sociaux de Papineau
Centre de santé et de services sociaux de Port-Cartier
Centre de santé et de services sociaux de Portneuf
Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord
Centre de santé et de services sociaux de Rimouski-Neigette
Centre de santé et de services sociaux de Rivière-du-Loup
Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda

ANNEXE 6.7 (SUITE)

ORGANISMES DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Établissements publics (suite) :
Centre de santé et de services sociaux de Saint-Jérôme
Centre de santé et de services sociaux de Saint-Léonard et Saint-Michel
Centre de santé et de services sociaux de Sept-Îles
Centre de santé et de services sociaux de Sorel-Tracy
Centre de santé et de services sociaux de Témiscaming-et-de-Kipawa
Centre de santé et de services sociaux de Témiscouata
Centre de santé et de services sociaux de Thérèse de Blainville
Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières
Centre de santé et de services sociaux de Vaudreuil-Soulanges
Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales
Centre de santé et de services sociaux des Basques
Centre de santé et de services sociaux des Collines
Centre de santé et de services sociaux des Etchemins
Centre de santé et de services sociaux des Îles
Centre de santé et de services sociaux des Pays-d'en-Haut
Centre de santé et de services sociaux des Sommets
Centre de santé et de services sociaux des Sources
Centre de santé et de services sociaux Domaine-du-Roy
Centre de santé et de services sociaux Drummond
Centre de santé et de services sociaux du Cœur-de-l'Île
Centre de santé et de services sociaux du Grand Littoral
Centre de santé et de services sociaux du Granit
Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-Maurice
Centre de santé et de services sociaux du Haut-St-François
Centre de santé et de services sociaux du Haut-St-Laurent
Centre de santé et de services sociaux du Lac-des-Deux-Montagnes
Centre de santé et de services sociaux du Lac-Témiscamingue
Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière
Centre de santé et de services sociaux du Pontiac
Centre de santé et de services sociaux du Rocher-Percé
Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière
Centre de santé et de services sociaux du Sud-Ouest-Verdun
Centre de santé et de services sociaux du Suroit
Centre de santé et de services sociaux du Val-St-François
Centre de santé et de services sociaux Haut-Richelieu-Rouville
Centre de santé et de services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke
Centre de santé et de services sociaux Jardins-Roussillon
Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance
Centre de santé et de services sociaux La Pommeraie
Centre de santé et de services sociaux Les Eskers de l'Abitibi
Centre de santé et de services sociaux Lucille-Teasdale
Centre de santé et de services sociaux Maria-Chapdelaine
Centre de santé et de services sociaux Pierre Boucher
Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska
Centre de santé Inuulitsivik
Centre de santé Tulattavik de l'Ungava

ANNEXE 6.7 (SUITE)

ORGANISMES DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Établissements publics (suite) :
Centre de services en déficience intellectuelle Mauricie/Centre-du-Québec
Centre de soins prolongés Grace Dart
Centre d'hébergement et de soins de longue durée de St-Andrew-de-Father-Dowd-et-de-St-Margaret
Centre Dollard-Cormier (Le)
Centre du Florès
Centre hospitalier affilié universitaire de Québec
Centre hospitalier de l'Université de Montréal
Centre hospitalier de soins de longue durée Juif de Montréal
Centre hospitalier de St. Mary
Centre hospitalier régional de Trois-Rivières
Centre hospitalier Robert-Giffard
Centre hospitalier universitaire de Québec
Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Centre hospitalier universitaire Ste-Justine
Centre Jean-Patrice-Chiasson/Maison Saint-Georges (Le)
Centre Jellinek
Centre jeunesse de la Mauricie et de Centre-du-Québec (Le)
Centre jeunesse de la Montérégie
Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue
Centre jeunesse de Laval
Centre jeunesse de l'Estrie
Centre jeunesse de Montréal (Le)
Centre jeunesse de Québec
Centre jeunesse des Laurentides
Centre jeunesse du Bas St-Laurent
Centre jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Le)
Centre jeunesse Gaspésie/Les Îles
Centre local de services communautaire Naskapi
Centre Miriam
Centre montérégien de réadaptation
Centre Normand
Centre Notre-Dame de l'Enfant (Sherbrooke) inc.
Centre régional de réadaptation La Ressource
Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James[1]
Centre universitaire de santé McGill
Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw (Les)
Centres jeunesse Chaudière-Appalaches (Les)
Centres jeunesse de Lanaudière (Les)
Centres jeunesse de l'Outaouais (Les)
Clair Foyer inc.
Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James[1]
Corporation du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau (La)
Corporation du Centre hospitalier gériatrique Maimonides (La)

[1] Ces entités agissent en tant qu'agence et établissement.

ANNEXE 6.7 (SUITE)

ORGANISMES DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Établissements publics (suite) :
Corporation du Centre hospitalier Pierre-Janet (La)
CRDI Normand-Laramée (Centre de réadaptation en déficience intellectuelle)
Domrémy Maurice/Centre-du-Québec
Hôpital Catherine Booth de l'Armée du Salut
Hôpital Charles Lemoyne
Hôpital chinois de Montréal (L')
Hôpital de réadaptation Lindsay (L')
Hôpital Douglas
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
Hôpital général juif Sir Mortimer B. Davis (L')
Hôpital Jefferey Hale (L')
Hôpital juif de réadaptation
Hôpital Laval
Hôpital Louis-H. Lafontaine
Hôpital Maisonneuve-Rosemont
Hôpital Mont-Sinaï
Hôpital Rivière-des-Prairies
Hôpital Santa Cabrini
Hôtel-Dieu de Lévis
Institut Canadien-Polonais du Bien-Être inc.
Institut de cardiologie de Montréal
Institut de réadaptation de Montréal (L')
Institut de réadaptation en déficience physique de Québec
Institut Nazareth et Louis-Braille
Institut Philippe-Pinel de Montréal
Institut Raymond-Dewar
Institut universitaire de gériatrie de Montréal
La Résidence de Lachute
Pavillon du Parc
Saint Brigid's Home Inc.
Services de réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort
Services de réadaptation l'Intégrale
Virage, réadaptation en alcoolisme et toxicomanie (Le)

ANNEXE 6.8

ORGANISMES DES RÉSEAUX DE L'ÉDUCATION

Commissions scolaires :
Commission scolaire au Cœur-des-Vallées
Commission scolaire Central Québec
Commission scolaire Crie
Commission scolaire de Charlevoix
Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup
Commission scolaire de l'Énergie
Commission scolaire de l'Estuaire
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
Commission scolaire de la Baie-James
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
Commission scolaire de la Capitale
Commission scolaire de la Côte-du-Sud
Commission scolaire De La Jonquière
Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
Commission scolaire de la Riveraine
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands
Commission scolaire de Laval
Commission scolaire de Montréal
Commission scolaire de Portneuf
Commission scolaire de Rouyn-Noranda
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Commission scolaire de Sorel-Tracy
Commission scolaire des Affluents
Commission scolaire des Appalaches
Commission scolaire des Bois-Francs
Commission scolaire des Chênes
Commission scolaire des Chic-Chocs
Commission scolaire des Découvreurs
Commission scolaire des Draveurs
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
Commission scolaire des Hautes-Rivières
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-L'Outaouais
Commission scolaire des Hauts-Cantons
Commission scolaire des Îles
Commission scolaire des Laurentides
Commission scolaire des Monts-et-Marées
Commission scolaire des Navigateurs
Commission scolaire des Patriotes
Commission scolaire des Phares
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

ANNEXE 6.8 (SUITE)

ORGANISMES DES RÉSEAUX DE L'ÉDUCATION

Commissions scolaires (suite) :
Commission scolaire des Samares
Commission scolaire des Sommets
Commission scolaire des Trois-Lacs
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Commission scolaire du Fer
Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
Commission scolaire du Lac-Abitibi
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean
Commission scolaire du Lac-Témiscamingue
Commission scolaire du Littoral
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
Commission scolaire Eastern Shores
Commission scolaire Eastern Townships
Commission scolaire English-Montréal
Commission scolaire Harricana
Commission scolaire Kativik
Commission scolaire Lester-B.-Pearson
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
Commission scolaire Marie-Victorin
Commission scolaire New Frontiers
Commission scolaire Pierre-Neveu
Commission scolaire René-Lévesque
Commission scolaire Riverside
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier
Commission scolaire Western Québec

Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal

Collèges d'enseignement général et professionnel (Cégeps) :
Cégep André-Laurendeau
Cégep Beauce-Appalaches
Cégep d'Ahuntsic
Cégep d'Alma
Cégep de Baie-Comeau
Cégep de Bois-de-Boulogne
Cégep de Chicoutimi
Cégep de Drummondville
Cégep de Granby–Haute-Yamaska
Cégep de Jonquière
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de La Pocatière
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep de Limoilou
Cégep de l'Outaouais

ANNEXE 6.8 (SUITE)

ORGANISMES DES RÉSEAUX DE L'ÉDUCATION

Collèges d'enseignement général et professionnel (Cégeps) (suite) :
Cégep de Maisonneuve
Cégep de Matane
Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Rosemont
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sept-Îles
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Thetford
Cégep de Trois-Rivières
Cégep de Valleyfield
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Monréal
Cégep Édouard Montpetit
Cégep François-Xavier Garneau
Cégep Gérald-Godin
Cégep John Abbott
Cégep Lionel Groulx
Cégep Marie-Victorin
Cégep Montmorency
Cégep régional de Lanaudière
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Champlain Regional College
Collège Dawson
Collège Héritage
Collège Shawinigan
Vanier College

Université du Québec et ses universités constituantes :
École de technologie supérieure
École nationale d'administration publique
Institut national de la recherche scientifique
Université du Québec
Université du Québec à Chicoutimi
Université du Québec à Montréal
Université du Québec à Rimouski
Université du Québec à Trois-Rivières
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec en Outaouais

APPENDICES

APPENDICE A
LE BUDGET DE DÉPENSES 2008-2009 PAR MISSIONS

EN BREF

Les dépenses budgétaires du gouvernement sont regroupées en six grandes missions de l'État, soit : Santé et Services sociaux, Éducation et Culture, Économie et Environnement, Soutien aux personnes et aux familles, Gouverne et Justice et Paiement de la dette.

Trois missions regroupent près des trois quarts des dépenses budgétaires :

- La mission Santé et Services sociaux, avec 39,6 % des dépenses;
- La mission Éducation et Culture, qui obtient 23,2 % des dépenses;
- La mission Économie et Environnement, qui reçoit 10,7 % des dépenses.

1. LE BUDGET DE DÉPENSES PAR MISSIONS

Les programmes apparaissant au Budget de dépenses 2008-2009 sont regroupés selon six missions correspondant aux grandes fonctions de l'État.

Les données sur les missions n'incluent pas les dépenses des fonds spéciaux, ni celles des organismes du gouvernement dont le budget n'est pas voté par l'Assemblée nationale.

Répartition par missions du Budget de dépenses 2008-2009[1]

	%
Santé et Services sociaux	39,6
Éducation et Culture	23,2
Économie et Environnement	10,7
Soutien aux personnes et aux familles	8,5
Gouverne et Justice	7,2
Paiement de la dette	10,8
Total	**100,0**

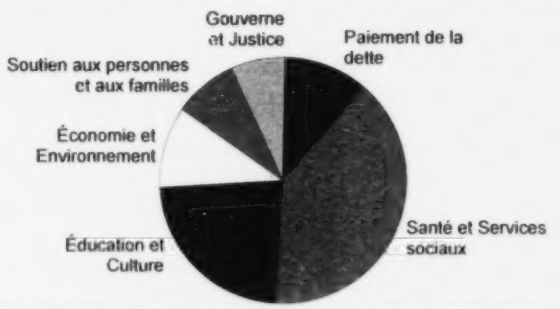

[1] Excluant les crédits périmés escomptés et les crédits reportés en 2009-2010.

Dépenses par portefeuilles et missions en 2008-2009
(en millions de dollars)

Portefeuilles	Missions						
	Santé et Services sociaux	Éducation et Culture	Économie et Environnement	Soutien aux personnes et aux familles	Gouverne et Justice	Paiement de la dette	Total
Assemblée nationale	-	-	-	-	114,1	-	**114,1**
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	-	-	-	-	66,6	-	**66,6**
Affaires municipales et Régions	-	-	1 030,3	-	754,1	-	**1 784,4**
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	-	-	703,0	-	-	-	**703,0**
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	-	-	-	-	635,1	-	**635,1**
Conseil exécutif	-	-	-	-	335,2	-	**335,2**
Culture, Communications et Condition féminine	-	638,5	-	11,2	-	-	**649,6**
Développement durable, Environnement et Parcs	-	-	200,9	-	-	-	**200,9**
Développement économique, Innovation et Exportation	-	-	790,4	-	-	-	**790,4**
Éducation, Loisir et Sport	-	13 984,0	-	-	-	-	**13 984,0**
Emploi et Solidarité sociale	-	-	913,7	3 231,6	-	-	**4 145,3**
Famille et Aînés	-	-	-	1 941,5	-	-	**1 941,5**
Finances	-	-	-	-	163,2	6 907,0	**7 070,2**
Immigration et Communautés culturelles	-	269,5	-	-	0,8	-	**270,3**
Justice	-	-	-	228,4	437,8	-	**666,2**
Relations internationales	-	-	125,3	-	-	-	**125,3**
Ressources naturelles et Faune	-	-	554,1	-	-	-	**554,1**
Revenu	-	-	-	-	936,9	-	**936,9**
Santé et Services sociaux	25 401,4	-	67,5	-	-	-	**25 468,9**
Sécurité publique	-	-	-	-	1 032,9	-	**1 032,9**
Services gouvernementaux	-	-	-	-	100,0	-	**100,0**
Tourisme	-	-	140,7	-	-	-	**140,7**
Transports	-	-	2 345,2	-	-	-	**2 345,2**
Travail	-	-	-	-	32,7	-	**32,7**
Crédits périmés escomptés	-	-	-	-	-	-	**(150,0)***
Crédits reportés en 2009-2010	-	-	-	-	-	-	**(88,8)***
Total des missions	**25 401,4**	**14 892,0**	**6 871,1**	**5 412,7**	**4 609,4**	**6 907,0**	**63 854,9**

* Les crédits périmés escomptés et les crédits reportés en 2009-2010 ne sont pas ventilés entre les missions afin de tenir compte du fait qu'ils seront répartis dans les missions au cours de l'année.

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque portefeuille peut ne pas correspondre au total.

Mission Santé et Services sociaux, dépenses par portefeuilles et programmes
(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2008-2009	Budget de dépenses 2007-2008	Dépense probable 2007-2008	Dépenses 2006-2007	Dépenses 2005-2006
Santé et Services sociaux					
Fonctions nationales	**357,1**	342,8	352,4	288,0	263,0
Fonctions régionales	**18 312,4**	17 556,5	17 569,7	16 483,1	15 542,9
Office des personnes handicapées du Québec	**12,7**	12,6	12,4	11,7	11,2
Régie de l'assurance maladie du Québec	**6 719,2**	6 148,8	6 148,8	5 670,2	5 346,3
Total de la mission	**25 401,4**	24 060,8	24 083,3	22 452,9	21 163,4

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total. Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2008-2009.

Mission Éducation et Culture, dépenses par portefeuilles et programmes
(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2008-2009	Budget de dépenses 2007-2008	Dépense probable 2007-2008	Dépenses 2006-2007	Dépenses 2005-2006
Culture, Communications et Condition féminine					
Charte de la langue française	**23,1**	23,0	23,3	22,0	21,7
Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Commission des biens culturels du Québec	**47,1**	46,1	46,9	42,5	37,5
Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État	**568,2**	548,1	553,1	528,5	477,1
Éducation, Loisir et Sport					
Administration et consultation	**138,6**	138,8	132,4	126,5	124,1
Aide financière aux études	**438,5**	408,1	402,3	365,5	320,8
Développement du loisir et du sport	**63,5**	62,5	62,6	60,8	60,1
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	**7 984,2**	7 729,4	7 754,7	7 407,0	7 267,2
Enseignement supérieur	**4 560,4**	4 248,9	4 224,6	3 920,0	3 776,0
Formation en tourisme et hôtellerie	**22,5**	21,8	21,8	20,6	18,8
Régimes de retraite	**776,2**	773,1	773,1	737,7	713,4
Immigration et Communautés culturelles					
Immigration, intégration et communautés culturelles	**269,5**	255,7	110,5	124,4	115,3
Total de la mission	**14 892,0**	14 255,6	14 105,4	13 355,5	12 931,9

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total. Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2008-2009.

Mission Économie et Environnement, dépenses par portefeuilles et programmes
(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2008-2009	Budget de dépenses 2007-2008	Dépense probable 2007-2008	Dépenses 2006-2007	Dépenses 2005-2006
Affaires municipales et Régions					
Habitation	**402,6**	382,9	382,3	340,5	318,9
Mise à niveau des infrastructures et renouveau urbain	**538,4**	573,3	572,7	586,0	555,2
Promotion et développement de la Métropole	**89,3**	78,1	78,1	72,0	75,7
Agriculture, Pêcheries et Alimentation					
Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	**385,5**	385,8	401,7	375,9	340,2
Organismes d'État	**317,5**	317,4	317,2	317,7	317,3
Développement durable, Environnement et Parcs					
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	**5,5**	5,5	5,4	5,5	5,7
Protection de l'environnement et gestion des parcs	**195,5**	190,9	190,5	184,6	189,4
Développement économique, Innovation et Exportation					
Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation	**184,7**	178,5	180,5	163,8	163,6
Soutien technique et financier au développement économique, à la recherche, à l'innovation et à l'exportation	**605,7**	579,6	580,7	355,1	525,7
Emploi et Solidarité sociale					
Mesures d'aide à l'emploi	**913,7**	776,0	814,3	838,7	802,7
Relations internationales					
Affaires internationales	**125,3**	116,2	111,0	101,8	102,1
Ressources naturelles et Faune					
Gestion des ressources naturelles et fauniques	**554,1**	448,6	615,7	464,1	400,6
Santé et Services sociaux					
Promotion et développement de la Capitale-Nationale	**67,5**	62,4	61,6	51,2	36,8

Mission Économie et Environnement, dépenses par portefeuilles et programmes (suite)
(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2008-2009	Budget de dépenses 2007-2008	Dépense probable 2007-2008	Dépenses 2006-2007	Dépenses 2005-2006
Tourisme					
Promotion et développement du tourisme	**140,7**	140,7	141,7	143,5	158,6
Transports					
Administration et services corporatifs	**103,5**	98,9	99,4	97,2	79,0
Infrastructures de transport	**1 738,5**	1 515,3	1 556,9	1 454,8	1 305,0
Systèmes de transport	**503,2**	460,5	461,3	401,2	392,2
Total de la mission	**6 871,1**	6 310,8	6 571,1	5 953,7	5 768,7

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total. Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2008-2009.

Mission Soutien aux personnes et aux familles, dépenses par portefeuilles et programmes
(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2008-2009	Budget de dépenses 2007-2008	Dépense probable 2007-2008	Dépenses 2006-2007	Dépenses 2005-2006
Culture, Communications et Condition féminine					
Condition féminine	**11,2**	10,7	10,7	6,7	6,5
Emploi et Solidarité sociale					
Administration	**470,4**	474,6	475,1	474,1	494,0
Mesures d'aide financière	**2 761,2**	2 809,1	2 833,8	2 771,0	2 740,0
Famille et Aînés					
Condition des aînés	**9,3**	9,3	9,2	2,9	2,6
Curateur public	**39,3**	37,5	48,6	48,4	40,9
Mesures d'aide à la famille	**1 866,2**	1 757,4	1 759,3	1 645,8	1 538,8
Planification, recherche et administration	**26,8**	25,6	23,7	21,2	22,0
Justice					
Aide aux justiciables	**228,4**	230,3	224,4	220,6	225,4
Total de la mission	**5 412,7**	5 354,6	5 384,8	5 190,8	5 070,1

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total. Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2008-2009.

Mission Gouverne et Justice, dépenses par portefeuilles et programmes
(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2008-2009	Budget de dépenses 2007-2008	Dépense probable 2007-2008	Dépenses 2006-2007	Dépenses 2005-2006
Assemblée nationale					
Secrétariat général adjoint à l'administration et à l'information	**36,1**	35,2	35,2	35,0	34,4
Secrétariat général, affaires parlementaires et affaires institutionnelles	**19,1**	18,7	18,7	17,8	19,6
Services statutaires aux parlementaires	**58,9**	57,6	57,6	54,0	44,9
Personnes désignées par l'Assemblée nationale					
Administration du système électoral	**26,3**	36,5	36,5	95,3	25,1
Le Commissaire au lobbyisme	**2,7**	2,7	2,7	2,5	2,5
Le Protecteur du citoyen	**12,9**	13,1	12,7	11,6	11,0
Le Vérificateur général	**24,6**	23,2	23,2	21,1	19,2
Affaires municipales et Régions					
Administration générale	**56,2**	56,2	56,4	56,1	53,2
Commission municipale du Québec	**2,4**	2,4	2,4	2,1	1,7
Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités	**588,9**	592,9	592,2	716,3	673,6
Développement des régions et ruralité	**92,1**	94,3	95,0	69,6	57,7
Régie du logement	**14,5**	14,5	15,7	16,5	16,2
Conseil du trésor et Administration gouvernementale					
Commission de la fonction publique	**3,5**	3,6	3,5	2,9	2,8
Fonds de suppléance	**198,0**	192,1	-	-	-
Régimes de retraite et d'assurances	**332,8**	342,5	342,2	391,6	299,8
Secrétariat du Conseil du trésor	**100,9**	101,9	170,2	302,3	165,1
Conseil exécutif					
Affaires autochtones	**203,6**	197,2	184,9	155,6	154,0
Affaires intergouvernementales canadiennes	**16,2**	15,6	15,3	11,4	11,2
Cabinet du lieutenant-gouverneur	**0,7**	0,9	0,9	1,1	1,1
Jeunesse	**36,7**	36,7	36,6	8,5	8,7
Réforme des institutions démocratiques et accès à l'information	**6,6**	5,9	5,8	5,4	5,6
Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif	**71,3**	78,3	58,7	51,4	51,8

Mission Gouverne et Justice, dépenses par portefeuilles et programmes (suite)
(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2008-2009	Budget de dépenses 2007-2008	Dépense probable 2007-2008	Dépenses 2006-2007	Dépenses 2005-2006
Finances					
Direction du Ministère	**45,1**	46,4	44,6	38,8	38,8
Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement	**118,1**	115,9	58,4	43,9	44,8
Immigration et Communautés culturelles					
Organisme relevant du ministre	**0,8**	0,7	0,7	0,7	0,7
Justice					
Activité judiciaire	**88,2**	88,6	89,6	151,1	84,6
Administration de la justice	**270,7**	270,4	266,8	277,7	278,0
Justice administrative	**11,6**	10,2	10,2	10,0	10,8
Organisme de protection relevant du ministre	**7,9**	7,9	7,9	7,5	7,5
Poursuites criminelles et pénales	**59,4**	59,3	61,1	61,2	47,0
Revenu					
Administration fiscale	**936,9**	1 016,6	1 015,6	1 089,6	1 022,4
Sécurité publique					
Organismes relevant du ministre	**29,7**	29,3	30,4	28,7	28,4
Sécurité, prévention et gestion interne	**476,7**	461,6	493,8	458,2	416,9
Sûreté du Québec	**526,5**	508,0	522,1	499,3	496,7
Services gouvernementaux					
Services gouvernementaux	**100,0**	83,6	82,8	111,9	97,0
Travail					
Travail	**32,7**	33,3	40,2	36,5	61,7
Total de la mission	**4 609,4**	4 653,7	4 490,8	4 843,0	4 294,8

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total. Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2008-2009.

Mission Paiement de la dette, dépenses par portefeuilles et programmes
(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2008-2009	Budget de dépenses 2007-2008	Dépense probable 2007-2008	Dépenses 2006-2007	Dépenses 2005-2006
Finances					
Service de la dette et intérêts sur le compte des régimes de retraite	**6 907,0**	7 003,0	7 003,0	7 000,2	6 875,4
Total de la mission	**6 907,0**	7 003,0	7 003,0	7 000,2	6 875,4
Crédits périmés escomptés	**(150,0)**				
Crédits reportés en 2009-2010	**(88,8)**				
Total des missions	**63 854,9**	**61 638,4**	**61 638,4**	**58 796,0**	**56 104,2**

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total. Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2008-2009.

APPENDICE B
INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET BUDGÉTAIRES

EN BREF

Cet appendice présente l'évolution des principaux indicateurs économiques et budgétaires du Québec depuis l'exercice financier 1994-1995, soit pour une période de 15 ans, et se compose de trois tableaux présentant :

- L'évolution des dépenses de programmes, du service de la dette et des dépenses budgétaires;
- L'évolution au Québec de certains indicateurs spécifiques;
- Les dépenses par portefeuilles.

B.1

Évolution des dépenses de programmes, du service de la dette et des dépenses budgétaires

	Dépenses de programmes[1]		Service de la dette		**Dépenses budgétaires[2]**	
	M$	**variation en %**	**M$**	**variation en %**	**M$**	**variation en %**
1994-1995	36 248	2,0	5 882	10,6	**42 130**	3,1
1995-1996	36 039	(0,6)	6 034	2,6	**42 073**	(0,1)
1996-1997	34 583	(4,0)	5 855	(3,0)	**40 438**	(3,9)
1997-1998	34 690	0,3	6 765	15,5	**41 455**	2,5
1998-1999	37 052	1,7[3]	6 573	(2,8)	**43 625**	5,2
1999-2000	37 850	2,2	6 752	2,7	**44 602**	2,2
2000-2001	40 165	6,1	6 972	3,3	**47 137**	5,7
2001-2002	41 888	4,3	6 687	(4,1)	**48 575**	3,1
2002-2003	43 865	4,7	6 583	(1,5)	**50 448**	3,9
2003-2004	45 339	3,4	6 655	1,1	**51 994**	3,1
2004-2005	47 656	3,6	6 853	3,0	**54 509**	4,8
2005-2006	49 229	3,3	6 875	0,3	**56 104**	2,9
2006-2007	51 796	5,2[4]	7 000	1,8	**58 796**	4,8
2007-2008[P]	54 635	5,5	7 003	-	**61 638**	4,8
2008-2009[P]	56 948	4,2	6 907	(1,4)	**63 855**	3,6

[1] Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2008-2009.

[2] Les dépenses budgétaires excluent les entités consolidées.

[3] Taux ajusté pour exclure, d'une part, l'impact de l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail entrée en vigueur en 1998-1999, soit un montant de 595,6 M$ et, d'autre part, l'impact des dépenses extraordinaires effectuées en 1998-1999 pour mettre en œuvre le plan de restructuration financière et de consolidation des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, pour un montant de 1 007,0 M$, et pour améliorer la situation financière des universités pour un montant de 170,0 M$. Le taux de croissance tenant compte de ces dépenses aurait été de 6,8 %.

[4] Ce taux de croissance inclut l'impact de 242,0 M$, en 2006-2007, à la suite de la décision de la Commission de l'équité salariale d'étaler les paiements de l'équité salariale en sept versements plutôt qu'en huit. Il inclut également une dépense ponctuelle de 69,0 M$ en raison de la tenue des élections générales le 26 mars 2007. En excluant ces dépenses, le taux de croissance des dépenses de programmes serait de 4,5 %.

[P] Prévisions

B.2

Évolution au Québec de certains indicateurs spécifiques

	Population[1]	Taux de croissance du PIB[2]	Taux d'inflation au Canada[3]	Dépenses de programmes		
					par habitant	
	en milliers	%	%	en % du PIB	en $	variation en %
1994-1995	7 192	5,1	0,2	21,3	5 040	1,5
1995-1996	7 219	4,0	2,1	20,3	4 992	(1,0)
1996-1997	7 247	1,8	1,6	19,2	4 772	(4,4)
1997-1998	7 275	4,4	1,6	18,4	4 769	(0,1)
1998-1999	7 296	4,2	1,0	18,0[4]	5 078	6,5
1999-2000	7 323	7,4	1,7	18,0	5 168	1,8
2000-2001	7 357	6,7	2,7	17,9	5 459	5,6
2001-2002	7 397	3,0	2,5	18,1	5 663	3,7
2002-2003	7 446	4,2	2,3	18,2	5 891	4,0
2003-2004	7 495	3,9	2,8	18,1	6 049	2,7
2004-2005	7 549	4,8	1,9	18,1	6 313	4,4
2005-2006	7 598	3,7	2,2	18,1	6 479	2,6
2006-2007	7 651	3,7	2,0	18 3	6 770	4,5
2007-2008[P]	7 701	5,9	2,1	18,2	7 095	4,8
2008-2009[P]	7 750	3,2	1,5	18,4	7 348	3,6

Sources : Secrétariat du Conseil du trésor pour les données sur les dépenses de programmes, Statistique Canada et ministère des Finances pour les données économiques.

[1] Population au 1er juillet de l'exercice financier considéré.

[2] Le PIB est calculé sur une base nominale en prenant la moyenne annuelle pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'exercice financier considéré.

[3] Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'exercice financier considéré.

[4] Taux ajusté pour exclure, d'une part, l'impact de l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail entrée en vigueur en 1998-1999, soit un montant de 595,6 M$ et, d'autre part, l'impact des dépenses extraordinaires effectuées en 1998-1999 pour mettre en œuvre le plan de restructuration financière et de consolidation des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, pour un montant de 1 007,0 M$, et pour améliorer la situation financière des universités pour un montant de 170,0 M$. Ces montants inclus, le taux aurait été de 18,9 %.

[P] Prévisions

B.3

Dépenses par portefeuilles

(en millions de dollars)

	Budget de dépenses 2008-2009	Dépense probable 2007-2008	Dépenses réelles 2006-2007	2005-2006	2004-2005
Assemblée nationale	114	112	107	99	96
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	67	75	131	58	58
Affaires municipales et Régions	1 784	1 795	1 859	1 752	1 622
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	703	719	694	658	661
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	635	516	697	468	498
Conseil exécutif	335	302	233	232	241
Culture, Communications et Condition féminine	550	634	600	543	533
Développement durable, Environnement et Parcs	201	196	190	195	207
Développement économique, Innovation et Exportation	790	761	519	689	543
Éducation, Loisir et Sport	13 984	13 372	12 638	12 280	11 874
Emploi et Solidarité sociale	4 145	4 123	4 084	4 037	4 109
Famille et Aînés	1 942	1 841	1 718	1 604	1 515
Finances	163	103	83	84	91
Immigration et Communautés culturelles	270	111	125	116	120
Justice	666	660	728	653	632
Relations internationales	125	111	102	102	102
Ressources naturelles et Faune	554	616	464	401	365
Revenu	937	1 016	1 090	1 022	932
Santé et Services sociaux	25 469	24 145	22 504	21 200	20 622
Sécurité publique	1 033	1 046	986	942	941
Services gouvernementaux	100	83	112	97	41
Tourisme	141	142	143	159	144
Transports	2 345	2 118	1 953	1 776	1 634
Travail	33	40	36	62	75
Variation à la provision pour pertes sur placements en actions	-	-	-	-	-
Crédits périmés escomptés	(150)				
Crédits reportés en 2009-2010	(89)				
Dépenses de programmes	**56 948**	**54 635**	**51 796**	**49 229**	**47 656**
Service de la dette	6 907	7 003	7 000	6 875	6 853
Dépenses budgétaires	**63 855**	**61 638**	**58 796**	**56 104**	**54 509**

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque portefeuille peut ne pas correspondre au total. Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2008-2009.

Dépenses réelles									
2003-2004	2002-2003	2001-2002	2000-2001	1999-2000	1998-1999	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995
97	94	91	82	77	77	69	82	88	88
93	66	52	43	42	95	37	43	100	86
1 537	1 560	1 585	1 357	1 111	1 008	1 179	1 238	1 412	1 407
661	640	650	713	512	530	498	583	642	640
411	499	455	424	352	405	581	580	501	526
195	167	121	104	217	78	74	76	89	89
520	498	486	536	489	517	415	415	424	434
222	208	207	212	236	177	183	178	186	190
533	890	857	907	772	746	558	514	628	676
11 568	11 161	10 609	10 181	9 875	9 615	9 486	10 078	10 498	10 490
4 197	4 190	4 085	4 100	4 060	4 147	3 765	3 932	4 004	3 994
1 457	1 282	1 137	913	700	575	477	419	416	383
85	97	91	90	67	61	128	59	61	66
127	129	125	102	100	102	93	96	100	100
597	564	531	488	478	505	473	485	474	514
111	110	111	103	98	87	77	83	100	94
419	435	435	455	549	463	372	421	453	491
748	810	640	742	742	864	1 103	651	532	513
19 063	17 911	17 183	16 107	14 824	14 586	12 908	12 848	13 020	13 054
933	868	796	741	697	700	661	693	716	716
39	43	36	36	48	33	41	43	27	23
146	143	109	147	148	106	85	81	78	84
1 514	1 432	1 410	1 504	1 576	1 504	1 360	929	1 460	1 551
66	68	86	78	80	71	67	67	69	73
-	-	-	-	-	-	-	(11)	(39)	(34)
45 339	**43 865**	**41 888**	**40 165**	**37 850**	**37 052**	**34 690**	**34 583**	**36 039**	**36 248**
6 655	6 583	6 687	6 972	6 752	6 573	6 765	5 855	6 034	5 882
51 994	**50 448**	**48 575**	**47 137**	**44 602**	**43 625**	**41 455**	**40 438**	**42 073**	**42 130**

Conseil du trésor
Québec

BIO GAZ

Intérieur imprimé sur du Rolland Enviro100, contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation.